C. BROCKELMANN

PRÉCIS
DE
LINGUISTIQUE SÉMITIQUE

traduit de l'allemand

(avec remaniements de l'auteur)

PAR

W. MARÇAIS
Directeur de la Médersa d'Alger

ET

M. COHEN
Agrégé de l'Université

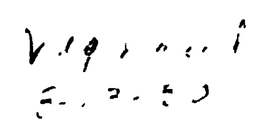
PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
68, RUE MAZARINE, 68

1910



Vignaud Lib.





Avant-propos des Traducteurs.

Il ne manque pas en français de grammaires descriptives des diverses langues sémitiques ; mais il n'y a pas d'ouvrage où soient indiqués les rapprochements entre toutes ces langues et les conclusions qu'on peut tirer de leurs ressemblances de détail sur leur parenté primitive et l'état le plus ancien des sons et des formes qui se retrouvent dans chacune d'elles. Pourtant l'histoire des langues sémitiques doit intéresser dès l'abord les étudiants qui rencontrent dans l'arabe *littéral* et l'arabe *vulgaire* deux états profondément différents d'une même langue, ou ceux qui constatent les ressemblances évidentes de l'arabe et de l'hébreu. La grammaire comparée des langues sémitiques leur montrera que les ressemblances et les différences de détail ne sont point des faits isolés, mais se laissent ranger sous certaines rubriques déterminées et peuvent être souvent, dans une certaine



mesure, expliquées. Il est bon que tous ceux, étudiants, interprètes ou administrateurs algériens, agents consulaires en Orient, etc. qui ont occasion d'étudier et de parler des dialectes arabes modernes ne les considèrent pas comme d'affreuses corruptions d'une belle langue classique, mais y voient les produits d'une évolution linguistique normale ; ils se placeront naturellement à ce point de vue s'ils savent qu'une évolution analogue a produit des transformations quelquefois presque identiques sur le domaine assyrien ou araméen. Il est à souhaiter qu'ils en retirent tout d'abord des satisfactions d'esprit, et peut-être conçoivent l'envie d'étudier scientifiquement à leur tour les dialectes qu'ils sont à même de recueillir. Cette traduction n'aura pas été inutile si elle suggère l'idée de quelques travaux, et en facilite l'exécution pour les arabisants et sémitisants français qui n'ont pas la pratique de l'allemand.

En effet ce livre qui manquait aux étudiants français existait en Allemagne : M. C. Brockelmann, professeur à l'Université de Koenigsberg, auteur d'ouvrages dont tous les sémitisants apprécient la valeur et l'utilité, vient de publier le premier

volume d'un *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen* (Berlin 1907-1908) et dans la collection *Porta linguarum orientalium* (Pars XXI, Berlin — Reuther) une *Kurzgefasste vergleichende Grammatik* (1908) qui y remplace la *Vergleichende Grammatik* de Zimmern (1898). Ces deux ouvrages, dont le premier contient un nombre considérable de renseignements, devront être consultés pour toute recherche approfondie. Mais auparavant M. Brockelmann avait publié dans la collection *Göschen* (Leipzig, 1906) sous le titre de *Semitische Sprachwissenschaft* le petit livre dont celui-ci n'est que la traduction : il contient sous une forme remarquablement claire tous les renseignements utiles à un débutant sur le nombre, la situation géographique, l'histoire des différentes langues sémitiques et sur leur grammaire comparée. On y trouve en un petit nombre de pages une très grande quantité d'informations prises aux ouvrages les plus récents et les plus sûrs. C'est donc un livre bon à mettre entre les mains des étudiants tant pour sa commodité pratique que pour sa valeur scientifique.

Pour toutes ces raisons il a paru utile de le tra-



duire tel qu'il était : les éloges et les critiques, s'il s'en trouve, doivent aller à l'auteur. Les traducteurs se sont efforcés seulement d'être exacts. Mais M. C. Brockelmann a consenti avec la plus grande obligeance à revoir le manuscrit de la traduction : au cours de ce travail de révision il a proposé lui-même un assez grand nombre de remaniements, quelques suppressions et de nombreuses additions : celles-ci portent souvent sur des questions relatives aux dialectes arabes modernes, surtout aux dialectes maghrébins : l'auteur a pensé qu'elles seraient particulièrement utiles aux étudiants français qui ont facilement l'occasion de connaître ces dialectes. Tous ces remaniements ont été acceptés avec reconnaissance et incorporés au texte de la traduction : celle-ci n'est donc pas en fin de compte identique au livre allemand, mais en constitue dans une certaine mesure une nouvelle édition, qui a reçu la marque des travaux les plus récents de l'auteur. Quelques additions ont été faites à la bibliographie sous la responsabilité des traducteurs.

Janvier 1909. LES TRADUCTEURS.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

L'objet de la linguistique sémitique est l'étude des destinées externes et du développement interne des langues sémitiques. Sur ces deux domaines, il manque jusqu'à présent un ouvrage qui expose les faits d'une manière complète et définitive. Il y a une cinquantaine d'années, Renan avait projeté une œuvre de ce genre ; mais il n'en a publié que la première partie, l'histoire des langues sémitiques ; encore a-t-elle perdu toute valeur actuelle après les découvertes de la deuxième moitié du XIXe siècle. Elle a été remplacée par l'Esquisse de Nöldeke à laquelle se réfère essentiellement notre première partie. L'histoire interne des langues sémitiques, l'évolution de leur système phonétique, de leur morphologie et de leur syntaxe ne peut être rétablie que par une comparaison de toutes ces langues, la plus compréhensive possible. L'accomplissement de cette tâche a bien été préparé par de nombreux travaux de détail, pleins de valeur ; mais elle n'a pas encore été menée à bonne fin. Les grammaires comparées de Wright et de Zimmern donnent un résumé des connaissances auxquelles les savants étaient parvenus, il y a 16 et 8 ans. Si l'exposé qui

suit s'écarte beaucoup de ceux de ces auteurs, peut-être plus qu'ils ne s'écartent l'un de l'autre, ceci tient à ce que dans l'intervalle les savants ont poursuivi leurs recherches. Le résumé que nous donnons ici est l'extrait d'un Manuel[1] qui pourra, nous l'espérons, paraître au cours de l'année prochaine. Ici nous n'avons donné que les résultats certains des travaux faits jusqu'à ce jour ; il faut garder pour le Manuel un exposé de tous les points encore contestables. Il n'était également pas possible d'indiquer ici la part de chaque savant aux découvertes acquises ; ceci encore devra être cherché dans le Manuel. Vu la place restreinte réservée ici à l'exposition, il a fallu comme dans les travaux analogues de Meringer (Indogermanische Sprachwissenschaft. Sammlung Göschen n° 59) et de Zauner (Romanische Sprachwissenschaft, ibid. n° 128) renoncer à parler de la syntaxe. Les données primordiales de la linguistique en général qui valent aussi pour le sémitique peuvent être considérées comme connues par l'exposé de Meringer. On n'a guère pu faire entrer ici en ligne de compte que les langues sémitiques anciennes ; parmi celles-ci nous nous occuperons en première ligne pour le rameau cananéen et le rameau araméen de leurs principaux représentants, l'hébreu et le syriaque ; les autres dialectes et les langues plus récentes ne fourniront qu'à l'occasion des points de comparaison.

1906.

[1] C'est le *Grundriss* cité p. III (N. d. T.).



I[re] PARTIE.

Les langues sémitiques.

1. Le tableau des peuples de la Genèse X offre une division en trois groupes des peuples et des races de l'Asie antérieure, et leur donne pour ancêtres les trois fils de Noé : Sem, Cham et Japhet. Cette division était alors la seule manière connue d'exprimer les rapports entre races et états politiques. Les relations politiques et la communauté de culture avaient pour l'auteur du tableau une importance au moins égale à celle des connexions ethnographiques ou plutôt il ne distinguait pas du tout ces dernières ; les faits le prouvent clairement : s'il compte à la fois Elam et Lud (Elyméens et Lydiens), étrangers l'un à l'autre et étrangers aux Assyriens, parmi la race de Sem, c'est qu'ils sont vassaux des Assyriens ; par contre il rattache les plus proches parents de ses propres compatriotes les Hébreux, à savoir les Phéniciens, à la race de Cham, à cause des rapports étroits de politique et de culture qui les unissent à l'Egypte.

D'autre part, lorsque Schlözer à la fin du XVIII[e] siècle chercha une dénomination commune pour les Hébreux, les Araméens, les Arabes et les Abyssins dont les langues sont parentes entre elles, le nom de Sémites s'offrit tout naturellement à lui, parce que le tableau



de la Genèse fait descendre de Sem les Araméens, les Hébreux et les Arabes. En fait, ce nom est aussi court et aussi approprié que peut l'être un nom de convention, et le fait que la science moderne doit lui attacher un autre sens que le rédacteur de la Genèse n'est pas un obstacle à son emploi.

L'hébreu et l'arabe ont tant de points de ressemblance que déjà les savants juifs du Xe siècle avaient reconnu leur parenté ; les rapports entre l'hébreu et l'araméen sautent encore bien mieux aux yeux ; et dès que, au XVIIe siècle, l'on commença à étudier de plus près la langue liturgique des Abyssins, il n'y eut pas moyen de méconnaître sa proche parenté avec l'arabe. Aussi bien les grands orientalistes du XVIIe siècle avaient-ils déjà une conception, en fait, exacte de l'unité du groupe des langues sémitiques, bien avant le temps où Bopp put établir la parenté des idiomes européens entre eux et avec les langues indo-iraniennes. Il était réservé au XIXe siècle, après le déchiffrement de l'écriture cunéiforme, d'ajouter une nouvelle langue, l'assyrien, à la famille des langues sémitiques, et d'accroître en richesse et en profondeur notre connaissance de la vie de ce groupe linguistique, grâce à l'étude plus précise d'idiomes attestés par les seules inscriptions, comme le phénicien et le sud-arabique, et des descendants modernes de la famille.

2. De la notion que toutes ces langues forment un grand groupe, comme les langues des Indo-européens, des Ouralo-altaïques et des peuples bantous (Afrique centrale et australe) résulte nécessairement cette



hypothèse que les peuples qui parlaient ces langues ont, eux aussi, passé par une période d'unité. Mais à l'entière acceptation de cette hypothèse s'oppose immédiatement le fait bien connu que les langues non seulement se transmettent par héritage de génération en génération, mais aussi sont fréquemment imposées par un peuple à un autre peuple sujet : c'est ainsi que le latin devint la langue des Celtes et des Ibères. De même il est plus que vraisemblable que les Babyloniens, ou du moins beaucoup d'entre eux, n'ont pas reçu leur idiome sémitique en héritage de leurs aïeux. Beaucoup aussi des habitants de la Syrie, parlant l'hébreu ou l'araméen, descendaient d'ancêtres non-sémitiques. L'origine non-sémitique de populations d'Abyssinie parlant une langue sémitique est peut-être plus évidente encore. Mais il n'en reste pas moins que le peuple qui s'étendit vers le nord et vers le sud et imposa sa langue à d'autres peuples a dû avoir à un moment donné de l'histoire un habitat commun.

Quel a été l'habitat de ce peuple sémitique commun ? C'est une question qui vraisemblablement ne recevra jamais de réponse certaine, et la linguistique ne peut en tout cas contribuer que très peu à la solution du problème. Mais si l'on considère que, encore à l'époque historique, on voit les pays civilisés de Mésopotamie et de Syrie perpétuellement submergés sous des invasions de nomades venus d'Arabie, que d'autre part, selon toute vraisemblance, la population sémitique d'Abyssinie est originaire d'Arabie, il sera en somme admissible que celle-ci soit tenue pour le pays d'origine des Sémites.

Le prince Caetani de Teano a récemment essayé de démontrer par des raisons tirées des faits géologiques que l'Arabie était aux temps préhistoriques un pays très fertile irrigué au moins par trois grands fleuves, et nourrissant une population assez nombreuse ; mais le pays devenant de plus en plus sec par suite de la régression des grands glaciers du nord, cette population fut contrainte de chercher un habitat en dehors de la péninsule.

D'où et comment les Sémites étaient-ils venus antérieurement en Arabie, c'est une question qui ne peut nous intéresser plus avant.

3. La liste des peuples et des langues énumérés plus haut est-elle exhaustive du domaine du sémitisme primitif? C'est encore une question qui actuellement ne comporte pas de réponse certaine. Il semble qu'il y ait de sérieuses raisons pour y comprendre aussi les anciens Egyptiens. Au fur et à mesure qu'avance l'étude de la plus ancienne morphologie de l'égyptien, telle qu'elle nous est attestée dans les textes des Pyramides, son analogie avec le sémitique apparait de plus en plus clairement. Erman, le savant le plus compétent en matière d'ancien égyptien, a franchement émis l'opinion que l'égyptien était une langue sémitique, séparée de très bonne heure des langues apparentées, et ayant suivi sa voie propre depuis des milliers d'années. Le mélange des Sémites envahisseurs avec les habitants antérieurs de la vallée du Nil, parlant une autre langue, et le précoce épanouissement de la civilisation égyptienne auraient amené une évolu-

tion de l'égyptien plus rapide et plus radicale que celle des autres idiomes sémitiques. C'est ainsi que l'anglais, dans des conditions semblables, s'est éloigné autant que l'on sait des autres langues germaniques. Toutefois l'étude de l'ancien égyptien n'est pas actuellement assez avancée pour qu'on ait avantage à utiliser ses résultats dans l'étude comparée du sémitique.

4. Les mêmes considérations ont encore plus de valeur, s'il s'agit de la comparaison du sémitique avec les langues dites chamitiques. On comprend sous cette dénomination les idiomes berbères de l'Afrique du Nord et les langues dites couchites parlées en Abyssinie et dans les contrées voisines (Bichari, Bedcha, Saho, Galla, Dankali, Somali et groupe Agau, c. à d. Bilin, Khamir, et Quara). De fait ce groupe de langues semble présenter une certaine affinité avec le groupe sémitique, notamment des concordances frappantes dans le système morphologique ; il faut toutefois dire qu'on rencontre à côté de ces analogies des différences profondes, en aussi grand nombre. Si vraiment ces concordances reposent, non pas sur des emprunts, mais sur une parenté — ce qui n'est pas établi du tout jusqu'à présent — les deux groupes apparentés se sont en tout cas séparés avant la période historique, vraisemblement bien avant la séparation des Égyptiens d'avec le groupe proprement sémite. Actuellement l'étude des langues chamitiques n'a obtenu aucun résultat décisif, ni pour ce qui concerne la répartition et les rapports des différents dialectes, ni pour ce qui concerne le développement de leur système grammatical. Cette dernière



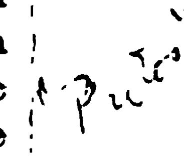
recherche est rendue très difficile par le fait que nous ne connaissons ces langues que sous leur forme la plus récente, aucune d'elles n'étant arrivée à une époque plus ancienne à l'état de langue littéraire. Une comparaison prématurée de phénomènes isolés des langues chamitiques avec des phénomènes sémitiques ne peut donc mener que trop facilement à des conclusions erronées. Il est sage d'étudier actuellement en elle-même la grammaire des langues sémitiques, et de remettre la comparaison de ces langues avec le groupe chamitique à l'époque où dans ce dernier domaine la science linguistique sera arrivée à des résultats certains.

5. Enfin toutes les tentatives faites pour rapprocher le groupe sémitique d'autres familles de langues, notamment des langues indo-européennes, ont complètement échoué. L'hypothèse d'une parenté ethnique originaire entre les Sémites et les Indo-Européens est une question à part ; mais si vraiment ils ont eu à une époque des rapports spécialement étroits, en tout cas ces rapports remontent à une date assez reculée pour qu'ils n'aient laissé aucune trace dans le domaine du langage.

6. Les Sémites lorsqu'ils formaient encore un peuple unique ont dû aussi parler une langue commune. A coup sûr on n'a pas d'exemple d'une langue véritablement parlée sur un domaine de quelque étendue qui ne soit pas déjà divisée en dialectes. Ce qui se présente, à l'époque historique, avec le caractère de langues indépendantes a dû, à l'époque où le peuple primitif avait encore un habitat commun, constituer déjà des



dialectes. Au reste après la séparation chaque dialecte a développé d'une façon plus caractérisée ses traits individuels. Naturellement aussi ces dialectes comme plus tard les langues n'ont jamais été séparés les uns des autres d'une façon absolument tranchée. Nous voyons les langues subir, surtout dans leur vocabulaire, de multiples influences réciproques ; il en a bel et bien été de même des dialectes à l'époque préhistorique ; seulement l'absence de toute tradition fait que nous ne pouvons plus rien prouver à cet égard. En principe, c'est une fiction de parler de la langue commune d'un grand peuple, à moins qu'il ne s'agisse de la langue littéraire qui, bien qu'elle puisse valoir comme une norme idéale, n'est pourtant jamais parlée telle quelle dans la vie réelle. Aussi bien, quand nous parlerons plus loin du sémitique commun n'est-ce naturellement qu'une fiction. Nous n'avons même à aucun point l'illusion qu'il soit possible par la comparaison des différentes langues de reconstruire, même avec une vraisemblance approximative, la langue commune dont elles tirent leur origine. Les formes « sémitique commun » que nous donnerons ne sont, dans une certaine mesure, que des *formules* exprimant l'état actuel de nos connaissances pour ce qui concerne l'évolution et les relations de faits de langage propres aux différents idiomes.



7. Ce qui distingue le groupe sémitique des autres groupes linguistiques, est, avant tout, au point de vue phonétique, la prépondérance des consonnes sur les voyelles. Pour les Sémites, l'idée fondamentale qu'ex-

prime un mot est inhérente aux consonnes ; les voyelles ne sont là que pour exprimer les modifications de ce concept fondamental. En conséquence, dans la prononciation, c'est aussi l'articulation des consonnes qui est prépondérante et qui détermine le timbre des voyelles. Dans le système des consonnes, la prépondérance appartient aux laryngales et aux vélaires, ainsi qu'aux sifflantes et aux dentales avec les nuances les plus variées. Le sens fondamental du mot, comme il a été dit, est inhérent aux consonnes, et dans la grande majorité des mots, ce sont trois consonnes qui servent essentiellement de support à ce sens. Des préfixes et des suffixes s'y ajoutant viennent modifier le sens fondamental. Les langues sémitiques ne connaissent pas le système des mots composés ; ce n'est que dans les langues modernes qu'on trouve parfois un nom et son régime liés en un groupe si étroit que leur complexe peut être traité comme un seul mot. Dans la conjugaison du verbe, les modalités subjectives du temps, présent, passé et avenir ne sont pas généralement exprimées, mais bien la notion objective du fait accompli ou non-accompli ; ce n'est que plus tard que les langues récentes se sont créé peu à peu toutes sortes de moyens d'exprimer ces modalités subjectives du temps. Par contre les façons d'exprimer les modes de l'action, actif, passif, neutre, intensif, conatif, causatif, réfléchi, n'en sont que plus riches. La construction de la phrase ne comporte primitivement que la simple coordination ; elle n'acquiert que graduellement les moyens d'exprimer aussi la subordination.



L'ordre des mots, d'abord étroitement fixé, n'atteint que plus tard à quelque indépendance.

8. La vieille linguistique aimait à représenter les rapports de parenté des différentes langues d'un même groupe sous la forme d'un arbre généalogique. Depuis, on en est arrivé à considérer (Meringer p. 69) que tous les dialectes étaient originairement reliés entre eux par des transitions insensibles. D'autre part, les parlers de groupes puissants sont à même avec le temps d'absorber des groupes voisins. Ainsi des idiomes de plus en plus distincts s'opposent les uns aux autres ; et, des dialectes, se développent des langues indépendantes qui, dès lors, ne formant plus avec leurs congénères un groupe unique, ne peuvent servir aux rapports mutuels des sociétés qui les parlent. C'est pourquoi les langues, d'après leur position géographique, montrent des rapports plus ou moins étroits, permettant de les ramener à des groupes. L'assyro-babylonien s'oppose, en tant que sémitique oriental, aux autres langues qui forment le groupe sémitique occidental ; et ce dernier se divise lui-même en sémitique septentrional (cananéen et araméen) et sémitique méridional (arabe et abyssin).

9. Abstraction faite de l'égyptien ce sont visiblement les dialectes mésopotamiens qui se sont développés le plus tôt en groupe indépendant. Nous donnons de préférence à ce groupe la dénomination d'assyrien parce que c'est d'abord en Assyrie qu'on en a exhumé des monuments. Le nom de babylonien serait plus exact, étant donné que le plus ancien domaine de cette langue fut



la région de l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, d'où, seulement plus tard, elle s'étendit graduellement vers le nord. En Babylonie, les Sémites envahisseurs se trouvèrent en présence de la culture déjà avancée d'un ancien peuple — les Sumériens — qui ne semblent apparentés à aucun des peuples jusqu'ici connus, et ils adoptèrent leur système d'écriture. Ce système se développa graduellement en une écriture syllabique qui resta toujours mêlée d'éléments idéographiques. C'est l'écriture cunéiforme, ainsi nommée d'après la forme des traits qui la constituent. Elle fut aussi adoptée dans la suite par tous les voisins des Assyriens. Dans l'ouest en même temps que l'écriture cunéiforme la langue littéraire babylonienne elle-même fut adoptée pour les rapports diplomatiques internationaux ; mais vers le XIe siècle av. J. C. toutes deux disparurent devant l'écriture et la langue nationale. Dans le nord et dans l'est, l'écriture cunéiforme s'accommoda aux langues nationales. L'idiome sémitique subit en Babylonie, du fait de son adoption par une population parlant un autre langage, l'inévitable destinée des langues dans des cas pareils. Sa prononciation dut s'accommoder aux organes vocaux des peuples soumis, auxquels, d'autre part, les vainqueurs empruntèrent beaucoup de termes exprimant des faits de culture à eux inconnus. En conséquence la spirante vélaire *ǵ* y disparut et aussi toutes les laryngales excepté la simple occlusive glottale. La vélaire sourde *q* devint au moins en Babylonie palatale sonore *g* ; les semi-voyelles *u̯* et *i̯* furent perdues à l'initiale des mots ; la première



se maintint au reste plus longtemps. Les deux sons š ś du sémitique commun, peu différenciés l'un de l'autre, furent confondus en un seul. Les spirantes dentales þ, đ, þ̣, đ̣, articulées avec une ouverture en forme de fente (spaltförmige Engenbildung) furent constamment remplacées par les spirantes š, z, ṣ articulées contre les dents avec une ouverture eu forme de conduit (rillenformige Engenbildung) ; ce processus se répète dans les deux groupes proche apparentés du cananéen et de l'araméen. L'antique flexion nominale était encore entièrement maintenue en ancien babylonien ; mais, d'assez bonne heure, elle se perdit graduellement comme dans toutes les langues sémitiques récentes. Lorsque le babylonien se sépara du sémitique commun, la formation des temps du verbe n'était pas encore arrêtée : le parfait dont la formation n'était pas encore achevée en sémitique commun subit entièrement en babylonien l'influence de l'imparfait plus ancien, et prit de lui des désinences préfixées. Par contre une troisième forme de temps, procédant du nom verbal, se développa en babylonien, comme plus tard en araméen. La langue écrite en Assyrie se distingue très peu du babylonien d'âge postérieur, et ceci en somme surtout par le motif que c'était précisément une langue écrite étroitement dépendante du centre de civilisation situé au sud. Dans les lettres, où, au moins parfois, l'idiome usuel apparait sous l'enveloppe de la langue régulière et savante, on peut constater toutes sortes de licences, qui à coup sûr, sauteraient bien mieux encore aux yeux, si nous possédions des textes vraiment popu-

laires. Des différences phonétiques véritables sont le maintien de la vélaire *q*, et de l'*m* passé en babylonien postérieur à *v* et le passage en assyrien postérieur de *š* à *s*. Depuis le VIIIe siècle des groupes sans cesse plus compacts de nomades araméens envahissent le pays de culture de la Mésopotamie ; ils occupent les campagnes, et même plus tard s'installent dans les villes. Par là, la vieille langue mésopotamienne devient d'un emploi de plus en plus restreint ; et à partir de l'époque d'Alexandre, avant même peut-être, elle est morte. Comme langue liturgique et litteraire, elle s'est sans doute maintenue dans les milieux sacerdotaux pendant encore plusieurs siècles.

10. Antérieurement aux Araméens un autre groupe de Sémites avait déjà pénétré dans les pays civilisés du nord. Ce groupe s'est désigné lui-même par le nom de Cananéens, d'après le centre de son habitat postérieur, la dépression qui suit la côte de la Méditerranée. Nos plus vieilles sources pour la langue de ces Sémites sont quelques gloses dans les lettres écrites en langue babylonienne et en caractères cunéiformes, par de petits princes palestiniens du XVe siècle avant J.-C. au roi égyptien Amenophis IV ; on a retrouvé ces documents à El-Amarna en Egypte. Déjà dans ces gloses apparait le trait caractéristique le plus important du vocalisme cananéen, le passage de l'ancien *ā* à *ō*-*ū* qui, bien des siècles après, s'accomplira de nouveau sur le même sol géographique, en araméen occidental. En conséquence il faut, avec Prätorius, l'attribuer vraisemblablement à une habitude phoné-

tique des premiers occupants non-sémites du pays.

11. Après les gloses d'El-Amarna, le monument le plus ancien en langue cananéenne est l'inscription triomphale du roi moabite Mēša', (peu après 900 av. J.-C.) découverte en 1868 et maintenant au Louvre à Paris. Elle montre déjà essentiellement toutes les particularités de grammaire et aussi de style qui caractérisent le dialecte cananéen le mieux connu, l'hébreu. Au point de vue grammatical, elle n'offre qu'une particularité, un réfléchi du thème fondamental du verbe avec *t* après la première radicale, fait qu'on ne retrouve qu'en arabe et en assyrien. Sans doute, il faut tenir compte du fait que l'ancienne écriture sémitique n'exprime que les consonnes, et même peut-être d'une façon incomplète ; que par suite beaucoup de particularités dialectales ont pu exister dans la langue vivante, qui disparaissent dans l'écriture.

12. Mais le dialecte cananéen le plus important pour nous est l'hébreu, langue des Israélites. Le plus vieux monument de cette langue est le chant de Debora (Juges V) qui remonte à l'époque de la conquête, c'est à dire à plus de dix siècles avant J.-C. Comment se fait-il que la langue des Israélites qui pénétrèrent en conquérants dans le pays de Canaan concorde sur tous les points essentiels avec la langue des anciens habitants du pays ? est-ce à cause d'une parenté originelle, est-ce par le fait d'un emprunt linguistique ? C'est ce qu'il n'est pas possible de décider. L'époque où s'est épanouie la littérature historique et prophétique à nous conservée est la période postérieure des Rois ;

nous possédons aussi de cette période un monument épigraphique : c'est l'inscription commémorative de l'achèvement du canal de Siloé, trouvée auprès de Jérusalem dans la tranchée de ce canal.

Au sujet de différences dialectales à l'intérieur de l'hébreu, nous n'avons qu'une tradition directe ; c'est l'information bien connue de Juges XII, 6 que les Ephraïmites dans le mot *Šibbǭlęþ* « épi » prononçaient *Samex* pour *Šīn ;* d'un renseignement aussi isolé, on ne peut naturellement rien déduire de plus. Pour ce qui est du vocabulaire, il est certain que les écrits provenant du royaume du nord, surtout le livre du prophète Hosée, montrent quelques particularités.

La disparition de l'indépendance juive fut, aussi pour les destinées de la langue hébraïque, un coup redoutable. Sans doute les exilés de Babylone n'abandonnèrent pas leur langue ; et même ils durent s'y attacher avec d'autant plus de ténacité qu'étaient plus pénibles les épreuves traversées par leur croyance. C'est donc ainsi que quelques-uns des plus beaux monuments de la littérature hébraïque, notamment le deuxième Isaïe (Isaïe, XL et suiv.), datent du temps de l'exil. A leur retour, les proscrits trouvèrent, aussi en Palestine, l'hébreu encore parfaitement vivant comme langue populaire.

Mais dès le commencement de l'époque hellénistique l'hébreu était mort. Les nombreux Juifs qui émigrèrent alors en Egypte, et plus loin encore vers l'ouest, ne pouvaient plus conserver leur langue maternelle dans un milieu de langue grecque. Leurs compa-



triotes restés en Palestine se trouvèrent dans la même situation vis-à-vis de l'araméen qui se répandit alors comme langue commune dans toute l'Asie antérieure ; et ils pouvaient d'autant moins facilement défendre contre lui leur idiome national que les deux langues étaient extraordinairement proches l'une de l'autre. Cette substitution de langue dut s'accomplir plus facilement encore que celle du haut-allemand aux dialectes populaires du nord de l'Allemagne.

Comme langue religieuse et scholastique, l'hébreu s'est maintenu bien des siècles après. On a encore beaucoup écrit en hébreu longtemps après qu'il était mort comme langue populaire. Le caractère de cette langue écrite dépend naturellement du degré de connaissance qu'ont les auteurs de la vieille littérature. Le livre de Sirach composé vers 200 av. J.-C., et du texte primitif duquel d'importants fragments ont été retrouvés depuis 1897 est encore écrit dans un hébreu très bon et très pur. Par contre d'autres écrits à peu près contemporains, ou un peu plus récents, comme Esther, l'Ecclésiaste, et nombre des Psaumes, nous font voir un hébreu fortement influencé par l'araméen qui était alors la langue dominante. Cette influence araméenne devait naturellement se faire sentir de plus en plus avec le cours du temps. Les discussions juridico-rituelles des premiers siècles après J.-C., conservées dans les deux Talmuds sont à coup sûr encore écrites en hébreu ; mais le vocabulaire y est déjà, en grande partie, emprunté à l'araméen. Néanmoins ces derniers représentants de la littérature hébraïque

eux-mêmes ont encore conservé quelques mots dont la consonance atteste l'origine purement cananéenne, et qui ne manquent que par hasard dans l'Ancien Testament. Il est clair au reste, que ce dernier, vu ses proportions restreintes, ne peut nous offrir qu'un extrait du patrimoine linguistique de la vieille langue.

Au point de vue phonétique, l'hébreu, aussi bien pour les consonnes que pour les voyelles, n'a en apparence presque pas subi de modifications, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque la plus récente; mais ce n'est certainement qu'en apparence. Les 22 lettres de l'ancien alphabet sémitique n'ont guère pu exprimer tous les sons de la langue. Elles ne marquaient dans une certaine mesure que des sphères d'articulations plus ou moins étendues. De même l'écriture arabe s'est constamment contentée de trois signes distinguant seulement les timbres vocaliques les plus importants. D'autre part, la tradition juive postérieure a trouvé nécessaire de distinguer par des points diacritiques les deux nuances du son *š*, exprimées par un seul signe graphique. Il est donc parfaitement possible que la prononciation à une époque ancienne ait distingué encore d'autres nuances phonétiques que plus rien ne nous atteste. La même chose vaut encore plus pour les voyelles qui à l'origine n'étaient pas indiquées du tout dans l'écriture. Peu à peu, il est vrai, les signes des semi-voyelles *u̯* et *i̯* sont apparus çà et là pour indiquer les voyelles longues *ū-ō*, *ī-ē*; mais les copistes des époques postérieures n'ont pas toujours reproduit servilement le modèle qu'ils copiaient ; ils ont placé

les signes conformément à la prononciation de leur époque. Au total, nous ne connaissons toutes les voyelles brèves que par la tradition juive qui fut fixée environ au VII[e] siècle après J.-C. d'après la récitation solennellement psalmodiée conservée pour le service du culte. La comparaison linguistique montre au reste la fidélité relative de cette tradition ; elle est beaucoup moins influencée par l'araméen qu'on ne devait l'attendre. Malgré tout, il faut ajouter qu'elle n'est pas en elle-même parfaitement fixe ; la ponctuation dite babylonienne a conservé nombre d'anciennes formes que la ponctuation tibérienne dérivée d'elle remplace déjà par des formations plus récentes. Environ mille ans auparavant la transcription des Septante nous a, de son côté, dans nombre de cas, conservé un état phonétique plus ancien ; et la transcription malheureusement fort imparfaite des noms hébreux dans les annales assyriennes nous offre quelque chose d'encore plus primitif.

13. Après l'hébreu, le dialecte cananéen le plus important fut le phénicien. Nous connaissons assez exactement le système consonantique du phénicien par de nombreuses inscriptions, dont quelques-unes peuvent remonter au IX[e] ou X[e] siècle avant J.-C., mais dont la plupart appartiennent à une époque postérieure au V[e] siècle. Le système consonantique concorde entièrement avec celui de l'hébreu ; toutefois, ici encore, on peut soupçonner que l'écriture ne représente qu'approximativement le véritable état phonétique du langage. Les noms des deux principales villes de la

Phénicie, Tyr et Sidon, sont écrits comme en hébreu avec la même initiale ṣ, que les Grecs, d'après leur transcription, durent entendre de deux façons différentes ; et la comparaison linguistique montre qu'ils durent entendre à peu près exactement. Dans le nom de Tyr, il y avait primitivement à l'initiale un *th* anglais sourd terminé par arrêt brusque (*þ*) qui passe en araméen à *ṭ ;* dans le nom de Sidon, il y avait par contre un ṣ. Nous ne connaissons les voyelles que par la transcription grecque des noms propres et de quelques mots phéniciens. Les différences avec l'hébreu, au point de vue vocalique, semblent en tout état avoir été plus importantes que les différences consonantiques. De même la syntaxe, autant que nous pouvons la connaître d'après le style concis des inscriptions, n'était pas absolument identique à celle de l'hébreu. La particularité la plus importante de la syntaxe hébraïque, qui lui est commune avec le moabite, l'emploi des temps dans le récit qui commence au parfait et se poursuit à l'imparfait apocopé, manque au phénicien. En revanche le phénicien possède une construction encore inconnue à l'hébreu mais qui se retrouve plus tard en arabe. C'est l'expression plus précise des temps par l'emploi d'un verbe auxiliaire (*kān* « il fut ») devant le parfait du verbe, pour rendre l'idée du plus-que-parfait.

Par leurs colonies, les Phéniciens répandirent leur langue dans les principaux pays du littoral de la Méditerranée ; mais ce n'est que dans l'Afrique du Nord, à Carthage et dans le pays environnant, qu'elle s'établit

d'une manière vraiment ferme. Nous ne connaissons également le punique que par des inscriptions, nombreuses, mais malheureusement très courtes pour la plupart, et les plus récentes sous une forme épigraphique affreusement barbare. Quant à la prononciation, nous la connaissons par quelques vers puniques donnés par Plaute dans son Pœnulus. Par malheur ces vers, qui probablement n'étaient pas tout à fait corrects dès le principe, furent en tous cas très défigurés par les copistes postérieurs ; et il n'est plus par conséquent possible de les comprendre d'une façon parfaitement sûre. Pour ce qui est du vocalisme, le trait caractéristique du punique est une certaine fermeture des voyelles; notamment $\bar{o}$ y passe à $\bar{u}$ (*Sufet* = hebr. *Šọ̄fē̤ṭ* « juge »). En néo-punique, comme dans les dialectes araméens récents, les laryngales, excepté ' et *h*, sont disparues. Dans la mère-patrie, il se peut que le phénicien se soit maintenu encore plus longtemps que l'hébreu. Néanmoins, là aussi, il était déjà complètement absorbé par l'araméen vers l'an 100 avant J.-C. La langue des inscriptions phéniciennes les plus récentes est déjà influencée par l'araméen aussi bien que l'hébreu des écrits postexiliques. Le punique se maintint plus énergiquement dans l'Afrique du Nord en face d'idiomes radicalement différents de lui, le latin et les dialectes berbères ; et dans ces contrées il était peut-être vivant encore au V[e] siècle.

14. La première invasion qui suivit celle des Cananéens dans les pays civilisés du Nord fut celle des Araméens. Depuis le XIV[e] siècle avant J.-C. la littéra-



ture des Assyriens et des Babyloniens nous mentionne les *Arimi* ou *Aḫlamē*, nomadisant dans le désert situé à l'ouest de la Mésopotamie, entretenant par leur brigandage l'insécurité sur la frontière du pays civilisé, et qui créèrent diverses principautés très éphémères. Ces nomades, sortant du désert, pénétrèrent dans les pays du nord de la Syrie où des peuples non-sémitiques avaient déjà atteint à une civilisation assez avancée. Les Araméens s'adaptèrent à cette civilisation antérieure et la développèrent, mais, par contre, imposèrent leur propre langue aux vaincus. Les monuments les plus anciens de l'araméen sont les inscriptions des princes du Sam'al trouvées dans la localité actuelle de Zinğirli; l'un des princes porte encore le nom non-sémitique de Panammu. Avec l'alphabet, les Araméens empruntèrent toutefois aussi aux Cananéens certaines habitudes orthographiques. On a vu plus haut que les Cananéens n'avaient qu'un signe pour plusieurs phonèmes d'un même groupe d'articulations. Les Araméens ont exprimé leurs sifflantes par les mêmes signes que les Cananéens. Les sons du sémitique commun *đ*, *þ*, *þ̣* qui ont fini par se confondre en cananéen avec *z*, *š* et *ṣ*, avaient été de bonne heure représentés dans l'écriture par les mêmes signes. Les Araméens les ont aussi confondus dans l'écriture, bien que *đ*, *þ*, *þ̣* soient devenus postérieurement chez eux *d*, *t*, *ṭ*. La même particularité orthographique est encore offerte par les inscriptions un peu plus récentes trouvées à Nerab près de Damas. Mais, dans celles-ci, il y a en outre à remarquer une influence grammaticale. Le pronom relatif n'est

pas *dī* ou *zī* comme il est habituel en araméen, mais bien *ša* comme en cananéen septentrional, et d'autre part également en assyro-babylonien ; on ne peut déterminer avec certitude si ce fait est attribuable à l'influence des Cananéens voisins, ou des Assyriens maîtres politiques du pays.

On a déjà vu comment l'araméen pénétra toujours plus avant dans l'empire assyrien, jusqu'à ce que finalement il devint lui-même prédominant et fit disparaître l'assyrien. Quelques petits monuments nous montrent comment son orthographe se débarrasse progressivement d'influences antérieures, et s'efforce d'exprimer la phonétique purement araméenne. Lorsque les Perses remplacèrent les Assyriens dans la souveraineté de l'Asie antérieure, l'araméen est déjà devenu la langue internationale commune ; il a aussi absorbé graduellement les dialectes cananéens. La situation officielle de l'araméen dans l'Empire perse est même si forte que, dans l'Asie Mineure, où jamais les Sémites n'ont vécu en groupes compacts, des gouverneurs perses font frapper leurs monnaies avec des devises araméennes. Récemment on a trouvé aussi à Arabsoun, l'ancienne Arabissos, en Cappadoce, une inscription de langue et d'écriture araméenne, relative à un culte mixte irano-sémitique ; ceci nous montre que dans ces contrées, à l'époque perse, l'araméen non seulement était la langue officielle, mais aussi, dans une certaine mesure, servait essentiellement à exprimer les manifestations de la vie intellectuelle. L'araméen a encore une situation analogue en Egypte à

l'époque perse. Que même longtemps après, dans ce pays, on le trouve employé dans des actes écrits sur papyrus, ceci s'explique en somme par ce fait que les rédacteurs de ces actes sont surtout des Juifs. Dans le domaine sémitique, l'araméen non-seulement fit disparaître les dialectes cananéens, mais empiéta aussi sur le domaine de l'arabe, à vrai dire seulement en tant que langue écrite. C'est ce que nous montrent quelques inscriptions provenant de l'oasis de palmiers de Teimā, dans le Ḥiğāz septentrional dont la plus ancienne et la plus importante remonte peut-être encore jusqu'à l'époque antérieure à la domination perse.

15. Les monuments littéraires araméens les plus anciens qui nous soient conservés proviennent des Juifs. Ce sont les récits araméens du livre d'Esdras qui forment proprement avec Néhémie un appendice au livre des Chroniques ; ils ne nous sont en conséquence conservés que dans une forme remaniée par l'auteur des Chroniques. Néanmoins la langue dans ce texte a encore un aspect un peu plus archaïque que dans le livre de Daniel écrit en l'an 167 ou 166 avant J.-C., et qui semble sorti d'un texte primitif dont nous avons le commencement et la fin en hébreu et le milieu en traduction araméenne. Au point de vue consonantique, la langue des inscriptions palmyréniennes remontant aux trois premiers siècles avant J.-C., et nabatéennes remontant au premier siècle sont identiques à cet ancien araméen occidental. Les Palmyréniens étaient eux-mêmes des Araméens, mais toutefois soumis à une aristocratie arabe ; par contre, les Naba-

téens étaient des Arabes auxquels l'araméen ne servait que de langue écrite ; aussi dans leurs inscriptions transparait souvent leur langue maternelle, l'arabe, comme on peut s'y attendre d'après leur degré de culture.

16. L'araméen occidental était aussi la langue parlée dominante en Palestine au temps de Jésus. Nous ne pouvons malheureusement pas avoir une connaissance précise de sa forme, à cette époque. Dans le Nouveau Testament on ne trouve en tout qu'environ seize mots de la langue indigène en transcription grecque. Mais le substratum araméen du plus ancien Evangile tel qu'il a été écrit par Marc se laisse encore, sous la forme grecque, reconnaître assez clairement dans la construction, l'allure du récit, et en partie aussi le vocabulaire. Malheureusement, nous ne connaissons aucun document du dialecte palestinien, remontant à l'époque chrétienne primitive. Les chrétiens de Palestine, comme tous leurs coréligionnaires araméens, furent depuis le IIIe siècle dans l'entière dépendance du centre intellectuel d'Edesse, et par suite se servirent longtemps des traductions de la Bible qui en provenaient. Seules les discussions christologiques qui divisèrent aussi le christianisme oriental firent cesser cette dépendance. Les Palestiniens furent melkites, et partisans des propositions du Concile de Chalcédoine, acceptées par l'empereur de Byzance ; comme tels, ils rompirent avec les Jacobites et les Nestoriens de l'est, et se créèrent depuis environ le VIe siècle une littérature originale dans leur dialecte

judéen propre. Tout d'abord, ce fut une traduction des Evangiles, qui, bien qu'écrite dans le lieu d'où le texte primitif était sorti, suit le texte grec beaucoup plus servilement que les vieilles traductions édessiennes, et par là est bien moins apte à nous représenter le génie de la langue de l'Evangile araméen primitif. Ensuite, ce furent une traduction de l'Ancien Testament, d'après les Septante, et des traductions en assez grand nombre d'œuvres de la littérature grecque d'église, hymnes, légendes, etc. Toutefois, ce dialecte céda beaucoup plus vite devant la conquête arabe que le syriaque d'Edesse, et jusqu'à ces derniers temps, on n'avait de cette langue qu'un document, un manuscrit des Evangiles conservé au Vatican. C'est seulement dans les dix dernières années qu'on a découvert au Sinaï, à Damas, en Egypte, des restes plus considérables, notamment une liturgie du Nil qui nous montre que ce dialecte était encore employé par les chrétiens d'Egypte dans le rituel, alors qu'elle avait depuis longtemps disparu dans l'usage de la vie quotidienne.

17. Beaucoup plus considérable que la littérature palestinienne des chrétiens fut celle des Juifs. Lorsque l'hébreu, devenu langue morte, ne fut plus compris du peuple, l'habitude s'introduisit dans la lecture du texte sacré à la synagogue, de faire suivre immédiatement chaque verset de sa traduction en langue parlée. Ce fut pendant longtemps une pratique orale ; il fallut que le temps eût sanctifié cette pratique elle-même pour qu'on se mît à noter les Targoums (c'est le nom de ces gloses). La première rédaction, qui n'est pas

antérieure au Ve siècle, fut celle du Targoum de la Tora attribué à Onkelos par confusion avec Aquilas, le traducteur de la Bible en langue grecque. Plus récent encore est sans doute le Targoum des Prophètes, texte qui n'a pas la même importance liturgique que la Tora. Les deux Targoums nous montrent le dialecte palestinien sous une forme assez pure, quoique naturellement contaminée de nombreux hébraïsmes. Par contre, les Targoums dits de Jérusalem, et postérieurs d'au moins deux siècles, sont déjà écrits dans un dialecte artificiel, mélange d'éléments araméens orientaux et occidentaux. Les deux plus anciens Targoums nous sont aussi conservés pour la plus grande partie par les Juifs de Babylone, qui les munirent tout d'abord du système de ponctuation qu'ils avaient créé. Tandis que la ponctuation tibérienne était fortement altérée dans la tradition de l'ouest, où la lecture du Targoum à la synagogue n'avait plus de signification pratique, les Juifs de l'Arabie méridionale conservèrent, et l'habitude de cette lecture, et la tradition du vocalisme babylonien que par conséquent nous n'avons pu bien connaître que dans ces derniers temps. Un peu plus ancienne encore que la langue des Targoums est celle de quelques petits monuments, comme les listes de jeûnes, quelques sentences, formulaires d'actes, etc. Considérablement plus récent par contre est le type de langue offert par les parties araméennes du Talmud de Jérusalem, qui est un dérivé de la langue parlée galiléenne. Les laryngales sont en grande partie déjà disparues et le reste du système consonantique est extrêmement usé.



18. Il y a une étroite parenté entre la langue galiléenne du Talmud de Jérusalem et la langue des Samaritains. Toutefois l'orthographe de cette dernière exprime d'une façon peut-être plus conséquente encore la disparition des laryngales. Nous ne connaissons malheureusement ce dialecte que par une traduction du Pentateuque, servilement calquée sur le texte hébreu, et qui même ne se fait pas faute de s'approprier tout simplement des mots hébreux, complètement étrangers à l'araméen. Au Moyen-âge les savants samaritains ont maintes fois cherché encore à écrire dans ce dialecte, alors que déjà il était mort, ce qui leur réussit généralement aussi peu que leurs essais pour écrire en hébreu.

19. La conquête arabe amena la disparition complète de l'araméen de l'ouest. C'est seulement dans trois villages écartés de l'Anti-Liban, près de Damas, qu'un dialecte araméen s'est conservé jusqu'à aujourd'hui. Mais ce dialecte étant complètement indépendant des vieilles langues littéraires a poussé beaucoup plus loin son évolution.

20. Dans l'est, le domaine de l'araméen s'étendit depuis les montagnes d'Arménie jusqu'à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate dans le Golfe persique, le long des vallées de ces fleuves. Ces dialectes orientaux se distinguent des dialectes occidentaux surtout par deux faits : le préfixe de la 3e pers. masc. sing. de l'imparfait n'est pas *i* comme en araméen occidental et dans toutes les autres langues sémitiques, mais *n* ; l'article affixé de l'araméen y a complètement



perdu sa signification originelle. Nous connaissons le dialecte araméen de Babylone sous une double forme. En Orient, les sectes religieuses se séparent d'habitude si profondément les unes des autres que même leurs langues respectives, dans un même pays, deviennent sensiblement différentes entre elles. Pour la Babylonie, nous avons des documents dans le dialecte des Juifs et dans le dialecte de la secte gnostique des Mandéens. Le premier nous est offert par le Talmud dit de Babylone ou plus exactement dans les parties qu'on appelle la Guémara ; de même que tous les autres dialectes judéo-araméens, il n'est pas resté absolument exempt d'influences hébraïques. La littérature des Mandéens fort importante d'autre part pour l'histoire religieuse de l'Asie antérieure a pour le linguiste cette valeur toute particulière d'offrir un dialecte purement araméen ; ni son vocabulaire ni sa syntaxe n'ont été contaminés soit par l'hébreu, comme les dialectes des sectes juives, soit par le grec, comme les dialectes des sectes chrétiennes. La représentation graphique du mandéen est également indépendante de l'orthographe traditionnelle des autres dialectes, et reflète fidèlement le véritable état phonétique de la langue. Celle-ci présente comme les autres langues néo-araméennes la chute caractéristique des laryngales.

21. Toutefois, le plus important de tous les dialectes araméens est celui de la Mésopotamie septentrionale. Edesse, située sur ce territoire, était dans les premiers siècles après J.-C. le centre de la culture araméenne.

Le dialecte de cette ville était très vraisemblablement employé comme langue littéraire déjà avant l'époque chrétienne, et par là avait reçu une certaine discipline scholastique. A vrai dire, il ne nous est conservé qu'un seul document qui remonte peut-être au temps du paganisme ; c'est la lettre de Mara bar Sarapion dont le langage ne se distingue pas d'ailleurs des productions postérieures de la littérature chrétienne. Celle-ci commence dès le IIe siècle avec des traductions de la Bible, et se développe en une production peu originale sans doute, mais très abondante, et s'étendant à toutes les branches de la vie intellectuelle de l'époque. Les discussions sur les deux natures humaine et divine du Christ, qui ébranlèrent la chrétienté au Ve siècle, divisèrent l'église syriaque, jusque là une, en deux camps ennemis. Les Syriaques occidentaux, soumis à l'empire romain, adoptèrent la doctrine monophysite de Jacob Baradaüs et reçurent de ce fait le nom de Jacobites, tandis que leurs frères de l'empire perse adoptaient la doctrine adverse de Nestorius. Par là les deux groupes syriaques — c'est ainsi que se nommèrent ces Araméens du fait que leur ancien nom ethnique, employé pour désigner les païens, tomba en discrédit, par la même aventure que celui d'Hellènes — devinrent si étrangers l'un à l'autre que leur langue littéraire primitivement une se divisa en deux branches distinctes. Dans l'ouest apparut la même tendance qu'en cananéen, et déjà propre selon toute vraisemblance à la population primitive non sémitique du pays, à altérer en $\bar{o}$ la voyelle $\bar{a}$ (voir ci-



dessus § 10). Or, comme depuis le VII[e] siècle la conquête arabe enleva à l'araméen la suprématie dans cette contrée, les deux sectes obéirent chacune à la nécessité de fixer, pour la récitation liturgique de la Bible, la langue qui allait disparaissant de l'usage courant. C'est ainsi que prirent naissance deux traditions pour la prononciation du syriaque ; des deux, c'est la tradition orientale qui a, au total, le caractère le plus archaïque.

Le syriaque n'est pas tout à fait mort après la conquête arabe du VII[e] siècle. Il a encore vécu après, pendant six siècles, comme langue littéraire et religieuse ; et sa littérature, autant qu'elle se rattachait aux traditions scientifiques de la Grèce, a eu sur celle des Arabes une notable influence. Plus important peut être encore a été le rôle civilisateur joué par le syriaque dans l'est. Il a été dit que l'araméen avait déjà servi de langue commune dans l'empire achéménide. De même, sous les Sassanides, il jouit encore d'une si grande influence, que les Perses de cette époque, d'abord adoptèrent pour leur propre langue l'écriture araméenne, puis avec elle de nombreux mots araméens employés comme idéogrammes. Dans la suite, les Manichéens, pour leurs œuvres religieuses composées en langue perse, employèrent un type d'écriture plus récent d'une forme proprement syriaque. Ils les transportèrent avec eux dans leurs pérégrinations jusqu'au cœur de l'Asie centrale. A Tourfan, localité du Turkestan chinois, on a dernièrement mis au jour des documents fort étendus de cette littérature. Quelques siècles

plus tard, cette marche vers l'est fut suivie aussi par les Nestoriens. Ils portèrent le christianisme jusqu'en Chine où le monument de Si-ngan-fu raconte sur deux colonnes parallèles, l'une en langue chinoise, l'autre en langue syriaque, les succès de la propagande nestorienne ; et là aussi leur activité civilisatrice n'a pas disparu sans laisser de traces ; les Mongols se servent encore aujourd'hui d'un alphabet dérivé de l'alphabet syriaque.

22. Comme langue vivante, l'araméen oriental s'est encore conservé dans quelques contrées écartées, dans le massif de Ṭūr 'Abdīn en Mésopotamie, dans quelques territoires situés à l'est et au nord de Mosoul, dans les montagnes kurdes qui en sont voisines, et sur la rive orientale du lac d'Ourmia. Ces dialectes, de même que ceux qui sont encore parlés dans le Liban, se sont beaucoup éloignés de l'ancien araméen. Les laryngales y sont aussi en partie disparues ; les occlusives palatales ont souvent passé à des affriquées ; les deux anciens temps sémitiques sont abandonnés, et remplacés par des formations nouvelles avec le participe, suivant une tendance qui se manifeste déjà en ancien syriaque. Le vocabulaire de ces dialectes est naturellement très influencé par les langues beaucoup plus vivaces de leurs voisins arabes, kurdes et turcs. Déjà au commencement du XVIIe siècle, des lettrés nestoriens cherchèrent à imiter la poésie sacrée de la vieille langue littéraire dans des écrits composés en *fellihi* — c'est le nom du dialecte araméen des ruraux des environs de Mosoul —. Au XIXe siècle, des mis-

sionnaires américains ont pour la première fois élevé le dialecte du lac d'Ourmia à la dignité de langue écrite et s'efforcent avec elle d'augmenter non seulement la culture théologique, mais encore la culture générale des populations qui le parlent. La propagande catholique n'a pas voulu demeurer en reste, et elle a imité cette pratique, mais avec moins de succès qu'à Beyrout, pour l'arabe, avec les chrétiens de langue arabe.

23. La dernière migration de peuples sémitiques fut celle qui amena les Arabes dans les pays de culture, et fit de leur idiome l'héritier de presque toutes les autres langues sémitiques. L'arabe, comme on l'a vu, forme avec l'éthiopien la branche méridionale du groupe sémitique occidental, par opposition à la branche septentrionale, c'est-à-dire au cananéen et à l'araméen. Il se distingue de ces derniers par une conservation plus complète du système phonétique primitif, très riche surtout dans ses variétés nombreuses de laryngales, vélaires et sifflantes. Il a aussi plus fidèlement préservé l'état ancien du vocalisme. La morphologie sémitique primitive nous est offerte par l'arabe dans son développement le plus riche, épuisant presque toutes les ressources possibles du système original. Il n'est pas douteux que par là la langue n'ait obtenu le moyen d'exprimer dans le verbe un très grand nombre de notions ; mais le phénomène du développement surabondant des pluriels brisés dans le système nominal ne peut guère être considéré que comme une floraison superflue et par là en réalité nuisible.

Dans l'Arabie même, on peut distinguer deux grands



groupes de dialectes : l'arabe méridional et l'arabe septentrional. Le dernier s'est ouvert à la civilisation postérieurement au premier ; mais il n'en a produit que des fruits plus riches. L'opinion encore généralement répandue jusqu'à ces derniers temps, que les Bédouins du nord de l'Arabie n'avaient connu aucune civilisation avant l'apparition du prophète Moḥammed, est à coup sûr erronée. Dans le pays où le désert est limitrophe du pays civilisé, les Arabes n'échappèrent pas à l'influence de leurs voisins. Nous avons vu qu'à l'époque perse d'abord, à l'époque romaine ensuite, apparurent des états arabes de culture araméenne, avec l'araméen pour langue écrite. Presque tous les concepts relatifs à la civilisation sont exprimés en arabe par des mots araméens ; et, dans ces emprunts, on peut distinguer deux couches, une ancienne et une récente (voir ci-dessous § 55). D'autre part, d'assez bonne heure, on a gravé aussi toute sorte de choses en langue et en écriture indigènes. Ces documents ne sont pas sans doute de grandes inscriptions de contenu politique ou religieux, mais seulement des graffiti dans lesquels des bergers nomades ont transmis leurs noms à la postérité. L'alphabet de ces inscriptions n'est pas araméen ; c'est une variété de l'alphabet de l'Arabie méridionale, directement dérivé du phénicien. La langue n'est pas encore identique à la langue littéraire des siècles suivants ; elle se distingue surtout d'elle par l'emploi d'un article *ha*, ou *han*, et non *al*. On a trouvé de ces inscriptions depuis Damas jusqu'à El-ʻOela dans le Ḥiǧāz septentrional ; on les répartit en trois



types qu'on a appelés ṣafaïtique, liḥyanite, et thamudéen. Mais ces vieux systèmes graphiques cédèrent devant l'écriture araméenne, car cette écriture s'imposait comme le produit d'une culture supérieure, et plus spécialement devant la forme locale qu'elle avait prise chez les Nabatéens. Le plus ancien texte arabe qui revête cette forme a été récemment trouvé à En-Nemāra près de Damas ; il date de l'année 328 après J.-C. et orne le tombeau d'un roi arabe. La langue est déjà presque tout entière celle de la littérature postérieure, à quelques formes dialectales près, qui sont également attestées à l'époque classique. Des types analogues se montrent dans les deux inscriptions arabes les plus anciennes après celles d'En-Nemāra, celle de Zabad près d'Alep (512 ou 513 après J.-C.) et celle du Ḥaurān au sud de Damas (568 après J.-C.) ; elles offrent à côté du texte arabe, la première un texte syriaque et un texte grec, la deuxième seulement un texte grec.

24. Les Arabes, s'ils n'ont laissé de leur langue avant Moḥammed que de rares monuments lapidaires, possédaient par contre à cette époque une poésie nationale en plein épanouissement. Les artisans de cette œuvre poétique ne furent pas au reste tous les Arabes, mais seulement ceux du Ḥiğāz central, du Neğd, et des pays voisins du Neğd jusqu'à et y compris la région de l'Euphrate (Nöldeke). Les Arabes de Syrie soumis à l'Empire romain ne furent pour la poésie arabe que des transmetteurs. Tous les poètes des pays précités quoiqu'ils appartinssent à différentes tribus, se servi-

rent d'une langue commune, qui sous la forme où ils l'employèrent, n'était précisément à n'en pas douter qu'une langue poétique. Il n'y a absolument rien de hasardé à admettre l'existence d'une telle langue, à une époque où la poésie n'avait pas recours à l'écriture, ou du moins n'avait pas de préférence marquée pour son emploi. Bien des exemples analogues chez les peuples dits sauvages légitiment cette façon de voir. Cette langue de la poésie arabe se distingue par une grande richesse de formes grammaticales et marque dans la finesse d'expression des rapports syntaxiques le plus haut point du développement des langues sémitiques. Son vocabulaire est extraordinairement riche ; c'est un fleuve qu'alimentent les sources de tous les dialectes particuliers des tribus. Au reste cette richesse que les lexicographes indigènes se plaisent tant et si souvent à louer de façon un peu excessive, ne marque pas que les Arabes aient largement pris conscience de l'univers. Au contraire, il est bien plutôt le signe qu'ils n'en ont eu qu'une conscience restreinte. Le Bédouin observe de la façon la plus aiguë les moindres aspects de son milieu naturel, surtout dans la mesure où ils offrent pour lui un intérêt personnel ; et il désigne par des mots particuliers tous les détails de la topographie du désert, des qualités des animaux, etc. Ce n'est aucunement là un monopole des Sémites ; dans des conditions de culture analogues, ce trait se retrouve chez les peuples les plus différents. Mais cette même langue arabe est également capable d'exprimer les délicats sentiments de l'amour, de l'honneur, etc. ; et,



malgré ses allures réalistes, elle possède un grand charme poétique. C'est avec raison que les Arabes ont placé fermement leur idéal dans la langue de la poésie antéislamique.

25. A côté de la langue poétique, il y avait aussi dans l'Arabie du Nord des dialectes de tribus sur lesquels à vrai dire les grammairiens postérieurs ne nous donnent que de maigres renseignements. Toutefois il est un de ces dialectes que nous connaissons de façon plus précise, celui de La Mecque. C'est lui qui est à la base du livre du prophète Moḥammed, le Coran, encore qu'il soit bien possible que Moḥammed se soit efforcé d'accommoder un peu son langage à la langue consacrée de la poésie. Dans la transcription, qui n'est certes pas l'œuvre du prophète lui-même, mais qui du moins est bien celle de son entourage immédiat, se reflètent des combinaisons phonétiques qui s'écartent sensiblement de celles de la langue classique. L'autorité religieuse du livre fit qu'on n'osa rien changer à son orthographe, et que bien plutôt même, on la considéra essentiellement comme une norme. Lorsque, plus tard, on ajouta des voyelles et d'autres signes de lecture à l'écriture exclusivement consonantique, on suivit dans leur emploi les règles de la langue classique ; ils furent par rapport aux consonnes qu'on n'osait changer, comme en hébreu les *qᵉrē* (variantes qu'on lit) par rapport au *kᵉṯîb* (texte consonantique).

26. Grâce au Coran, l'arabe a pris une extension telle que n'en connait presque aucune autre langue du monde. Pour tous les musulmans il est le seul idiome



qu'il soit licite d'employer dans la prière. Par là l'arabe depuis longtemps a acquis une situation bien supérieure à celle de toutes les autres langues parlées par des peuples musulmans. Il a été la langue littéraire commune ; et même après l'apparition de littératures nationales chez les peuples soumis, il s'est en partie, jusqu'à nos jours, maintenu dans le domaine scientifique comme langue unique. Dans cette littérature domine en principe l'arabe classique, qui est proprement la vieille langue de la poésie avec un vocabulaire accommodé à des états de choses nouveaux. Chez les Arabes eux-mêmes, cette langue n'a pas été entièrement soustraite aux influences des dialectes populaires vivants ; mais elle les a empêchés jusqu'à aujourd'hui de recevoir un développement littéraire autonome.

27. Dès l'époque du plein épanouissement de la culture arabe, il était naturellement immanquable que les dialectes tribaux gagnassent de plus en plus de terrain dans la pratique quotidienne, alors même que les gens cultivés s'appliquaient à parler la langue classique. Les langues des peuples soumis, notamment le persan, apportèrent aussi leur contribution au vocabulaire des dialectes arabes vulgaires ; c'est toutefois une conception erronée des grammairiens indigènes d'attribuer aux seules influences étrangères la corruption de la langue arabe. Malheureusement, nous ne connaissons les dialectes vulgaires du Moyen-âge que par de maigres notices des grammairiens, et par des échantillons de la vraie langue parlée, plus rares encore, comme les quelques textes de chants bédouins donnés par

l'historien Ibn Khaldoun. Ce n'est qu'au XIXe siècle que des savants européens ont étudié les dialectes arabes parlés aujourd'hui. Nous pouvons y distinguer cinq grands groupes : dialectes de la péninsule arabique, de la Mésopotamie, de la Syrie, de l'Égypte et ceux de l'Afrique du Nord. Ce sont ces derniers qui se séparent le plus profondément des autres. La vieille vocalisation, très riche, est ici extrêmement réduite ; et des complexes consonantiques étroits apparaissent, visiblement sous l'influence des langues berbères. Le trait caractéristique le plus important de la morphologie maghrébine est la formation nouvelle de la 1re pers. pl. de l'imparfait d'après l'analogie de la 2e et de la 3e personnes ; d'autre part de ce pluriel a été retiré une nouvelle 1re pers. sing. qui en conséquence a la même forme que l'ancienne 1re pers. pl. (arabe ancien ***naktub*** > ***neketbu*** d'après ***i̯eketbu*** ; arabe ancien ***'aktub*** remplacé par ***nekteb*** d'après ***i̯ekteb***). Un de ces dialectes, celui de Malte, a eu un développement tout à fait à part ; comme il était parlé par des chrétiens, il a échappé depuis des siècles à l'influence des autres dialectes parlés par des musulmans ; et en revanche il a subi dans ses transformations une très forte influence italienne. C'est aussi le seul dialecte dans lequel, il y a déjà plus de 50 ans, on ait imprimé des livres en caractères romains.

28. Mais les dialectes du nord de l'Arabie diffèrent beaucoup moins entre eux qu'ils ne diffèrent de la langue des habitants de l'Arabie méridionale. Ces populations, habitant un pays naturellement fertile et

profitant en outre du transit commercial de l'Inde, avaient, déjà bien des siècles avant J.-C., atteint un haut degré de culture. Ils avaient emprunté l'alphabet cananéen en l'accommodant au consonantisme plus riche de leur propre langue, et lui avaient donné un nouveau développement. Leur système phonétique concordait au total avec celui de l'arabe ; cependant il distinguait encore, sans les avoir au reste conservé dans leur état primitif, les trois sifflantes du sémitique commun réduites à deux en arabe. Leur langue nous apparait elle aussi divisée en deux dialectes : le sabéen et le minéen. Le dernier se rapproche du sémitique oriental par la présence de *s* dans le pronom de la 3e pers. et dans la forme factitive du verbe. Ce dialecte transporté par une colonie commerciale à El-'Oela dans le Ḥiǧāz se rencontre ailleurs à côté du sabéen ; il y avait peut-être encore un troisième dialecte, celui du Ḥaḍramaut. Nous ne connaissons le sabéen et le minéen que par des inscriptions, nombreuses au reste et dont certaines sont très longues, mais dont l'intelligence offre de grandes difficultés à cause de leur caractère religieux, et plus encore en raison des expressions techniques d'architecture qu'elles contiennent. Le fait que toutes les inscriptions, des plus anciennes aux plus récentes datant du VIe siècle après J.-C., n'accusent presqu'aucune évolution linguistique, doit être naturellement attribué au caractère de langue écrite fixée, et non de dialecte populaire, de l'idiome qu'elles nous offrent. La conquête musulmane fit triompher la langue des Arabes



septentrionaux dans l'Arabie du sud. La florissante culture du pays avait au reste déjà disparu auparavant. Ce n'est que dans les districts maritimes écartés de Mahra et de Chiḥr, et dans l'île de Socotra que des dialectes proprement sud-arabiques se sont maintenus jusqu'à nos jours ; ces dialectes ne sont pas au reste les descendants directs de la langue écrite. Dans leur isolement, ils se sont plus éloignés du vieux type sémitique que les autres dialectes arabes, et même que les dialectes populaires araméens.

29. Proche apparentée à l'arabe méridional est la langue des Sémites qui, venus justement de l'Arabie du Sud, colonisèrent l'Abyssinie située en face et se mélangèrent fortement aux vieux habitants chamitiques de ce pays. Nous ne connaissons pas l'époque exacte de cette invasion ; mais elle eut lieu toutefois longtemps avant J.-C., et selon toute vraisemblance, se fit graduellement. Leur langue est appelée *ge'ez* d'après leur nom national, ou souvent encore *éthiopien* d'après un nom grec qui désigne les Abyssins et qu'eux-mêmes se sont déjà appliqués. Nous ne la connaissons qu'après le début de l'ère chrétienne et d'abord par des inscriptions ; la plus ancienne, celle du roi 'Ēzānā, datant environ de 350 après J.-C. est encore écrite sans voyelles et accompagnée d'une transcription en caractères sabéens. Une autre inscription plus récente, en éthiopien, celle du roi Ela 'Amīdā, est encore écrite en caractères sabéens ; mais c'est probablement déjà le même roi qui fit faire une inscription où se montre la grande particularité de l'écriture éthiopienne, l'expres-

sion des voyelles non représentées dans les anciens alphabets sémitiques, par des modifications internes de la forme des consonnes. D'autre part la phonétique est ici déjà moins archaïque que celle de l'arabe. Non seulement les trois sifflantes sont réduites à deux comme en arabe septentrional, mais aussi l'articulation des spirantes dentales avec ouverture en forme de fente (spaltförmige Engenbildung) est abandonnée comme en hébreu et en assyrien. La langue des deux inscriptions du roi Tazānā, fils du roi Ela ʽAmīdā, écrites sur son ordre, la première avant, la seconde après sa conversion au christianisme, est déjà identique à celle de la traduction éthiopienne de la Bible, effectuée vraisemblablement vers le même temps. Avec le triomphe du christianisme en Ethiopie, apparut une littérature ecclésiastique se rattachant à la Bible, assez riche, et en grande partie traduite du grec. La langue de cette littérature a sur les autres idiomes sémitiques l'avantage d'une syntaxe plus libre et d'un style plus rapide qui — sans qu'on en puisse faire la preuve — peut être attribué à une influence étrangère.

30. La langue geʽez n'a pas joui d'une longue existence. Pendant la période de troubles qui au XIIe siècle amena la chute de l'ancien royaume d'Aksoum, le peuple geʽez perdit toute importance politique. La dynastie salomonide, originaire du Choa, dans l'Abyssinie du sud, qui depuis l'an 1270 réalisa à son profit l'unité de l'empire et garda le pouvoir jusqu'en 1855, appartenait au peuple amharique ; ces Amhara parlaient

une langue apparentée sans doute au ge'ez, mais cependant très différente. Malgré cela, c'est seulement avec cette dynastie que commença l'épanouissement propre de la littérature éthiopienne. Cette littérature ne montre alors au reste presque aucune tendance originale. Elle est sous l'entière dépendance de la littérature arabe chrétienne qui fleurit en Egypte ; la construction de la phrase fut alors beaucoup plus influencée par l'arabe qu'elle ne l'avait été auparavant par le grec. Dans l'orthographe, peu à peu de plus en plus altérée, la phonétique des dialectes récents se substitue à celle de la vieille langue. La réduction des sifflantes fait encore un pas de plus : *ḍ* lui aussi se confond avec *ṣ* ; et les laryngales se réduisent à l'occlusive glottale et à *h*.

31. Au centre du pays, à proximité de l'ancienne capitale Aksoum, une langue nouvelle se développa du ge'ez. C'est le *tigriña*, ainsi appelé du nom de sa patrie, le pays de Tigrē, auquel on a donné une finale amharique. Cette langue est fortement influencée par l'amharique dominant dans le pays. Le caractère ancien est un peu plus fidèlement conservé par le dialecte parlé plus au nord dans la colonie italienne d'Erythrée, et dans les îles Dahlak. On distingue ce dialecte sous le nom artificiellement choisi de *tigrē*, celui du pays lui même. Le tigrē ne provient pas au reste du ge'ez lui-même, mais d'un dialecte proche apparenté. Le fait qu'au total il s'est conservé sous une forme plus archaïque s'explique par l'islamisme de ceux qui le parlent. Cette particularité religieuse leur a interdit des rapports



plus étroits avec les chrétiens de langue amharique. Ces musulmans ne sont pas, au reste, de race sémitique ; ce sont des Chamites assez purs ; et en conséquence leur langue a d'autre part été proprement influencée par les langues chamitiques.

32. Dans le sud de l'Abyssinie, dans les pays situés au nord et au sud du lac Tana, les Sémites furent absorbés beaucoup plus tôt et dans de bien plus fortes proportions par les populations chamitiques. Les Amhara apparentés aux Ge'ez avaient sans doute imposé leur langue aux Chamites. Mais ceux-ci avaient modifié d'après leur génie propre cette langue sémitique. La phonétique est devenue très différente de celle de l'ancien sémitique par la réduction déjà mentionnée des sifflantes et des laryngales. Il faut y ajouter une mouillure très étendue des liquides, des palatales et des dentales. Mais c'est dans la construction que l'influence chamitique se fait le plus sentir. Presque toutes les lois du sémitique commun sont ici renversées. Les pronoms qui sur le reste du domaine sémitique ne montrent que des différences minimes sont ici presque entièrement dénaturés par des formations nouvelles. Dans le nom, la vieille formation du féminin et du pluriel n'est plus vivante. Elle n'est demeurée que dans quelques formes figées. Le vocabulaire pour moitié au moins est emprunté au chamitique ; et l'autre moitié d'origine purement sémitique s'est, par l'effet de l'évolution phonétique, fort éloignée des types primitifs. L'amharique, bien qu'il eût été élevé au rang de langue officielle par la dynastie salomonide déten-

trice du pouvoir depuis l'année 1270, demeura encore longtemps exclu de la littérature où le geʿez resta dominant. Ses plus vieux monuments sont quelques chants de guerre du XVe et du XVIe siècle. Dans la littérature politique, c'est-à-dire les chroniques et diverses œuvres relatives à l'organisation du royaume et de la cour, l'influence de l'amharique se fait au reste si fortement sentir, notamment dans le vocabulaire, que les Abyssins eux-mêmes considèrent comme une production à part la « langue des chroniques » (*lesānā tārīk*). Mais il n'y a de littérature purement amharique que depuis le XVIIe siècle et ses documents, aujourd'hui encore très rares, ne doivent partiellement leur existence qu'à l'influence de missionnaires européens.

33. Des dialectes de l'amharique, qui s'en écartent dans une forte mesure, sont parlés au Gurāguē (au sud du Choa) et notamment à Harar, centre commercial bien connu situé à l'est du Choa. La langue de Harar est aujourd'hui devenue incompréhensible pour les Amhara proprement dits ; cela tient d'abord à ce que cette langue n'a pas été influencée par les mêmes langues chamitiques que l'amharique, et aussi à ce que l'arabe, du fait que l'islam est la religion dominante à Harar, a agi sur la langue du pays.

4



IIe PARTIE.

L'écriture semitique.

34\. Les Sémites orientaux, Babyloniens et Assyriens, se servaient du système extraordinairement compliqué de l'écriture cunéiforme, inventé par leurs prédécesseurs en Babylonie, les Sumériens. Par contre tous les Sémites occidentaux possèdent un alphabet commun, qui, originairement composé de 22 lettres, n'exprime que les consonnes, y compris les semi-voyelles u̯ et i̯. La plus vieille forme de cet alphabet nous est offerte par une inscription phénicienne de Chypre, qui remonte bien au Xe siècle avant J.-C. ; le monument immédiatement postérieur est la pierre commémorative du roi moabite Mēša' (voir ci-dessus § 11). — On ne peut jusqu'à présent rien dire de certain sur l'origine de cet alphabet ; on sait que, emprunté par les Grecs, il a donné naissance à tous les systèmes d'écriture de l'Europe et de l'Asie occidentale. Comparé aux alphabets d'autres peuples, il apparaît comme déjà très perfectionné ; et d'autre part nous n'en connaissons chez les Sémites de l'ouest eux-mêmes absolument aucune ébauche antérieure et plus primitive ; aussi vient-il naturellement à l'esprit d'en chercher ailleurs l'origine, et c'est ainsi qu'on a fait succesivement à ce sujet cinq hypothèses :



I. Dès 1859, de Rougé a voulu dériver l'alphabet sémitique de l'écriture égyptienne ; en fait les éléments phonétiques des hiéroglyphes concordent avec le système de l'écriture sémitique sur un point essentiel : le principe de ne représenter que les consonnes ; il serait donc bien possible que les inventeurs de l'alphabet sémitique aient emprunté à l'Egypte au moins ce principe. D'autre part, toutes les tentatives faites pour montrer dans certains hiéroglyphes le prototype des lettres de l'alphabet ont échoué.

II. En 1877 Deecke a voulu dériver les lettres de l'alphabet du système cunéiforme du sémitique oriental. Mais il prenait pour point de départ les formes néo-assyriennes de cette écriture, ce qui déjà, pour des motifs chronologiques, était inadmissible. Dans son livre sur « la genèse du cunéiforme », Delitzsch a voulu en 1899 ramener les lettres à l'ancien système d'écriture figurée du babylonien. Mais ce système, à l'époque où apparut l'écriture sémitique occidentale, était déjà hors d'usage depuis plus de 2000 ans, bien qu'il pût se rencontrer encore à Babylone des prêtres capables de le lire. Comment un sémite de l'ouest serait-il parvenu à remettre la main sur ces caractères figurés, depuis longtemps tombés dans l'oubli ? Le cunéiforme ayant été au XVe siècle avant J.-C. (voir § 9) l'instrument commun des rapports sociaux pour toute l'Asie antérieure, il serait historiquement permis de supposer que l'écriture alphabétique elle aussi provient de lui ; mais le cunéiforme qui n'a jamais dépassé le stade de caractères syllabiques manquant de simplicité et de

souplesse, ne prêtait pas le moins du monde à l'invention des caractères alphabétiques.

III. Jensen a, en 1899, voulu dériver l'écriture sémitique de celle des monuments hittites trouvés dans la Syrie du nord et en Asie mineure, qui semble se rattacher elle-même à l'écriture égyptienne. Mais l'analogie avec les lettres sémitiques des signes hittites considérés par ce savant comme leur prototype est trop faible pour emporter la conviction.

IV. Evans, le révélateur de la vieille culture crétoise, qui a retrouvé le palais de Minos, a tenté, mais aussi sans preuves convaincantes, de dériver l'alphabet sémitique de l'ancien système de l'écriture crétoise, qui serait dérivé lui-même du système égyptien.

V. Tout récemment (1906) Prætorius a découvert quelques ressemblances vraiment frappantes entre l'alphabet cananéen et le syllabaire des Grecs chypriotes ; celui-ci a dû être anciennement répandu en dehors de Chypre chez certains peuples de l'Asie mineure et peut avoir fourni aux Sémites sinon le principe, du moins des éléments essentiels de leur écriture.

35. Encore que la question de l'origine de l'alphabet reste jusqu'à présent sans réponse décisive, il semble du moins possible d'indiquer dans l'alphabet lui-même les traces d'une évolution interne. Comme les Sémites orientaux sont arrivés peu à peu seulement à une distinction précise des sifflantes, et que plus tard les Sémites méridionaux ont développé l'alphabet à la mesure de leur système phonétique, Lidzbarski, à la suite d'Halévy ont remarqué les faits suivants : 𐤇 ḥ

= η semble être un simple développement de ∃ *h* = ε ; et 王 *s* = ξ, de ⌶ *z* = ζ ; que ⊗ *ṭ* = θ ne se distingue de ✕ *t* = τ que par le cercle qui le limite ; et que ʬ *ṣ* peut provenir de W = *š*. — De même l'ordre des lettres qui aujourd'hui nous est familier est sans doute très vieux, car il fut déjà emprunté par les Grecs avec les lettres elles-mêmes ; mais peut-être n'est-il cependant pas absolument primitif ; car les Abyssins connaissent un autre ordre qui ne peut être dérivé du premier. Les noms des lettres ont aussi été déjà empruntés par les Grecs avec les lettres elles-mêmes ; mais sur ce point encore, les Sémites méridionaux semblent au moins pour une lettre avoir gardé un nom plus ancien : c'est celui de *N* dont la forme la plus ancienne ϟ correspond plutôt à leur dénomination de *naḥās* « serpent » qu'à celle de *nūn* « poisson » des Sémites septentrionaux.

36. Le plus vieux monument de l'écriture hébraïque qui nous soit conservé est l'inscription de Siloé déjà citée plus haut (§ 12) ; ses caractères sont tout proches de ceux du phénicien et du moabite. Cette ancienne écriture cananéenne doit avoir encore été en usage chez les Juifs jusqu'au temps de Néhémie ; car lorsque les Samaritains se séparèrent d'eux, ils emportèrent le Pentateuque écrit en caractères vieux cananéen. Sur des monnaies, cette écriture apparait chez les Juifs eux-mêmes jusqu'encore en l'année 135 avant J.-C.

37. A l'époque hellénistique, les Juifs en même temps qu'ils adoptaient la langue courante araméenne, pri-

rent aussi l'écriture araméenne. Celle-ci remontait également à l'alphabet vieux cananéen, mais de bonne heure s'était développée en un caractère plus cursif. Cette tendance vers l'écriture cursive a été dans la suite artificiellement supprimée par les Juifs dans les manuscrits de la Bible, mais se trahit pourtant dans plusieurs lettres par la courbure des traits inférieurs qui descendent tout droit encore dans les types plus archaïques des finales. On a vu plus haut (§ 21) la grande importance prise par l'écriture araméenne et plus spécialement par l'écriture syriaque dans la culture orientale. Plus tard ce furent aux Nabatéens que les Arabes empruntèrent leur propre écriture, par eux transmise, dans la suite, à tous les peuples qui se convertirent à l'islam.

38. Mais, anciennement, il apparait dans l'Arabie du sud une graphie particulière, dérivée aussi, au reste, du vieux cananéen, qui sut exprimer le système phonétique plus complet du sémitique méridional par diverses modifications de la forme primitive des lettres. Durant un certain temps, cette écriture fut répandue aussi dans l'Arabie du nord jusque dans la région de Damas ; et les Sémites envahisseurs la transplantèrent en Abyssinie où elle domine aujourd'hui encore.

39. Tous les systèmes graphiques des Sémites occidentaux ne représentaient originairement que des consonnes. U̯ et i̯ ayant partiellement perdu en hébreu et en araméen leur fonction consonantique primitive, par la contraction des anciennes diphtongues, on employa aussi ces deux lettres à la représentation de voyelles

ū-ō, ī-ē, même lorsqu'elles ne provenaient pas de diphtongues. De même ***h*** en hébreu et ' en araméen servirent à représenter ***ā***. C'est en arabe que cette représentation des voyelles a été le plus complètement réalisée. — Quant aux voyelles brèves, les Syriaques d'abord, puis à leur suite les Juifs, et plus tard les Arabes les marquèrent par divers petits signes placés sur et sous les lettres. Les Jacobites se servirent plus tard, dans ce but, simplement des voyelles du grec. Seuls, les Mandéens ont, tout à fait indépendamment, poussé jusqu'à l'expression complète de leurs voyelles le principe de la représentation vocalique par des signes originairement consonantiques, principe qui l'emporta aussi en Occident. Des indices de cette tendance se trouvent aussi dans l'orthographe juive de basse époque. Enfin les Abyssins ont trouvé le moyen d'exprimer graphiquement toutes les voyelles par des modifications des signes consonantiques eux-mêmes.

3e PARTIE.

Grammaire comparée des langues sémitiques

CHAPITRE I. — PHONÉTIQUE.

I. Système phonétique du sémitique.

40. Il résulte de la comparaison des langues sémitiques qu'à une certaine période originelle elles ont possédé en commun les phonèmes suivants :

1. Deux occlusives labiales, un ***p*** sourd aspiré et un ***b*** sonore.

2. Deux occlusives dentales, un ***t*** sourd aspiré articulé avec la pointe de la langue au bord des dents de la machoire supérieure et un ***d*** sonore articulé de la même manière.

3. Un *ṭ* sourd dont l'explosion est suivie d'arrêt brusque articulé emphatiquement avec le dos de la langue aux alvéoles.

4. Deux occlusives palatales, un *k* sourd aspiré et ***g*** sonore.

5. Une explosive sourde vélaire emphatique ***q*** avec arrêt brusque après l'explosion.

6. Deux spirantes interdentales ou postdentales, une sourde ***þ*** et une sonore ***đ*** ; dans l'articulation de ces



phonèmes l'air passe par une ouverture en forme de fente (spaltförmige Enge) entre le bord des dents de la machoire supérieure et la pointe de la langue.

7. Deux spirantes articulées de la même manière, mais emphatiquement, avec élévation du dos de la langue aux alvéoles et arrêt brusque de l'émission du son, une sourde *ṗ* et une sonore *ḏ̣*.

8. Cinq sifflantes et chuintantes, un *s* sourd articulé avec la pointe de la langue appliquée au bord des dents de la machoire supérieure, de manière à laisser une ouverture en forme de conduit (rillenförmige Enge), un *ś* sourd articulé avec la pointe de la langue aux alvéoles, le dos de la langue étant peu élevé et infléchi en masse concave, un *š* articulé de la même manière mais avec un creusement plus prononcé du dos de la langue, un *ṣ* sourd emphatique articulé au moyen du dos de la langue contre les alvéoles, avec arrêt brusque de l'émission du son, et un *z* sonore articulé au bord des dents de la machoire supérieure.

9. Deux spirantes vélaires, une sonore *ġ* et une sourde *ḫ*.

10. Quatre laryngales, l'occlusive glottale ', la spirante laryngale sourde *h*, une variété de cet *h* articulée avec une forte pression interne du larynx *ḥ*, et un ʿ (ʿain) articulé de la même manière, mais sonore.

11. Quatre sonantes, la nasale labiale *m*, la nasale dentale *n*, un *l* et un *r* dont on ne peut déterminer s'il était articulé primitivement par la langue ou la luette en vibration.

12. En dehors de ces 27 consonnes et sonantes, le



système consonantique du sémitique comprenait aussi les deux semi-voyelles *u̯* et *i̯*.

13. Parmi les voyelles du sémitique on ne distingue pour les besoins de la grammaire que les trois nuances vocaliques principales *a*, *i*, *u*, avec leurs longues *ā*, *ī*, *ū*, dont en réalité des nuances variées sont déterminées par le voisinage consonantique. La liaison avec les semi-voyelles *u̯* et *i̯* produit les diphtongues descendantes *au̯* et *ai̯*.

II. Les combinaisons de phonèmes.

1. Phonèmes et alliances de phonèmes.

41. a) *Attaques* (en all. Einsätze). Toute voyelle à l'initiale d'un mot avait primitivement en sémitique une attaque brusque, c.-à-d. accompagnée d'une explosion glottale ('). Mais au cours du développement des différentes langues se sont introduites plus d'une fois des voyelles avec attaque vocalique douce.

En assyrien on peut reconnaître l'existence de l'attaque vocalique douce à la contraction, qu'on rencontre parfois, de *lā* « ne... pas » avec une voyelle subséquente (*limnu* « méchant » de **lā imnu* « pas juste ») et à celle de *lū* avec les préfixes verbaux à initiale vocalique (**lū ikšud* > *likšud* « qu'il conquît »). Il faut admettre aussi son existence pour les voyelles qui se trouvent en position initiale de mot après chute des laryngales (v. § 53). En arabe il y a attaque vocalique douce à l'initiale de l'article *al* et des mots où un

groupe initial de deux consonnes est précédé d'une voyelle prothétique secondaire (v. ci-dessous § 132). En éthiopien, hébreu et araméen il faut attribuer une attaque vocalique douce aux voyelles *ū* et *ī* provenant de *u̯ĕ* et *i̯ĕ*.

Dans les dialectes modernes de l'arabe l'attaque vocalique est parfois remplacée par un *i̯* (plus rarement un *u̯*), probablement à l'origine pour éviter un hiatus après voyelle. Ex. fréquents en maltais : *'ena* > *i̯ena* « moi » (nédroméen et tangérois *i̯āna*), *'au̯* > *i̯ou̯*. « ou » ; égyptien *'idn* > *u̯idn* « oreille » ; tlemcénien *'ins* > *i̯ens* « espèce humaine ».

42. b) *Détentes vocaliques* (en all. Absätze). La détente brusque (fester Absatz) se rencontre dans de nombreux mots sémitiques comme élément constitutif essentiel de la racine trisyllabique, par ex. *ra's* « tête », *bi'r*, « puits », *i̯a'kul*, « il mange ». En assyrien cette détente brusque a déjà constamment disparu avec allongement compensatoire de la voyelle : *rēšu*, *ēkul* ; de même en araméen *rēšā*, *i̯ēxul*, *nēxul*[1]. En arabe ancien au contraire la détente brusque avait été conservée, mais avait déjà disparu dans le dialecte mecquois qui est à la base de l'orthographe classique (c'est pour cette raison que celle-ci écrit *bīr* et *būs* « malheur » pour *bi'r* et *bu's*), de même qu'elle a disparu dans les dialectes vulgaires postérieurs. En éthiopien l'allongement vocalique des formes de cette espèce (*mā(')kala*

[1] *x* représente un son analogue au *ch* fort allemand v. § 122 (N. des Traducteurs).

« entre (prép.) » de ***ma'kala*) révèle la perte effective de la détente brusque conservée dans l'orthographe. En hébreu la détente brusque est conservée dans les syllabes fermées ordinaires à l'intérieur du mot, mais a disparu à l'intérieur des syllabes doublement fermées et à la finale du mot (***nę'dār***, « terrible », mais ****ra'š** > **rōš***, « tête » et ****mdṣa'** > **mdṣd***, « il a trouvé »).

43. c) ***Contact de voyelles***. Le contact immédiat de deux voyelles est impossible en sémitique. C'est pourquoi déjà en sémitique commun les voyelles qui se trouvaient en présence par suite de la chute de *u̯* et *i̯* se sont toujours contractées : ****qau̯ama** > **qāma*** « il s'est tenu debout, « ***i̯agliįūna** > **i̯aglūna***, « ils découvrent », etc. De même déjà en sémitique commun, il y a eu contraction des voyelles du préfixe de l'imparfait et du préfixe du causatif, qui se trouvaient en présence par suite de la chute de l'attaque vocalique brusque ou aspirée (' ou ***h***) : ar. ***i̯uqtil***, hébr. ***i̯aqṭīl***, aram. ***i̯aqṭel*** de ****i̯u'aqtil***, ****i̯uhaqtil***. De la même manière l'assyrien contracte deux voyelles mises en présence par la chute des spirantes laryngales (v. ci-dessous § 53) : ****raḥāmu** > ***reḥēmu** > **rēmu*** « amour ». En hébreu on ne trouve de ces contractions que lorsque la première voyelle brève a été réduite à une voyelle ultra-brève (en all. Murmelvokal) (v. ci-dessous § 49, 3) : ***rāšīm*** « têtes » de ****rᵉ'āšīm***, ***māpai̯im*** « 200 » de ****mᵉ'āpai̯im***, mais elles ont été aussi plus d'une fois empêchées par l'analogie : ***ḥāṭᵉ'ū*** « ils ont péché ». En arabe ancien l'attaque vocalique forte reste toujours conservée entre deux voyelles, mais déjà dans le dia-

lecte mecquois qui est à la base du système orthographique elle a disparu et a été remplacée par *i̯* et *u̯* après *ĭ* et *ŭ*; c'est pourquoi on écrit *ḫaṭii̯atᵘⁿ* pour *ḫaṭī'atᵘⁿ* « péché » et *ruu̯ūsᵘⁿ* pour *ru'ūsᵘⁿ* « têtes ». La même chose a eu lieu souvent en araméen. Plus rarement la contraction a lieu après disparition de l'attaque vocalique aspirée (*h*), ainsi en éthiopien, hébreu et araméen dans les suffixes pronominaux de la 3ᵉ personne *ahu* > éth. et hébr. *ō*, *āhī* > aram. *āi̯*.

44. d) *Diphtongues*. Déjà en sémitique commun se rencontrent des diphtongues dont les unes ont un deuxième élément qui appartient originairement à la racine, comme dans *mau̯t* « mort », et les autres sont nées d'une contraction, comme dans **galai̯ū* > **galau̯* « ils ont découvert ». Par le même moyen de nouvelles diphtongues se produisent postérieurement dans les différentes langues.

45. e) *Contact de voyelles et consonnes*. L'attaque vocalique forte après consonne à l'intérieur d'un mot est conservée dans la plupart des langues. Cependant elle disparaît dans certains dialectes modernes de l'arabe après l'article : tunisien *lumm* « la mère », algérien *lesu̯āq* « les marchés », égyptien *laṣfar* « le jaune », etc.

En syriaque seulement elle est constamment omise : **nešʼal* > *nešal* « il demande ». On rencontre aussi le passage direct de consonne à voyelle (v. ci-dessous § 53) en assyrien après chute des spirantes laryngales : **narḥam* > *narām* « aimé ».



2. Constitution syllabique.

46. 1. Toute syllabe possède originairement en sémitique comme initiale une consonne simple (qui peut être l'occlusive glottale v. ci-dessus § 40, 10), et cet état est encore entièrement conservé en éthiopien et en assyrien. En arabe ancien l'accent et l'analogie ont amené beaucoup d'exceptions qui sont cependant éliminées, en début de phrase et après une finale consonantique, par adjonction d'une voyelle prothétique (v. ci-dessous § 132), et après une finale vocalique par la liaison de celle-ci avec la première consonne du mot suivant en une syllabe (**qāla ḫruǧ* > *qālaḫruǧ* « il a dit : sors ! ») Mais dans les dialectes modernes (notamment dans le Maghreb et cela peut-être sous l'influence des langues berbères), on trouve assez souvent un groupe de consonnes à l'initiale du mot. En hébreu, seul le nom de nombre « deux » f. *štaịim* fait exception suivant la prononciation tibérienne v. § 180 ; mais celle-ci repose sur une analogie qui n'est nullement primitive ; de même en syriaque le mot *štā* « six », qui provient aussi d'une analogie postérieure.

Le sommet de la syllabe qui était toujours une voyelle en sémitique primitif et en arabe classique peut être constitué dans certains dialectes modernes de l'arabe par une sonante ou même par une spirante sourde en fonction vocalique (fréquent surtout en marocain). ex. tunis. *'omɣ̥na* « notre vie », marocain *n̥zzẹl* « il a posé », *nf̥qa* « dépense ».

47. 2. A l'intérieur du mot la limite respiratoire peut



tomber après une voyelle ou après une consonne ; la syllabe qui se produit dans le premier cas s'appelle ouverte, l'autre s'appelle fermée. En syllabe fermée le sémitique ne supporte originairement que des voyelles brèves ; si, par suite de la formation du mot une voyelle longue se trouve dans une syllabe fermée, on l'abrège. ***qau̯amtā*** > ***qāmtā*** > hébr. ***qamtā*** « tu t'es tenu debout », ***i̯aquu̯um*** > ***i̯aqūm*** > ar. ***i̯aqum***. C'est pourquoi en arabe les diphtongues aussi sont réduites à des monophtongues en syllabe fermée. ***ḫau̯iftu*** > ***ḫai̯ftu*** > ***ḫiftu*** « j'ai craint », et les triphtongues sont réduites à des diphtongues en hébreu et en araméen : -***ai̯hū*** > -***ai̯u̯*** > ***-au̯*** « ses ». D'ailleurs cette loi n'est conservée intégralement dans aucune langue ; toutes supportent même des voyelles longues dans des syllabes fermées d'origine récente. En assyrien la longueur de la voyelle ne se laisse pas prouver directement dans ***bēltu*** « maîtresse » et ***šīmtu*** « loi », mais la longue est vraisemblable puisque avec ***ā*** on trouve des graphies comme ***ta-a-amtu*** « mer ». L'arabe ancien supporte des voyelles longues seulement dans les syllabes fermées par une consonne géminée, ainsi ***ḍāllūna*** « ceux qui se trompent » et dans celles qui ne se sont fermées qu'à la pause par chute ultérieure de la voyelle, ainsi ***ḍāllūn***. En éthiopien l'ancienne loi agit en vérité encore assez souvent dans la formation des mots, mais on trouve déjà aussi des exceptions, comme ***'ĕmūntū*** et ***'emāntū*** « eux ». En hébreu les voyelles longues se conservent dans les syllabes de provenance secondaire, à simple fermeture, comme ***i̯āqūm*** « il se

tient debout », mais sont abrégées en syllabe fermée intérieure comme ***šᵉlǫštām*** « eux trois », de ***šᵉlǭšā***. En araméen on trouve déjà anciennement des syllabes fermées avec voyelle longue, par ex. aram. biblique ***śāmtā*** « tu as placé », ***'ᵃbīḏtā*** « ouvrage », néanmoins l'ancienne loi est encore observée chez les Nestoriens qui par suite disent ***'almīn*** pour ***'ālᵉmīn*** « éternités ».

Les chutes de voyelles amènent souvent l'apparition de syllabes doublement fermées dans les dialectes modernes de l'arabe du Maghreb et de l'Oman : tunisien ***maḥkma*** « autorité », marocain ***šurftl̥blād*** « les chérifs de la ville », 'omān. ***gurgra*** « nue ». Dans les autres langues sémitiques la seconde des deux consonnes finales de la syllabe tombe ou est séparée par insertion d'une voyelle (v. § 134) : lat. ***castra*** > ar. ***qaṣrᵘⁿ*** « forteresse ».

48. 3. Mais la limite respiratoire peut se trouver aussi à l'intérieur d'une consonne. Alors que dans la même articulation le souffle diminue d'intensité et reprend de la force, il se produit l'impression auditive d'un son divisé ou redoublé qui se joint d'une part à la voyelle précédente, d'autre part à la voyelle suivante en formant une syllabe avec chacune *(Sievers)*. En sémitique on rencontre des géminées de cette sorte comme expression morphologique ou par suite d'assimilations. En assyrien des géminées secondaires se produisent après voyelles longues, en même temps que la limite de l'intensité respiratoire se trouve transportée de celles-ci aux consonnes suivantes, par ex. ***ūru*** > ***urru*** « lumière », ***rūqu*** > ***ruqqu*** « loin » ; il s'en produit



après voyelle brève par l'effet de l'accent d'intensité (v. ci-dessous § 49). par ex. ***inádin*** > ***inaddin*** « il donne ». Mais comme même les géminations étymologiquement justifiées ne sont souvent pas exprimées dans la graphie, il faut admettre qu'en assyrien le sentiment de la véritable gémination avait disparu postérieurement, comme en syriaque (dialecte jacobite) et en allemand. En hébreu et en araméen on trouve souvent une gémination secondaire après voyelle brève en syllabe prétonique, en hébreu presque toujours après ***ŭ***, comme ***i̯ŭlad̄*** > ***i̯ullad̄*** « il est né » (v. ci-dessous § 49, 3), en araméen après ***ă*** et ***ĕ***, comme ***qallīl*** « peu », ***neššē*** « femmes ». Les deux langues abandonnent au contraire en finale de mot les géminations étymologiquement justifiées (le syriaque en vérité seulement dans le verbe) : hébr. ***'appī*** « ma colère », mais ***'af*** « colère » ; syr. ***pekkaþ*** « elle a brisé », mais ***pax*** « il a brisé ».

L'hébreu a perdu en outre la gémination des laryngales et la gémination devant une voyelle ultra-brève, par ex. ***zikkārōn***, mais à l'état construit ****zikkᵉrōn*** > ***zixrōn*** « souvenir » ; cependant elle a été généralement rétablie pour ce dernier cas par l'analogie, d'où ***dibbᵉrū*** « ils ont parlé » d'après le singulier ***dibbẹr***.

3. L'accent et son influence sur la structure du mot.

49. 1. En sémitique commun l'accent de mot était un accent d'intensité libre, c.-à-d. indépendant de la quan-



tité syllabique, et nullement obligé de se trouver à une place déterminée (v. Meringer, p. 20). Des syllabes formatives nouvelles s'ajoutant au début du mot attiraient l'accent sur elles, et d'autre part, s'ajoutant à la fin du mot, pouvaient faire avancer l'accent d'une syllabe. Cet accent déterminait la chute d'une voyelle brève dans la syllabe qui le suivait immédiatement. Le réfléchi de *qàtála* est **náqatàla* > *náqtàla* et l'imparfait de cette forme est **i̯ánaqàtilu* > *i̯ánqàtilu* ; à côté de l'impératif **qutúl* on a eu l'impf. **i̯áqutùl* > *i̯áqtul*. A ce qu'il semble l'accent exerçait aussi sur le timbre des voyelles brèves une action comparable aux alternances indo-européennes. (v. Meringer, p. 88) ; ainsi devrait s'expliquer l'alternance dans les préfixes formatifs de l'imparfait : *i̯a, i̯i, i̯u* (v. ci-dessous § 202). A cause de l'accentuation, la durée des voyelles longues en syllabe inaccentuée à la fin du mot était déjà diminuée en sémitique commun ; mais souvent dans les différentes langues l'analogie s'est mise en travers de cette tendance. La liberté ancienne de l'accent, sinon toujours sa place primitive, a été conservée en éthiopien.

2. En arabe ancien, d'après la prononciation traditionnelle des lecteurs du Coran et des lettrés égyptiens et syriens, la prédominance appartient à un accent de hauteur qui dépend de la quantité syllabique. L'accent recule autant que possible vers le début du mot, jusqu'à ce qu'il rencontre une syllabe longue ; s'il ne s'en trouve pas, c'est la première syllabe du mot qui est accentuée. Mais dans les dialectes modernes, c'est

l'accent d'intensité, primitif en sémitique, qui a gardé sa prédominance, et aussi sa place ancienne, dans beaucoup de mots des dialectes bédouins d'orient et dans les dialectes maghrébins. Notamment l'accentuation du parfait, ex. : *qsém* « il a divisé » semble une survivance de l'accentuation ancienne du sémitique, antérieure au *qásama* des savants orientaux.

3. En hébreu et en araméen les voyelles brèves en fin de mot ont disparu sous l'action de l'accent ancien : **qaṭála* > *qaṭál*, *đahábu* > *đaháb* « or ». Par suite de quoi dans ces deux langues le ton s'est trouvé dans la plupart des mots sur la syllabe finale, et en hébreu l'accentuation sur la finale a été postérieurement étendue par analogie à d'autres mots, du moins à l'intérieur de la phrase. On a accentué *qâṭᵉlū́* d'après *qâṭál*, tandis qu'en fin de phrase (à la pause) l'ancienne accentuation *qâṭálū* a été conservée comme en araméen. En syriaque sont tombées même les anciennes voyelles longues en finale de mot, dont la durée était déjà diminuée en sémitique commun (v. ci-dessus 1), **qᵉṭálū* > *qᵉṭál*, et par là, sur ce domaine, l'accentuation sur la finale a pris encore une nouvelle extension. En hébreu *ă* et *ŭ* brefs en syllabe ouverte se sont maintenus devant le ton, tandis qu'ils ont été réduits en araméen à des voyelles ultra-brèves. Mais comme les Massorètes qui ont ponctué la Bible avaient perdu, dans la langue vivante de leur milieu, la faculté de prononcer des voyelles brèves en syllabe ouverte non-tonique, il s'introduisit partout dans leur prononciation de l'hébreu des voyelles longues à la place des *ă* brefs que



leur avait transmis la tradition ; au lieu de ***qăṭal** qui avait passé à *qᵉṭal* en araméen, ils prononçaient *qāṭal*. On rencontre le même procédé au Maghreb appliqué à des mots de l'arabe classique : on y a recueilli des prononciations telles que : *āmīr* « émir « (Tunis), *mūdīr* « directeur », *fārāž* « joie » (Maroc), etc. En hébreu l'*ĭ* bref a été en partie conservé comme *ę*, en partie réduit à une voyelle ultra-brève : **'inab* > *'ęnāḇ* « raisin », mais **'ilāh* > *'ᵉlōᵃh* « dieu ». Après *ŭ* les Massorètes ont redoublé la consonne subséquente : *ịulad* > *ịullad* « il est né »[1]. Les voyelles brèves en syllabe ouverte deux syllabes avant le ton ont été réduites en hébreu et en araméen à des voyelles ultra-brèves : hébr. **qaṭaltę́m* > *qᵉṭaltę́m* « vous avez tué », **dabarím* > *dᵉḇārím* « paroles ».

4. Pour l'assyrien aucun renseignement ne nous a été transmis au sujet de l'accentuation ; on ne peut donc en juger que d'après quelques faits grammaticaux. De même qu'en éthiopien, l'accent n'y paraît pas lié dans le mot à un endroit fixe déterminé par la quantité des syllabes ; il semble avoir abandonné sa place primitive dans beaucoup de formes verbales, notamment celles du type *išákan*, correspondant à une forme primitive **šakána* « faire ».

5. En dehors de l'accent du mot il y a aussi dans toutes les langues sémitiques un accent de phrase, qui donne des valeurs différentes au point de vue de l'accentuation aux différents mots de la phrase. En hébreu

[1] V. §§ 48, 77 et 195 (N. des T.).

les noms étaient plus fortement accentués que les verbes ; aussi les voyelles accentuées sont-elles allongées dans les noms : *zăhăb* « or », tandis qu'elles restent brèves dans les verbes : *qăṭăl*. L'impératif a une prononciation rapide (tempo allegro), les formes énonciatives une prononciation lente (tempo lento) ; c'est pourquoi on a **gălā > gălā* « il a découvert », mais à l'impératif **găšā > gᵉšā* « touche » (cf. § 198). L'accentuation plus forte de la fin de phrase (pause) est propre à l'hébreu et à l'arabe. En hébreu elle détermine même dans le verbe un allongement de voyelle, ainsi : *qāṭāl* et préserve plus d'une fois une ancienne accentuation. En arabe elle détermine la chute des voyelles et celle de *un*, *in*, cependant que *an* passe à *ā*. Ce dernier phénomène se rencontre aussi en hébreu (dans l'énergique), ainsi que le passage de la terminaison féminine *-at* à *-ah* qui devient ensuite *-ā* en hébreu et en araméen.

III. Changements phonétiques progressifs et changements phonétiques instantanés.

A) *Changements phonétiques progressifs.*

1. Changements phonétiques par modification spontanée de l'articulation.

a) les consonnes.

1. Laryngales, vélaires et palatales.

50. 1. L'arabe ancien a gardé l'essentiel du système phonétique ancien ; seul le *g*, dont la prononciation

ancienne subsiste encore dans certains parlers de l'Oman et de l'Egypte, avait déjà passé comme dans la plupart des dialectes modernes à l'affriquée palatale *ǧ (dj)*; la palatalisation correspondante de *k* > *č* n'apparait que dans certains dialectes bédouins d'orient, dans quelques parlers algériens et dans le parler des paysans de l'Irāq. L'occlusive vélaire sourde est devenue sonore dans nombre de dialectes; elle a été palatalisée aussi, comme le *k*, dans quelques dialectes bédouins; en Egypte, en Palestine et dans le Maghreb, elle est souvent tombée et il n'est resté que l'attaque ou détente brusque (') : *qamar* > *'amar* « lune ». La spirante vélaire sonore *ġ* est devenue ʻ dans le dialecte sud-arabique de Datīna, et *ḫ* est devenu *ḥ* en maltais.

51. 2. En éthiopien *ġ* avait déjà de bonne heure passé à ʻ. Sous l'influence des langues couchites qui les entourent, l'éthiopien et l'amharique ont adopté dans de nombreuses racines à la place des vélaires *q*, *ḫ* et des palatales *k*, *g* la prononciation avec labialisation q^{u}, $ḫ^{u}$, k^{u}, g^{u},. Dans les dialectes abyssins récents *ḥ* s'est confondu avec *ḫ* et ʻ avec ' ; enfin en amharique *ḥ-ḫ* a finalement passé à *h*. Sur ce domaine on trouve aussi des palatalisations de *q* et *k* (v. ci-dessous § 121).

52. 3. En hébreu et en araméen *ġ* a passé à ʻ et *ḫ* à *ḥ*; dans quelques prononciations dialectales *ḥ* a passé à *ḫ*. En néo-punique, comme en samaritain, galiléen, mandéen et néo-syriaque, ʻ a été remplacé par l'occlusive glottale, et a peut-être complètement disparu dans un certain nombre de cas; sporadiquement *ḥ-ḫ* s'est aussi confondu avec *h* dans la prononciation.



53. 4. En assyrien les spirantes laryngales ʿ, *h* et *ḥ* de même que la spirante vélaire sonore *ġ* ont complètement disparu, et il n'a été conservé que l'occlusive glottale ʾ et la spirante vélaire sourde *ḫ*. En babylonien déjà à une époque ancienne l'occlusive vélaire sourde est devenue sonore et a peut être même passé à la palatale *g*.

2. Sifflantes et dentales.

54. Leur traitement dans les différentes langues ressort du tableau suivant :

Sémitique commun	*t þ*	*d đ*	*ṭ þ̣*	*đ̣*	*ṣ*	*ś*	*s š*	*z*
Arabe ancien	*t þ*	*d đ*	*ṭ þ̣ (ẓ)*	*đ̣ (ḍ)*	*ṣ*	*š*	*s*	*z*
Ethiopien	*t s*	*d z*	*ṭ ṣ*	*ḍ*	*ṣ*	*š*	*s*	*z*
Hébreu	*t š*	*d z*	*ṭ*	*ṣ*		*ś*	*s š*	*z*
Araméen	*t*	*d*	*ṭ*	*ʿ(q)*	*ṣ*	*ś*	*s š*	*z*
Assyrien	*t š*	*d z*	*ṭ*	*ṣ*		*š*	*s š*	*z*

55. 1. Les interdentales emphatiques *þ̣* et *đ̣*, dont la prononciation primitive s'est encore conservée dans quelques dialectes bédouins, sont devenues déjà en arabe classique des arrière-dentales, en sorte que la première est devenue une sonore *ẓ* et l'autre est devenue, de spirante, une occlusive : *ḍ*. Le passage du sémitique commun *ś* à *š* et de *š* à *s* n'a dû avoir lieu que relativement tard dans l'arabe septentrional ; car on y trouve des emprunts à l'araméen qui ont subi le même modification phonétique que les mots du fonds

arabe (*śāṭān* > *šaiṭān* « Satan », *šarīþā* > *sāriia* « poutre »), tandis qu'une nouvelle couche d'emprunts a conservé l'état araméen (*sakkīn* > *sikkīn* « couteau », *šeraqrāq* > *šaraqrāq* « pivert »). Ainsi s'explique aussi que les arabes du nord en prenant l'alphabet sémitique septentrional ont attribué le signe de *ś*-*š* à la notation de leur *š* < *ś* et de leur *s* < *s* et *š*, justement parce que cette dernière évolution n'était pas encore à ce moment tout à fait terminée. Au contraire dans l'arabe méridional (sabéo-himyarite) elle a dû s'achever beaucoup plus tôt, car sur ce domaine le signe *ś*-*š* du sémitique septentrional sert à la notation de *š*, tandis que *s* (*š*) est noté avec le signe qui sert en sémitique septentrional pour *s* (*samex*). Cependant *s* provenant de *š* a dû demeurer quelque temps distinct de *s* primitif puisque pour ce son s'est introduit çà et là un signe qui est une variante du signe *š*.

Dans la plupart des dialectes modernes arabes citadins *ẓ* et *ḍ* se sont confondus dans le son *ḍ* et les spirantes *þ* et *đ* se sont confondues avec les occlusives *t* et *d*. Dans le nord-marocain et sur quelques points de l'Algérie *t* (issu de *t* et *þ*) a passé à l'affriquée *ts* (*z* allemand).

56. 2. Dans la prononciation de l'éthiopien, sous l'influence des dialectes plus modernes de l'Abyssinie, *š* a passé à *s* ; cependant dans les dialectes il reparaît un nouveau *š* par mouillure de *s*. La sifflante *ṣ* (issue de *þ̣* et *ṣ*) est prononcée comme un *s* emphatique, avec arrêt brusque de l'émission vocale.

57. 3. Dans la prononciation de l'hébreu à basse époque *ś* et *s* se sont confondus.

58. 4. Dans les plus anciennes inscriptions araméennes de Zinǧirli et Nerab les sons du sémitique commun *ṯ̣*, *ṯ* et *ḏ* apparaissent comme en hébreu avec le traitement *ṣ*, *š* et *z*, sans doute parce qu'ils avaient encore à ce moment leur valeur primitive, et qu'en adoptant l'alphabet cananéen on a été obligé de figurer les sons qui manquaient dans cet alphabet par des signes qui y correspondaient à peu près. Le sémitique commun *ḏ̣* a passé à *ġ* ; cependant après un *ġ* ancien, il est quelquefois dissimilé en *ṣ* (*ġrḏ̣* > *‘rṣ* « rencontrer », *ġmḏ̣* > *‘mṣ* « fermer les yeux »); dans les plus anciennes inscriptions au lieu de ce *ġ*, on lit *q* qui doit être considéré comme un g^2 [1], et ce *q* se maintient par dissimilation après *r* même dans les dialectes postérieurs (Jérémie 10, 11) dans le mot *’arqā* « terre » alors que généralement ce *ġ* comme le *ġ* primitif s'est confondu avec ‘. Dans les dialectes araméens récents *ś* a passé à *s*.

59. 5. Dans l'assyrien de basse époque *š* était prononcé *s*, autant qu'on peut en juger par la transcription des noms propres assyriens dans l'Ancien testament; peut-être cependant n'était-ce que le résultat de changements phonétiques conditionnés; il n'est pas probable par contre que *s* soit inversement devenu *š*.

3. Labiales.

60. En sémitique méridional (arabe et éthiopien) l'occlusive labiale sourde *p* a passé à la spirante sourde *f*.

[1] Voir Sievers, *Grundzüge der Phonetik*, 5e éd., § 163.

En sémitique septentrional cette spirante, comme son correspondant sonore *ƀ* pour *b* n'apparaissent que par un changement conditionné (v. ci-dessous § 122). Dans les dialectes arabes modernes un *p* se maintient parfois dans des mots empruntés au perse, au turc ou aux langues européennes.

4. Sonantes.

61. 1. Dans l'Arabie du nord *m* en finale de mot a passé à *n*, sauf quand il était protégé par l'analogie comme dans *qum* : *qāma*, ou qu'il ne se trouvait en position finale que par la chute secondaire d'une voyelle, comme dans *hum* pour *humū* « eux » : hébr. *'im* > ar. *'in* « si », les désinences casuelles *um*, *im*, *am* > *un*, *in* *an* ; c'est pourquoi encore dans le Coran *m* et *n* riment indistinctement.

Dans les dialectes modernes de l'arabe *r* a très souvent une prononciation emphatique ; c'est cette prononciation qui explique l'emphatisation de phonèmes au voisinage de *r* dont il est question ci-dessous, § 83 et § 91, 1.

62. 2. En babylonien *m* a passé après voyelle à la spirante *v* et celle-ci à la semi-voyelle *u̯* ; c'est pourquoi les noms de mois *Kislīmu* et *Sīmānu* apparaissent dans la transcription hébraïque sous la forme *Kislẹu̯*, *Sīu̯ān*. *L* a été prononcé postérieurement en assyro-babylonien comme une spirante linguale latérale sourde ; d'où son passage à *n* par dissimilation devant *š* et la possibilité de son apparition comme produit de la dissimilation d'une sifflante (v. ci-dessous § 136 c).

5. Les semi-voyelles u̯ et i̯.

63. 1. En hébreu et en araméen u̯ a passé à i̯ : éth. *u̯arḫ* > hébr. *i̯ᵉraḫ*, aram. *i̯arḫā* « mois » ; cependant u̯ se maintient, dans tous les dialectes, dans *u̯ᵉ*, *u̯a* « et » et dans quelques autres mots.

64. 2. Dans le plus ancien babylonien u̯ était encore conservé à l'initiale du mot, mais en babylonien postérieur aussi bien qu'en assyrien, ce phonème est tombé tant à l'initiale qu'à l'intérieur du mot. *I̯* à l'initiale est déjà tombé dans le plus ancien babylonien : sémitique commun **i̯au̯mu* > *ūmu* « jour » ; de même à l'intérieur du mot après consonne : **niqi̯u* > *nīqu* « sacrifice » avec allongement compensatoire de la voyelle précédente. Par contre i̯ se maintient à l'intérieur du mot entre deux voyelles brèves : *ilii̯a* « mon dieu », *dai̯anu* « juge », etc.

Sur le traitement des diphtongues, v. ci-dessous §§ 115 à 119.

b) les voyelles.

65. En sémitique commun, de même que dans les différentes langues sémitiques, notamment en arabe, le timbre des trois voyelles fondamentales *a*, *i*, *u* était déjà soumis à l'action du voisinage consonantique ; aussi ne sera-t-il parlé ici que des transformations phonétiques où ces influences n'entrent pas directement en jeu.

1. Voyelles longues.

66. 1. Le sémitique commun *ẹ̄*, issu par contraction de *a-i̯(e)* passe à *ā* en arabe ancien (où cependant *ẹ̄* est conservé ou rétabli dialectalement) ; en hébreu, araméen et assyrien il passe à *ẹ̄* : sém. comm. **nau̯i(ẹ̄)ru* > arabe *nār*, hébr. *nẹr* « lumière » ; sém. comm. **kau̯i(ẹ̄)nu*, ass. *kẹ̄nu*, aram. *kẹ̄nā* « solide ».

67. 2. Dans de nombreux dialectes arabes, notamment dans des dialectes occidentaux, *ā* passe à *ẹ̄*, *ẹ̄* quand il n'est pas maintenu par le voisinage des consonnes laryngales ou emphatiques contiguës, et dans quelques dialectes il passe même à *ī(ie)* : *bāb* > tunisien *bẹ̄b*, maltais *biep* « porte ».

68. 3. *Ā* passe à *ọ̄* en hébreu ; en araméen occidental (y compris le syriaque occidental ou jacobite) il passe à *ọ̄* : *qāṭẹl* « tuant » > hébr. *qọ̄ṭẹ̄l*, jac. *qọ̄ṭẹl*.

Rem. En hébreu cette transformation atteint même les *ā* de provenance secondaire **ra'š* > **rāš* > **rōš* « tête », mais n'a pas lieu pour les longues inaccentuées en finale de mot, qui avaient déjà subi une réduction quantitative en sémitique commun (v. ci-dessus § 49, 1), **kā* > *kō*, mais **kă̄kă̄* > *kā̆xā̆* « ainsi ».

69. 4. Sur le domaine hébreu et araméen, dans une syllabe portant l'accent principal en finale de mot, *ī* passe à : hébr. et syr. *ẹ̄*, aram. biblique *ẹ̄* ; en syllabe inaccentuée il a été partiellement conservé, et a passé partiellement à *ẹ̄* par analogie : **þamānī* > hébr. *šᵉmọ̄nẹ̄*, aram. *tᵉmānẹ̄* « huit », *đī* (aram. *dí* avec accentuation secondaire), > hébr. *zẹ̄* « celui-ci » ; hébr. *pẹ̄*

« bouche », état constr. *pī*, mais *šᵉmǭnẹ̄*, état constr. *šᵉmǭnẹ̄*.

70. 5. En hébreu *ō* devient *ū* en syllabe ouverte inaccentuée : *mānōs* « refuge », avec le suffixe de la 1re personne *mᵉnūsī* ; cependant *ǭ* a été rétabli dans un grand nombre de cas par analogie.

71. 6. En syriaque occidental (jacobite) *ẹ̄* passe à *ī*, et *ǭ* à *ū* : nestorien *bẹ̄rā* > jacobite *bīrǭ* « puits », nestorien *qāṭǭlā* > jacobite *qǭṭūlǭ* « meurtrier ».

72. 7. En assyrien de basse époque l'*ẹ̄* issu de *ā* par métaphonie (v. ci-dessous § 128) a dû prendre une prononciation si fermée qu'il s'est presque confondu avec *ī* ; aussi l'orthographe oscille-t-elle constamment entre *ē* et *ī*.

2. Voyelles brèves.

73. En sémitique primitif les voyelles *u* et *i* formaient une catégorie opposée à *a* dans les phénomènes d'alternance ; c'est pourquoi dans beaucoup de verbes arabes la tradition classique est indécise entre *i* et *u* à l'imparfait. Dans les dialectes modernes *u* et *i* se confondent encore souvent et ne forment dans l'Oman qu'une catégorie : la distinction de *u* et *i* n'y dépend que du voisinage consonantique (comme celle de *a* et *e*).

74. 1. En éthiopien *ĭ* et *ŭ* se sont confondus dans la voyelle de timbre indéterminé *ĕ* : ar. *'udn* > éth. *'ezn* « oreille » ar. *sinn* > éth. *sen* « dent » ; cet *e* a parfois passé à *a* en syllabe fermée accentuée devant un suffixe verbal ou nominal : *labeska* > *labaska* « tu as revêtu ».



lidt > ***lad*** « naissance », mais ***bent*** « pupille », arabe ***bint*** « fille ».

75. 2. En hébreu et en araméen, *ă* est généralement devenu *ĕ* et après avoir passé par *ĕ* a atteint le stade *ĭ* en syllabe fermée, pour autant qu'il n'est pas maintenu par le voisinage de laryngales. Tandis que les Septante transcrivent encore constamment *ă* par *α*, dans la prononciation actuelle on a généralement *ĭ* là où St. Jérôme a encore souvent *ĕ*. Dans la tradition syriaque également, la prononciation oscille encore parfois entre *a* et *e*.

76. 3. En hébreu et en araméen *i* est devenu *a* dans une syllabe fermée accentuée à l'intérieur du mot et à la finale, si cette syllabe était déjà fermée en sémitique primitif : **bint* > hébr. état constr. **bant* > *bap* « fille » hébr. *zāqēn*, état constr. *zeqàn* « vieillard ».

4. *ĭ* est conservé en hébreu dans les syllabes fermées inaccentuées précédant la syllabe accentuée : *sifrṓ* « son livre »; mais en syllabe ouverte inaccentuée ou en syllabe fermée accentuée à simple fermeture il passe à *ę̆* qui devient *ę̆* si l'accent passe à une autre syllabe : *'*inab* > '*ęnā̆b* « raisin », **i̯ittin* > *i̯ittę̄n* « il donne », *tę̄lę̆d* « elle enfante », mais *u̯attę̄lęd*.

En syllabe accentuée à double fermeture *i* passe à *ę* : *u̯ai̯i̯ęb̄k* « et il pleura » ; si la fermeture disparaît (v. § 133) *i* se conserve dans les formes verbales *u̯ai̯i̯izęl* « et il révéla » mais passe à *ę* dans les substantifs : *sęfęr* « livre ».

En araméen biblique dans les syllabes accentuées à simple fermeture la ponctuation oscille entre *ĭ* et *ę̆* :

i̯ᵉxil « il a pu », mais *qᵉrẹḇ* « il s'est approché ». — En syriaque tout ĭ devient ĕ ; cependant ĭ est quelquefois conservé sous l'influence des sifflantes : *gišrā* « pont », et assez souvent dans la prononciation nestorienne.

77. 5. ŭ en syllabe accentuée fermée ou ouverte devient ǫ en hébreu : **qudš* > *qǭdẹš* « sainteté », **qaṭún* > *qāṭǭn* « petit ». En syllabe inaccentuée ouverte, ŭ est conservé avec gémination de la consonne subséquente (v. ci-dessus § 49, 3) : *i̯ŭlad* > *i̯ullad* « il est né ».

En syllabe inaccentuée fermée, la ponctuation tibérienne hésite entre ŭ et ǫ̆ : *hušlax* « il a été jeté » mais *hǫ̆fqad* « il a été puni » ; devant les géminées ŭ prédomine ; quelquefois on a les deux prononciations pour un même mot : *i̯ᵉḥunnẹnū*, Isaïe 27, 11, mais *i̯ᵉḥonnẹnū* Ps. 67, 2 « il a pitié de nous ». En araméen biblique ŭ est conservé dans le verbe en syllabe accentuée ouverte ou fermée : *šᵉḇŭ̊qū* « laissez » *i̯isgud* « il honore » ; dans le nom il passe à ǫ en syllabe fermée accentuée : *qᵉšǫṭ* « vérité », mais reste conservé en syllabe fermée inaccentuée : *kuplai̯i̯ā* « murailles », quand le voisinage consonantique ne le fait pas passer à ǫ ; ainsi à cause de *r* dans *šǫršǭhī* « ses racines ». En syriaque ŭ est conservé en syllabe fermée inaccentuée *qudšā* « sainteté » ; en syllabe fermée accentuée il passe chez les Nestoriens à ŏ, à la place duquel ŭ est rétabli chez les Jacobites : nest. *qᵉdoš* > jac. q*ᵉduš* « sainteté ».

78. 6. En arabe et en assyrien les voyelles brèves ne subissent de modification que par influence des consonnes voisines.



2. Changements phonétiques conditionnés.

a) Assimilations consonantiques.

α) *Assimilation progressive partielle en contact.*

79. 1. En arabe, hébreu et araméen le *t* du réfléchi s'assimile à une sifflante emphatique ou sonore avec laquelle il change de place (v. ci-dessous § 146) respectivement en *ṭ* et en *d* : arabe **iṣtabaǧa* > *iṣṭabaǧa* « il s'est coloré », **iḍtaǧaʻa* > *iḍṭaǧaʻa* « il s'est couché » **iztaǧara* > *izdaǧara* « il s'est laissé arrêter » hébr. **hiṣtaddaq* > *hiṣṭaddaq* « il fut achevé », syr. **'eztᵉxī* > *'ezḍᵉxī* « il fut vaincu ».

80. 2. En sémitique occidental commun, l'assimilation d'un troisième élément radical *t* en *d*, dans les racines qui ont *b* comme deuxième radicale, est un phénomène général, dont le point de départ est dans les formes où *b* et *t* se trouvaient en contact immédiat : ass. *kbt* > sém. occ. *kbd*, r. « être lourd », ass. *'bt* > sém. occ. *'bd*, r. « disparaître ».

81. 3. En araméen *t* deuxième radicale dans des racines avec *q* comme première radicale s'est assimilé à *q* en *ṭ*, tout d'abord dans les formes où ils se trouvaient en contact immédiat : sém. comm. *qþr* > hébr. *qšr*, aram. **qtr* > *qṭr*, r. « lier ».

82. 4. En assyrien le *t* du réfléchi s'assimile en *d* à un *m* ou à un *g*, et en *ṭ* à un *q* : *amdaḫiṣ* « j'ai combattu » *mugdašru* « fort », *aqṭirib* « j'ai approché » ; le *t* caractéristique du féminin devient également *d* après *m* et *n* : *tāmdu* « mur », *sinūndu* « hirondelle » ; cp. la racine *ntn* > *ndn* « donner ».



β) *Assimilation progressive partielle à distance*[1].

83. En arabe moderne l'*r* emphatique (v. § 61, 1 et 91, 1), le *ḫ* et le *q* emphatisent quelquefois un phonème subséquent : *faḫiḏ* > 'omān. *faḫaḏ̣* « tribu » tlemc. *fḫọḍ* (plus souvent *fḫọṭ*) « cuisse » ; *qaụụās* > ar. syrien *qaụụāṣ* « archer ». En hébreu la troisième radicale de la racine ar. *ḍḥk* > hébr. *ṣḥk s'est assimilée à la première en *q* : *ṣdḥaq* « rire ».

84. En syriaque, le grec π = *p*' dans les mots empruntés provoque l'apparition, dans un phonème subséquent, de la détente brusque au lieu de la détente douce ou aspirée : πρόσωπον > *p'arṣop'ā* « visage », ποδάγρα > *p''ṭagrā* « goutte ».

γ) *Assimilation régressive partielle en contact.*

85. Dans toutes les langues sémitiques, on constate ce fait que dans la prononciation vivante une sourde s'assimile à une sonore subséquente, ou réciproquement une sonore à une sourde subséquente par acquisition ou perte de la sonorité. C'est de la même manière que dans la prononciation un *n* s'assimile en *m* à une labiale, et *m* en *n* à une dentale subséquente. Dans

[1] L'assimilation à distance repose en réalité non sur un changement phonétique progressif (all. Lautwandel), mais sur un changement instantané (all. Lautwechsel) : Cependant il n'est guère à propos de la séparer des phénomènes de l'assimilation en contact avec laquelle elle est apparentée à bien des points de vue.

l'orthographe extraordinairement conservatrice de la plupart des langues sémitiques, ces phénomènes ne nous sont révélés que par des inconséquences fortuites ou par les témoignages des grammairiens. Dans ce qui suit il n'a été réuni que quelques-uns des cas les plus importants.

86. 1. En arabe ancien *ṣ* passe à *z* devant *d* dans *faṣd* > *fazd* « saignée » ; *ṣ* passe à *z* devant *ǵ* dans ar. anc. *ṣaǵīr* > arabe moderne *zǵīr* « petit » ; *đ* passe à *þ* devant *q* dans *'iđq* > *'iþq* « raisin », *n* à *m* devant *b* dans *minbar* > *mimbar* « chaire », *m* à *n* devant *ṭ* dans *mimṭar* > *minṭar* « manteau de pluie », *matā'* > tlemc. *ntā'* « de ». Des dialectes modernes, c'est le maltais où se rencontrent le plus souvent des assimilations de ce type : *i̯ibkū* > *i̯ipkū* « ils pleurent » *kbīr* > *gbīr* « grand » *maǵfira* > *maḥfra* « pardon » etc.

87. 2. En éthiopien le passage de *z* à *s* devant *t* est exprimé par la graphie dans *ḫebest* pl. *ḫabāu̯ez* = ar. *ḫubz* « pain », et dans *'agā'est* à côté de *'agā'ezt* pl. de *'egzī'* « seigneur » ; inversement *s* est devenu *z* devant *b* dans **sabaṭa* (= hébr. *šā̆bаṭ*) > *zabaṭa* « frapper », et ceci en vérité tout d'abord dans des formes d'imparfait comme **i̯esbeṭ* > *i̯ezbeṭ*.

88. 3. En phénicien *z* est devenu *s* devant *k* dans la racine *skr* = hébr. *zkr* « réfléchir ».

89. 4. En araméen les assimilations de cette sorte ne sont attestées largement que pour le mandéen et le syriaque, pour le mandéen par de nombreuses discordances avec l'orthographe traditionnelle, pour le syriaque par le témoignage des grammairiens indigènes.

Dans l'orthographe syriaque l'assimilation est exprimée dans *'efšāpā* « raisin sec » de la racine *ẓbš* et dans les racines *pšṭ* = arabe *bsṭ* « étendre », *zdq* = hébr. *ṣdq* « être juste », dans *s°ṭūṭā*, diminutif de *zōṭā* « petit », enfin dans de nombreux mots empruntés au grec où σμ est rendu par *zm* comme dans le nom Κοσμᾶς > *Qozmā*.

90. 5. En assyrien *b* s'assimile en *p* à un *š* subséquent : **dibšu* > **dipšu* > *dišpu* « miel » (v. ci-dessous § 146, 6), *s* s'assimile en *z* à un *b* dans : hébr. aram. *sbl* > ass. *zbl* r. « porter », *m* s'assimile en *n* à une dentale ou sifflante *ṣimdu* > *ṣindu* « attelage », *ḫamšā* > *ḫanšā* « cinquante ».

δ) *Assimilation régressive partielle à distance.*

91. 1. En arabe ancien *p* est assimilé en *b* à un *r* dans ar. *burġūp* = hébr. *par'ōš* « puce ». Des assimilations comme *ṣirāṭ* > *zirāṭ* « rue » (ce mot étant emprunté du latin *strata*) sont souvent recommandées dans les règles de lecture du Coran. Parmi les nombreuses assimilations dans les dialectes récents, il ne sera cité ici que le passage d'un phonème simple à l'emphatique correspondante sous l'influence de *r* : arabe de Syrie *tōr* > *ṭōr* « bœuf » *darb* > *ḍarb* « chemin » ; cette assimilation se trouve aussi progressive au Maghreb : ar. anc. *raup* > marocain *ruṭṭ* « crottin de cheval », ar. anc. *'ifrīt* > tunisien *'afrīṭ* « démon ».

92. 2. En syriaque *ṭ* représentant le grec τ dans les mots d'emprunt fait passer à *q* le *k* qui est, en dehors de ce voisinage, le représentant régulier de χ dans :



χάρτης > *qarṭisā* « papier » ; *p'* = π fait passer un *s* à *ṣ* dans σάπων > *ṣāp'ōnā* « savon ».

93. 3. En assyrien le sém. commun *ḥ* qui a généralement disparu (voir ci-dessus § 53) apparaît comme *ḫ* dans *ḫakāmu* = arabe *ḥakama* « reconnaître », *ḫapāru* = ar. *ḥafara* « creuser » *buḫālu* = ar. *faḥl* « étalon », certainement sous l'influence de la liquide subséquente, qui détermine la même assimilation, mais progressive, dans ass. *laḫu* = arabe *laḥa*ⁿ = hébr. *l*ᵉ*ḥī* « mâchoire ».

ε) *Assimilation progressive totale.*

94. 1. En arabe ancien le *t* de la 8e forme s'assimile entièrement, toujours à un *d* ou *ṭ*, souvent à un *đ*, *ṣ* ou *ḍ* précédent : **idtaraka* > *iddaraka* « il a obtenu » **iṭṭalaba* > *iṭṭalaba* « il a recherché », **iđtakara* > *iđđakara* « il s'est rappelé », **iḍtaǧa'a* > *iḍḍaǧa'a* « il s'est étendu », **iṣtabara* > *iṣṣabara* « il a patienté » (v. ci-dessous § 104).

95. 2. En éthiopien la caractéristique du féminin *t* s'assimile généralement à une 3e radicale *d* ou *ṭ* : **u̯āḥedt* > **u̯āḥedd* > *u̯āḥed* « une seule », **mašaṭt* > *mašaṭṭ* > *mašaṭ* « brigands ».

96. 3. En hébreu l'*h* du suffixe de la 3e personne s'assimile à un *n* ou un *t* des désinences verbales : *-*enhū* > *-ennū*, *-athū* > *-attū*.

97. 4. En aram. *sl* s'assimile en *ss* dans toutes les formes dérivées du verbe *s*ᵉ*leq* « monter » : **neslaq* > *nessaq*, **asleq* > *'asseq*, etc. En syriaque *zl* est de même assimilé en *zz* dans les formes dérivées du verbe *'*ᵉ*zal*

« aller » **'āzlīn* > *'āzzīn*, **nēzlūn* > *nēzzūn*, etc. De plus *t'* s'assimile en *tt* dans le réfléchi du causatif : **'et'aqtal* > *'ettaqtal*.

98. 5. En assyrien le *t* du réfléchi s'assimile à un *ṣ* précédent : **aṣtabat* > *aṣṣabat* « je prends » et le *š* des suffixes de la 3ᵉ personne à un *s* 3ᵉ radicale : *'arkusšu* > *arkussu* « je l'ai lié ».

ζ) *Assimilation régressive totale.*

a) dentales.

99. 1. Dans toutes les langues sémitiques à l'exception du sabéen la 2ᵉ radicale est assimilée à la 3ᵉ dans le nom de nombre 6 : sabéen *sidþ* = sém. com. **šidþ* > **šiþþ* > ass. *šiššu*, hébr. *šēš*, aram. *šeþ*, arabe *sitt* (soit par dissimilation, pour **siþþ*, soit par assimilation réciproque pour **sidþ*).

100. 2. Dans toutes les langues sémitiques le *t* caractéristique du réfléchi s'est assimilé à une première radicale sifflante ou dentale, d'abord dans les formes d'imparfait où il perdait sa voyelle (v. ci-dessus § 49, 1).

a) En arabe on trouve des exemples de ce phénomène à la 5ᵉ et 6ᵉ formes, notamment dans la langue du Coran et les dialectes modernes, où par analogie avec l'imparfait il a été créé même des formes de parfait de cette sorte : *ịataḏakkaru* > **ịatḏakkaru* > *ịaḏḏakkaru* « il se souvient », *ịataṭahharu* > *ịaṭṭahharu* « il se purifie ».

b) En éthiopien cette assimilation est la règle avec



les sifflantes et dentales : ****i̯etsamai̯* > *i̯essamai̯*** « il se nomme », ***i̯ettamaq* > *i̯eṭṭamaq*** « il est baptisé ». En tigriña et en amharique elle a été étendue à toutes les autres consonnes, mais seulement par analogie.

c) En hébreu cette assimilation se rencontre, en dehors des sifflantes et dentales, sporadiquement aussi avec ***k*** et ***n*** : ***miþdabbēr* > *middabbēr*** « parlant », ***hiþṭahharnū* > *hiṭṭahharnū*** « nous nous sommes purifiés », ***tiþkōnẹn* > *tikkōnẹn*** « elle sera affermie », ***hiþnabbᵉʼū* > *hinnabbᵉʼū*** « ils ont prophétisé ».

d) En syriaque cette assimilation est encore limitée aux dentales et sifflantes, mais en mandéen et dans la langue du Talmud de Babylone elle est étendue à beaucoup d'autres phonèmes.

101. 3. Dans toutes les langues sémitiques le ***t*** des désinences du parfait et du féminin s'assimile une 3ᵉ radicale dentale.

a) En arabe l'assimilation de ***þ***, ***đ***, ***d***, ***ḍ***, ***ṭ*** au ***t*** des désinences du parfait est donnée comme facultative : ***labiþtu* > *labittu*** « j'ai tardé » ***'aradtu* > *'arattu*** « j'ai voulu » ***'aḫađtu* > *'aḫattu*** « j'ai pris » ***basaṭtu* > *basattu*** « j'ai étendu » ; cependant l'influence de l'analogie s'oppose le plus souvent à la tendance phonétique et maintient le son primitif. Dans les dialectes modernes au contraire l'assimilation a partout prévalu ; pourtant on trouve de temps à autre l'assimilation progressive, comme dans : ar. anc. *ḫabaṭtu* > tunis. *ḫbaṭṭ* « j'ai frappé » ; cette assimilation n'apparaît en arabe ancien que tout à fait sporadiquement, comme dans ***ʻudtu* > *ʻuddu*** « je suis retourné ».

b) En éthiopien aussi à côté de l'assimilation progressive de la désinence du féminin (v. ci-dessus § 95) on trouve l'assimilation régressive : *ụaladt* > *ụalat* « fille » *'aḥadtí* > *'aḥattí* « une ».

c) En hébreu cette assimilation ne se trouve exprimée par la graphie que dans les parfaits avec *p̄* (< *t*) *t* comme 3e radicale et dans quelques féminins avec *d̄* (< *d*) comme 3e radicale = *kărap̄tī > *kărattī* « j'ai conclu (une alliance) », *lad̄t* > *lap̄* « naissance », *âḥad̄t > *'aḥap̄* « une » ; dans des formes comme *'ābad̄tā* « tu as servi » *šāḥaṭtā* « tu as égorgé », l'analogie amène le maintien du son primitif au moins dans l'orthographe.

d) En araméen, d'après la tradition syriaque, on assimile une 3e radicale *ṭ*, *p̄*, *d̄* au *t* du féminin et du parfait : *pᵉšīṭtā* > *pᵉšīttā* « simple », *šāṭtōn* > *šāttōn* « vous avez méprisé », *ḥᵉd̄ap̄tā* > *ḥᵉd̄atta* « nouvelle », *'ab̄hep̄t > *'ab̄hett* « tu as fait honte » *'ẹd̄tā* > *'ẹttā* « église » *'ᵉb̄ad̄ton* > *'ᵉb̄attōn* « vous avez fait ».

e) En assyrien l'assimilation qui avait probablement lieu au féminin ne se révèle pas dans la graphie.

b) *sonantes.*

102. 1. La tendance à l'assimilation d'un *n* à une consonne qui le suit immédiatement est largement répandue dans presque toutes les langues sémitiques :

a) En arabe ancien l'analogie restreint beaucoup cette tendance ; elle n'a prévalu que pour les particules *'in* « si », *'an* « que » et les prépositions *min* et *'an* « de » dont l' *n* s'assimile à un *m* ou un *l* subséquent :



'in lā > *'illā*, *'an lā* > *'allā*, *min man* > *mimman*, *'an mā* > *'ammā* ; à ceci s'ajoutent quelques cas dans la phonétique syntaxique (v. ci-dessous § 148, 1) ; dans les dialectes modernes cette assimilation s'est beaucoup plus étendue, p. ex. en maltais *inrīd* > *irrīd* « je veux » *indūmū* > *iddūmū* « nous restons ». En sabéen aussi elle paraît avoir joué un plus grand rôle, quoiqu'elle ne soit exprimée que de temps à autre dans l'écriture, comme dans *þintai̯* > *þittai̯* « deux », *bint* > *bitt* « fille », *'anfus* > *'affus* « âmes ».

b) En éthiopien l'assimilation est partout empêchée par l'analogie et on n'en trouve que peu de traces en tigriña et en amharique : tigr. *'atta* à côté de *'ente* « toi (masc.) », amh. *'aččī* à côté de *'ančī* « toi (fém.) ».

c) En hébreu l'assimilation est presque constamment faite : *i̯ingaš* > *i̯iggaš* « il touchera » *min Lāxīš* > *millāxīš* « de L. », **'ahallᵉlenkā* > *'ahallᵉlekkā* « je te loue » ; *n* n'est constamment conservé que lorsqu'il est 3e radicale de forme verbale, excepté dans les formes issues de la rac. *nāþan* « donner » (**nāþantā* > *nāþattā*, etc.), où la tendance à la dissimilation contribue à la suppression de l' *n*.

d) En araméen *n* comme première radicale est primitivement toujours assimilé à la consonne subséquente, sauf si celle-ci est *h* : **'anpeq* > **'appeq* « il a fait sortir » ; mais comme 2e radicale *n* ne s'assimile que dans quelques substantifs isolés tels que : syr. **ganbā* > *gabbā* « côté », et comme 3e radicale seulement dans quelques féminins tels que **šantā* > *šattā* « année ». L' *n* de la préposition *min* « de » s'assimile constam-

ment dans le Targoum Onkelos, beaucoup plus rarement dans les autres Targoums et dans le Talmud de Jérusalem, en syriaque seulement dans quelques liaisons étroites comme ***menkā* > *mekkā*** « de là », et en mandéen seulement dans ***millē*** « d'où ». Le mandéen est au total celui des dialectes araméens anciens qui a rétabli l' ***n*** devant consonne dans la plus large mesure, et la tendance à différencier les géminées semble avoir contribué à ce fait. En néo-syriaque il ne se trouve plus de traces de l'assimilation que dans les mots du vieux fonds héréditaire.

c) En assyrien cette assimilation s'est encore passablement plus étendue qu'en hébreu ; ainsi constamment pour la 1re radicale : ***indin* > *iddin*** « il a donné », et souvent pour la 3e ***libintu* > *libittu*** « brique », même après voyelle longue : ***'ummāntu* > *'ummāttu*** « armée ».

103. 2. La tendance à assimiler un *l* à une consonne subséquente ne s'est étendue que sur un domaine beaucoup plus restreint :

a) En arabe ancien l' ***l*** de l'article est assimilé à une sifflante, une dentale, ou une des liquides ***r*** et ***n*** subséquentes : ***al šamsu* > *aššamsu*** « le soleil », ***al riğlu* > *arriğlu*** « le pied » ; dans les dialectes modernes cette assimilation s'est étendue même aux palatales : ég. ***el kull* > *ekkull*** « tout », et la préposition ***'al*** « sur » est traitée comme l'article.

b) En éthiopien cette assimilation ne se trouve que dans ***'alkō* > *'akkō*** « ne... pas ».

c) En hébreu l' ***l*** du verbe ***lāqaḥ*** « prendre » s'assi-



mile, à l'imparfait, à la 2e radicale : ***ỵilqaḥ > *ỵiqqaḥ**, etc.

d) Dans le Talmud de Babylone et en mandéen l' ***l*** de la préposition ***'al*** « sur » s'assimile aussi fréquemment.

η) *Assimilation réciproque.*

104. 1. En arabe ancien, à la 8e forme le groupe ***d̄t*** s'assimile en ***dd*** (à côté de ***d̄d̄*** v. ci-dessus § 94)et de même ***ṯ̣t, ḏ̣t*** en ***ṭṭ*** (à côté de ***ḍṭ*** v. ci-dessus § 79 et de ***ḍḍ*** v. ci-dessus § 94) : ***id̄takara > iddakara*** « il s'est rappelé », ***iṯ̣talama > iṭṭalama*** « il a été opprimé », ***iḍtaǧa'a > iṭṭaǧa'a*** « il s'est étendu ».

105. 2. En assyrien les groupes ***dš, tš, ṭš, sš, zš, ṣš***, quand le ***š*** appartient au suffixe de la 3e personne, et le groupe ***št*** dans le réfléchi, s'assimilent en ***ss*** : ***qaqqadšū > qaqqassū*** « sa tête », ***šallatšu > šallassū*** « son butin », ***qaṭšū > qāssū*** « sa main », ***izūzšū > izūssū*** « il l'a partagé », ***muruṣšu > murussū*** « sa maladie », ***aštakan > assakan*** « j'ai posé » ; cependant on trouve par réaction étymologique des graphies comme ***mātšū*** « son pays » et ***birītšunu*** « leur enchaînement ». Par analogie de ces assimilations réciproques et de l'assimilation progressive ***sš > ss*** (v. § 98), le groupe ***šš***, qui se maintient naturellement quand il s'agit d'une gémination morphologique ou lorsqu'il provient d'une assimilation (***nš > šš***), est remplacé par ***ss*** dans les formes terminées en ***š*** avec suffixe de la 3e pers. : ***karaššu > karassu*** « son ventre ».

b) Assimilation de voyelle a voyelle.

106. L'*ŭ* du suffixe de la 3e pers. sg. masc.-*hu*, pl. m. -*hum*, f. -*hunna* et duel -*humā* s'assimile en *i* à un *i*, *ī* ou *aį* précédent : **riğlihu* > *riğlihi* « de son pied », **qāḍīhum* > *qāḍīhim* « leur juge », **'alaįhunna* > *'alaįhinna* « sur elles ». Mais cette assimilation est généralement abandonnée dans les dialectes modernes. Çà et là, en syllabe ouverte devant une sonante, *a* et *u* s'assimilent à un *ī* suivant : *sanīna* > *sinīna* « années » *qulīna* > *qilīna* « bâtonnets (jeu) »; cette assimilation se produit aussi devant d'autres consonnes, quand la force assimilatrice de l'*ī* est augmentée par un *į* subséquent : *qusīį* > *qisīį* « arcs ». En syllabe fermée *a* s'assimile à *ū* et *ī* en *u* et *i* surtout dans les formes nominales *fa''ūl* et *fa''īl* qui passent constamment dans la langue classique à *fu''ūl* et *fi''īl* ; mais la langue vulgaire préfère les formes primitives. Parmi les voyelles des préfixes nominaux seul l'*a* de *ma*- s'assimile à un *u* subséquent : **manḫul* > *munḫul* « tamis ». Dans tous les dialectes modernes, et aussi, car c'est la conclusion qu'on peut en tirer, déjà dans la prononciation vivante de l'arabe ancien, toutes les voyelles d'un mot ont pris un timbre conforme à celui de la voyelle de la syllabe accentuée qui de son côté est influencée par les consonnes voisines.

107. 2. En éthiopien un *ă* après lequel vient une gutturale suivie de *ĕ*, *ū* ou *ī*, s'assimile à ces voyelles en *ĕ* (provenant de *ŭ* ou *ĭ*, v. ci-dessus § 74) : **įedaḫen* > *įedéḫen* « il est intact », **naša'ū* > *naše'ū* « ils ont

élevé », *lahīq > lehīq « vieux ». Cette assimilation se réalise aussi quand la laryngale était primitivement redoublée : *mahher > mehher « enseigne ». Mais les proclitiques, ainsi que les préfixes des formes causatives et réfléchies du verbe, conservent par analogie leurs voyelles primitives. Inversement un ĕ devant une laryngale suivie de ă s'assimile à cet ă : ịeḥauer > ịaḥauer « il va ».

108. 3. En hébreu ă portant l'accent principal s'assimile en ę̆ à un ę̆ suivant : nafš > *năfę̆š (v. ci-dessous § 133) > nę̆fę̆š « âme ». Les voyelles des proclitiques *la > le « à, pour » *bi > be « dans » *ka > ke « comme », *u̯a > u̯e « et », si elles sont suivies d'une laryngale ou d'un q avec une voyelle ultra-brève de timbre défini, s'assimilent comme timbre à cette voyelle, avec le caractère de voyelles pleines : *la'ĕḥoz > lę'ĕḥoz > « pour saisir » *bi'aṭārā > ba'aṭārā « avec une couronne », *u̯a'ĕḥoz > u̯ę'ĕḥoz « et saisis ! »

109. 4. Cette seconde loi vaut aussi primitivement pour l'araméen. En aram. biblique elle est encore tout-à-fait en vigueur : *laqŏbel > lǫqŏbel « vis-à-vis de », *u̯a'ĕnāš > u̯ę'enāš « et des hommes ». Dans les Targoums l'analogie opère au détriment de cette loi ; on dit encore bien lǫqŏbel, mais on dit déjà liqedām à côté de qŏdām « devant ». Dans les autres dialectes araméens cette assimilation est complètement abandonnée ; on ne la retrouve plus en syriaque que dans les quelques formes isolées luqbal « contre », luqdām « auparavant » et bāṗar (de *bi'aṗar > *ba'aṗar « après »). La voyelle auxiliaire e (v. ci-dessous § 133), qui apparaît dans un

groupe consonantique en finale de mot, s'assimile en *u-o* à un *u* précédent : **quḏš* > **quḏeš* > **quḏuš* > *qᵉḏoš* « sainteté ». Souvent en araméen *ā* passe à *ō* à cause d'un *u* précédant : **unāš* > nabat. et aram. bibl. *'ᵉnōš* « hommes », arabe *ṣuġār* > aram. *ṣeʻōr* « petit », τύραννος > syr. *ṭᵉrōnā*.

110. 5. En assyrien *ă* ou *ā* accentué passe à *e*, *ē* par métaphonie sous l'influence d'un *i*, *e*, *ē* ou *u* (prononcé *ü*) précédent ou suivant ; un *ă* inaccentué passe de même à *ĭ* sous l'influence d'un *e*, *ē* précédent : **ušakniš* > *ušekniš* « j'ai soumis », **pātiḥu* > **pētiḥu* > *pētū* « ouvrant », **imāru* > *imēru* « âne », *ḥamātu* > **emātu* > *emētu* « belle-mère », **šurmānu* > *šurmēnu* « cyprès », **šaʻlabu* > *šelabu* > *šelibu* « renard ».

c) Diphtongues ascendantes réduites ou assimilées a des voyelles voisines.

111. 1. En arabe ancien *u̯* est toujours assimilé en *i̯* à un *i* ou *i̯* précédent : *raḍiu̯a* > *raḍii̯a* « il a été content », *aiu̯ām* > *aii̯ām* « jours » ; plus rarement a lieu l'assimilation d'un *u* (voyelle) en *i* à un *i̯* suivant : *bui̯ai̯t* > *bii̯ai̯t* « maisonnette », *ʻui̯ūn* > *ʻii̯ūn* « yeux ». La diphtongue *i̯a* passe dans la plupart des dialectes arabes modernes à *i̯i* et elle est souvent même réduite à *i*.

112. 2. En hébreu, d'après la transcription des Septante et la prononciation attestée par le grammairien Qimḥī *i̯i* était réduit à *i* : *I̯iṣḥāq* > Ισαακ.

113. 3. En araméen la diphtongue *i̯i* était réduite dans

le mot ***i̯ii̯pai̯** > aram. bib. **'īpai̯** > syr. **'īp** « il est », commun à tous les dialectes. En dehors de ce cas **i̯i** > syr. **i̯e** est conservé par l'analogie. En syriaque et en mandéen **i̯ᵉ** se réduit à **ī** et **u̯ᵉ** à **ū** : **i̯ᵉdā** > **īdā** « main », **ḥai̯u̯ᵉpā** > **ḥai̯ūpā** « animal ». Dans les dialectes judéens on écrit encore constamment **i̯ᵉ** et **u̯ᵉ**, mais on ne les prononce plus toujours.

114. 4. En assyrien tout ***i̯a** passe à ***i̯i**, qui se réduit à **i** : ***i̯akšud** > ***i̯ikšud** > **ikšud** « il a conquis », ***i̯amnu** > ***i̯imnu** > **imnu** « à droite ».

d) DIPHTONGUES DESCENDANTES RÉDUITES OU ASSIMILÉES.

115. 1. Déjà en sémitique commun **ii̯** et **iu̯** ont été réduits à **ī** et **uu̯** à **ū** : ***dii̯n** > ***dīn** « jugement », ***ruu̯ḥ** > ***rūḥ** « esprit ».

2. En arabe ancien **au̯** s'assimile en **ai̯** à un **i̯** suivant : ***kau̯i̯** > **kai̯i̯** « brûlure » ; **iu̯** est réduit à **ī**, **ui̯** partiellement à **ī**, partiellement à **ū** : ***'iu̯'ād** > **'ī'ād** « menace », ***bui̯ḏ** > **bīḏ** « blancs », ***kui̯sā** > **kūsā** « plus rusée ». Dans les dialectes modernes **au̯** et **ai̯** sont généralement réduits à **ō** et **ē**.

116. 3. En éthiopien **au̯** et **ai̯** sont réduits à **ō** et **ē** quand ils ne sont pas protégés par un **u̯** ou **i̯** suivant : **mafau̯u̯es** « médecin », **ḫai̯i̯āl** « fort », mais : ***mau̯ḏaf** > **mōḏaf** « fronde », ***ḫai̯r** > **ḫēr** « bon ». Dans les monosyllabes les diphtongues primitives se maintiennent : **'ai̯** « qui », **au̯** « ou », mais les diphtongues secondaires sont réduites ***bahu** > ***bau̯** > **bō** « dans lui ». Dans les formes nominales on rétablit souvent par analogie



ai̯ et même, sous la forme *ei̯* et *eu̯*, les diphtongues *ii̯* et *iu̯*, déjà réduites en sémitique commun : *masfē* « alène », mais *mar'ai̯* « troupeau », *'ai̯n* « œil », *dai̯n* « jugement », *lāḥei̯* « beau », *matleu̯* « suivant ».

117. 4. En hébreu *ai̯* et *au̯* sont conservés en syllabe fermée accentuée : *bai̯þ* « maison », *mau̯þ* « mort », mais *au̯* est devenu de bonne heure *āu̯* et a été quelquefois réduit à *ō* : *i̯ōm* « jour » (pour le développement ultérieur de cette diphtongue v. ci-dessous § 133). En syllabe ouverte accentuée *ai̯* passe à *ę̄* : *qānai̯* > *qānę̄* « roseau », **dᵉbarai̯ka* > *dᵉbārę̄xā* « tes paroles ». En syllabe ouverte ou fermée sans accent ou avec accent secondaire *ai̯* passe à *ę̄* et *au̯* à *ǭ* : *bę̄þ bę̄þī*, *mǭþ mǭþī*.

118. 5. En araméen comme en hébreu *ai̯* en syllabe finale accentuée se réduit à *ę̄* : **qašai* > *qᵉšę̄* « dur »; en syllabe fermée accentuée *ai̯* se maintient en araméen biblique comme en hébreu : **qai̯ṭ* > *qai̯iṭ* « été », mais en syriaque il est conservé seulement dans les syllabes qui ne se trouvent fermées qu'à la dernière étape de l'évolution : *-aikā* > *-ai̯k* (v. ci-dessus § 49, 3); en dehors de ce cas il est toujours réduit : **tᵉrain* > *trę̄n* « deux ». En syllabe fermée inaccentuée *au̯* et *ai̯* passent dans tous les dialectes à *ǭ* (jacobite *ū*) et *ę̄* (jacobite *ī*, rarement *ę̄*) : *i̯au̯m* > *i̯ǭm* (état construit) « jour », *bę̄þ* (état construit) « maison ». En syllabe ouverte inaccentuée *au̯* et *ai̯* sont maintenus en syriaque. *i̯au̯mā* « jour », *bai̯tā* « maison » ; en araméen biblique *ai̯* reste généralement conservé : *'ainīn* « yeux », mais *au̯* passe à *ō* : *i̯ōmā* « jour », et dans les dialectes plus récents *ē* et *ō* prédominent de plus en plus.

119. 6. En assyrien les diphtongues *ai̯* et *au̯* passent à *ī* et *ū* par assimilation régressive : **bai̯tu* > *bītu* « maison », **mau̯tu* > *mūtu* « mort ». La négation *ai̯* est conservée devant voyelles : *ai̯ itūr* « qu'il ne revienne pas » mais est devenue *ē* par assimilation réciproque devant consonne : *ē talquṭ* « ne prends pas ».

e) Assimilation de consonnes a voyelles.

(Palatalisation, mouillure, spirantisation).

120. 1. Déjà en arabe ancien, dans les dialectes des tribus de *Muḍar* et *Rabī'a*, le suffixe de la 2e personne fém. sing. *ki* donnait par palatalisation *či*, qui après chute de *i* en finale de mot se réduisait à *š* : *minki* > *minči* > *minš* « de toi ». Chez les Bédouins du désert de Syrie et du Neǧd *q* et *k* sont devenus actuellement *ć* *(ts)* et *č (tš)*, par assimilation à *a*, *ā*, *ẹ*, *ẹ̄*, *i*, *ī* suivant ou précédent : *kalām* > *čẹlām* « parole », *rīq* > *rīć* « salive ».

121. 2. En amharique le suffixe de la 2e pers. sing. fém. est toujours devenu *š*, et dans quelques mots *k* passe à *č* à cause d'un *a* subséquent : éth. *kehela* > *čāla* « pouvoir ». *L* est mouillé par un *ī*, *i̯*, *ē* subséquent et ensuite réduit à *i̯* : *gadāli* > *gadāi̯* « meurtrier ». *Z*, *s*, *ć*, *ć'* passent dans les mêmes conditions à *ž*, *š*, *č*, *č'* : *'azāzī* > *'azāž* « commandant » *u̯arāsī* > *u̯arāš* « héritier » ; *d*, *t*, *ṭ* passent de même à *ǧ*, *č*, *č'* : *u̯adādī* > *u̯adāǧ* « ami ». En tigriña et sporadiquement aussi en amharique, *b* à l'intervocalique devient spirant et

se réduit ensuite à *u̯* : **sabe'* > **sabe* > *sau̯* « homme ». De même *k* passe en amharique, après voyelle, et souvent aussi après consonne, et en finale de mot, à *x* qui dans l'amharique actuel est réduit à *h*.

122. 3. En hébreu et en araméen les occlusives momentanées *b*, *p*, *d*, *t*, *g*, *k* à l'intervocalique prennent un caractère continu par assimilation aux voyelles et deviennent *ƀ*, *f*, *đ*, *þ*, *ʒ*, *x*. La spirante ainsi produite se conserve souvent même après chute de la voyelle qui avait causé son apparition : **malakai̯* > **malaxai̯* > hébr. *malxę̄* « rois », **dahabā* > **dahaƀa* > syr. *dahƀā* « or ». Les semi-voyelles *u̯* et *i̯* empêchent en syriaque la spirantisation, tout comme les autres consonnes : *bai̯tā*, tandis qu'en araméen biblique elles amènent la spirantisation, comme les voyelles : *bai̯þā* « maison ».

123. 4. En assyrien *k* passe à *q* sous l'influence d'un *u* suivant : *izkur* > *isqur* « il a appelé ». En assyrien *t* passe quelquefois à *s* sous l'influence d'un *i* ou d'un *u* (pron. *ü*) subséquent : *itti* > **iti* > *isi* « avec » *ma'attu* > **ma'atü* > *ma'asü* « beaucoup ».

f) Assimilation de voyelles a consonnes.

124. Comme il a déjà été dit plus haut §§ 40 et 65, dans toutes les langues sémitiques les voyelles sont tout à fait sous l'influence du voisinage consonantique, dont les effets ne sont pas toujours exprimés par l'orthographe conventionnelle. Il ne sera parlé ici que de quelques phénomènes particulièrement importants.

1. *Influence des laryngales.*

125. a) Dans toutes les langues sémitiques une laryngale comme 2e ou 3e radicale fait passer fréquemment à *ă* la voyelle *ŭ* ou *ĭ* de l'imparfait : de *fataḥa* « ouvrir » arabe *i̯aftaḥu*, éth. *i̯eftaḥ*, hébr. *i̯iftaḥ*, syr. *neftaḥ*, ass. *iptē* (de **iptaḥ*).

126. b) Dans les dialectes arabes modernes et en hébreu, dans le passage de *ū*, *ī*, *ẹ̄*, *ǭ*, à une laryngale prononcée avec une articulation tout à fait opposée, il se produit une voyelle de glissement *ă* (en arabe aussi *ĕ*), qui n'a d'ailleurs pas une valeur syllabique, mais forme diphtongue avec la voyelle longue : hébr. *rūaḥ* « esprit », *gābōah* « haut » ; tlemcen. *rbīaʿ* « printemps », *ǧūaʿ* « faim », tunis. *dmūeʿ* « larmes », etc. *I*, *a*, *u* s'assimilent en hébreu en *ẹ*, *ā*, *ǫ* à une laryngale (sauf *h*, *ḥ*) ou *r* primitivement géminés : **birrax* > *bẹrax* « il a béni », **mebarrẹx* > *mebārẹx*, **meburrāx* > *mebǫrāx*. Un *i* inaccentué s'assimile en *ẹ* à une laryngale : le Hifʿīl de *ḥāsẹr* est *hẹḥsīr* « faire manquer ». Des voyelles brèves qui, en vertu des lois de l'accentuation, se réduisent à des voyelles ultra-brèves, conservent près des laryngales leur timbre primitif : *ʿagālā* « voiture », *'ẹlōhīm* « dieu », *ḥǫlī* « maladie » ; de même dans les dialectes arabes maghrébins : tunis. *ḥarab* « il a fui », tlemc. *ʿabīd* « esclaves », *ḥ°mār* « âne », etc.

127. c) En araméen *ẹ* issu de *i* est conservé près des laryngales ; en mandéen *ă* même est devenu *ẹ* près des laryngales ; après leur chute cet *ẹ̆* apparaît comme longue : **taḥt* > *tẹ̄t* « sous », **raʿmā* > *rẹ̄mā* « tonnerre ».



128. d) De même en assyrien ʿ et ḥ primitifs se sont assimilés progressivement et régressivement *a* et *ā* en *ẹ* et *ẹ̄* : **baʿlu* > *bẹ̄lu* « seigneur », **ʿarābu* > *ẹrẹ̄bu* « entrer ». Inversement, à l'initiale de racines à première radicale ', ʿ, *h*, *ḥ*, *ă* apparaît assez souvent à la place d'un *ŭ* ou *ĭ* étymologiquement justifié : *akul* « mange », *alik* « va ».

2. *Influence des labiales.*

129. Dans toutes les langues sémitiques une labiale change en *u* un *a* ou *i*, plus souvent quand elle en est précédée que quand elle en est suivie.

a) Arabe *'umm* « mère » de *'imm* qui est encore conservé dans le dialecte des Hudail, *lubb* « cœur » = sém. sept. *leb*, arabe class. *ṭibb* > tlemc. *ṭọbb* « médecine », *maġrib* > tunis. *muġrub* « ouest » etc.

b) En éthiopien il faut peut-être expliquer *nefs* « âme » pour sém. comm. *nafs* comme issu d'une forme intermédiaire **nufs*.

c) En hébreu la voyelle ultra-brève de *u̯ᵉ* « et » s'assimile en *ŭ* à une labiale subséquente et le groupe *u̯u* se réduit ensuite à *ū* : *u̯ᵉmẹlẹx* > *ūmẹlẹx* « et un roi ».

d) En araméen cette assimilation est surtout répandue dans les dialectes chrétiens de Palestine ; pour le syriaque, cp. *mappulṗā* « chute » avec hébr. *mappẹ̄lā* et *ṭuppᵉṗā* avec hébr. *ṭippā* « goutte ».

e) Ass. *šumu* = sém. comm. **šem* « nom », *gupnu* = **gapnu* « cep ».




3. *Influence des sifflantes.*

130. Les sifflantes font plus d'une fois passer un *ă* primitif à *e-i*. Arabe syrien *ṣidr* « poitrine », maltais *sidr* et *nisrani* « chrétien », éth. *nesr* = ar. *nasr* « aigle », syr. Af'el *'eškaḥ* (il a trouvé), *besrā* « viande » (de **basarā*), ass. **šalāšā* > *šelāša* « trente », **zakaru* *zikaru* « petit homme », **'arṣatu* > *irṣitu* « terre ».

4. *Influence des sonantes.*

131. a) En araméen palestinien et en mandéen *r*, et plus rarement *l*, fait passer quelquefois *ă* à *ŭ* : hébr. *Iardēn* > *Iurd'nā* « Jourdain ». Inversement en syriaque *r* et *l* font assez souvent passer *ŭ* et *ĭ* à *ă* : *š'fel* > *š'fal* « bas » **šebbulta* > *šebbaltā* « épi ».

b) En assyrien les sonantes déterminent souvent une métaphonie d'*ā* en *ē* : *paṭāru* > *paṭēru* « ouvrir », *šagāmu* > *šagēmu* « crier ».

g) Production de nouvelles voyelles par prothèse ou anaptyxe (syllabes adventices).

132. 1. Comme d'après la constitution syllabique du sémitique un groupe de consonnes est impossible à l'initiale du mot, (v. ci-dessus § 46), quand un de ces groupes apparaît par suite de la formation du mot, il se produit avant, plus rarement après la première consonne une nouvelle voyelle qui fait syllabe avec elle.

a) En arabe cette voyelle auxiliaire est *i* : **bin-* « fils » > **bnun* > *ibnun*, **nqatala* > *inqatala*.



b) En éthiopien la voyelle auxiliaire est *e* : **min* > **mina* > **mna* > *'emna* « de » ; dans les formes verbales, par analogie avec les formes de causatif, *ă* remplace *e* : *'astar'aịa* « il a montré ».

c) En hébreu et en araméen la voyelle auxiliaire est aussi *e*; mais cet *e* est remplacé par *hi* dans les formes verbales de l'hébreu par analogie avec le causatif : hébr. *zᵉrọ̄ᵃ'* > *'ẹzrọ̄ᵃ'* « bras », syr. *'eþqaṭṭal* > hébr. *hiþqaṭṭal*.

133. Un groupe de consonnes en fin de mot est disjoint en arabe moderne, en hébreu, araméen et assyrien par l'insertion d'une voyelle auxiliaire, et ceci en hébreu et en araméen par *ẹ*, qui passe dans les deux langues (de même qu'en arabe moderne) à *a* au contact d'une laryngale et s'assimile en *u* en araméen seulement (et en arabe moderne) à un *u* d'une syllabe précédente (v. ci-dessus § 109), et en assyrien par la même voyelle que celle de la syllabe principale : **pagr* > hébr. *pẹgẹr* (v. ci-dessus § 108), aram. *pᵉgar*, ass. *pagar* « cadavre », ar. *saqf*, ar. maghr. *segĕf* « bande supérieure de la tente », ar. *milḥ*, ar. maghr. *melăḥ*, hébr. *mẹlaḥ* « sel », **sifr* > hébr. *sẹ̄fẹr*, ass. *šipir* « écrit », **uzn* > hébr. *ọ̄zẹn*, ass. *uzun* « oreille », ar. *ḥukm*, ar. maghr. *ḥukŭm* « ordre ». Les diphtongues *aị* et *aụ* en syllabe fermée se développent en hébreu en *aịi* et **dụu* > *dụẹ* : *baịt* > *baịiþ* « maison », **maut* > **maụuþ* > *mâụẹþ* « mort » (v. ci-dessus § 140 c.). Il faut cependant noter que l'adjonction de cette voyelle n'amène pas la division du mot en deux syllabes expiratoires ; il n'a toujours en réalité qu'une seule syllabe (*ḥúkŭm*, non *ḥú-kŭm*).

B) *Changements instantanés.*

1. Dissimilation.

a) *de consonnes.*

1. Sonantes.

134. Dans toutes les langues sémitiques comme dans la plupart des autres langues deux sonantes dans un même mot s'influencent de telle sorte que l'une des deux change son articulation. Ce phénomène, plus important pour l'étude du vocabulaire que pour les faits grammaticaux, ne peut être représenté ici que par quelques exemples typiques.

a) Arabe *la'alla*, dial. *la'anna* « peut-être », *'ulṷān* à côté de *'unṷān* « inscription ».

b) Éth. **regl* > **regr* par assimilation > *'egr* avec chute par dissimilation du premier *r*, « pied », comme ar. *riǧl* > ar. syrien *iǧr*.

c) Hébr. *lūn* « passer la nuit » de *laḭl* « nuit ». Dans les formes à redoublement la sonante de la première syllabe disparaît : **qilqalōn* > *qīqālǭn* « outrage », **ḥᵃṣarṣᵉrā̆* > *ḥᵃṣōṣᵉrā* « trompette », **kirkar* > *kikkār* « cercle ».

d) Aussi en aram. : **šelšaltā* > *šēšaltā* « chaîne », **qenqᵉnā* > *qēqᵉnā* « charrue » **gargartā* > *gaggartā* « gorge » ; un exemple notable est **tᵉnēn* > *tᵉrēn* « deux » comme ar. *iþnaḭni* > ar. maroc. *tˢᵉlēḭn*.

e) Ass. *laḫru* « brebis », de *laḫlu* issu par assimilation de **raḫlu* = hébr. *râḥęl*.



2. Labiales.

135. a) En sém. occ. *kaukab* « étoile », de **kabkab* ; en assyrien, par l'effet d'une autre règle générale la forme assimilée *kakkabu*.

b) Ar. anc. *faġama* > ar. mod., syr. *þaġama* > éth. *sa'ama* « baiser ».

c) Aram. *rabr^ebīn* > syr. *raur^ebīn* « grands ».

d) En ass. le préfixe nominal *m* est dissimilé en *n* devant une racine contenant une labiale : *markabtu* > *narkabtu* « voiture ».

3. Sifflantes et dentales.

136. a) Ar. anc. *šams* de **sams* = sém. comm. **šamš* « soleil », *sitt* « six », de *siþþ* > *sidþ* (v. ci-dessus § 99).

b) En sabéen et en éthiopien dans le nom de nombre *þalāþ* « trois », le premier *þ* est dissimilé en *š* : sab. *šalāþ*, éth. *šalastū*.

c) En ass. toute sifflante est dissimilée en *l* devant une autre sifflante ou une dentale : *šalaštu* > *šalaltu* « trois », *manzaztu* > *manzaltu* « endroit de séjour », *aššī* > *alsī* « je criais » ; inversement *l* est dissimilé en *n* devant une sifflante dans **laiþu* > **laišu* > *nēšu* « lion » (v. ci-dessus § 62).

4. Laryngales.

137. a) Déjà en sém. comm. la détente brusque d'une voyelle qui commençait par une attaque brusque avait

disparu et la voyelle avait été allongée par compensation : * *'a'mur* > **'āmur* « j'ai parlé ». Peut-être aussi est-ce déjà en sém. comm. que dans une suite de deux voyelles débutant par l'attaque brusque, la seconde de celles-ci est tombée avec allongement compensatoire : *'anā* « moi », de **'an'a*.

b) En ar. anc. cette dernière règle a été tout-à-fait généralisée : *'ab'ār* > *'abār* « puits » ; en éth. elle produit l'assimilation du second ' dans le mot : *'ab'asa* > *'abbasa*, « il a péché » emprunté à l'araméen.

c) En hébreu *h*, à la fin d'une syllabe qui commence par *h*, tombe avec allongement compensatoire dans **hahlīx* > **hālīx* > *hǫlīx* « il a fait aller ».

d) En syr. ', suivi d'un autre ' dans le même mot, se dissimile en ' : **'ā'ā* > *'ā'ā* « bois », **'el'ā* > *'el'ā* « côte ».

5. Géminées.

138. Dans tous les dialectes, mais particulièrement en araméen (surtout en mandéen) et en assyrien, des consonnes géminées sont différenciées de sorte que le premier ou plus rarement le second élément du groupe géminé est remplacé par une sonante, le plus souvent par un *n* : aram. bibl. *tidda'* > *tinda'* « tu reconnaîtras », ass. *unabbī* > *unambī* « il a appelé à haute voix », arabe *ḫarrūb* > *ḫarnūb* « caroube ». En amharique et en assyrien cette dissimilation se rencontre aussi dans les consonnes géminées secondaires : amh. **dabr* > **dabar* > **dabbar* > *dambar* « frontière », ass.



inádin > inaddīn > inamdin (pron. inandin v. ci-dessus § 85) « il donne ».

b) *de semi-voyelles.*

139. a) En arabe quand deux syllabes consécutives commencent par u̯, le premier u̯ est dissimilé en ' : *u̯au̯ā-qin > 'au̯āqi^n « onces ».

b) En arabe, hébreu et araméen un i̯ est quelquefois dissimilé en ' lorsqu'il est suivi d'une sifflante, de r ou de l : arabe n. pr. I̯ašǧub > 'Ašǧub, hébr. 'ašrę̄ « salut ! » de la r. i̯šr, hébr. n. pr. I̯ᵉšīmǭn > syr. 'Ašīmōn.

c) *dc semi-voyelles et voyelles.*

140. a) En arabe u̯ à l'initiale de mot est quelquefois dissimilé en ' devant u et i : U̯uhai̯b, > 'Uhai̯b (n. pr.) u̯išāḥ > 'išāḥ « ceinture », mais le plus souvent le phonème primitif est rétabli par analogie.

b) En éthiopien les groupes ūu̯, u̯ū, īi̯, i̯ī sont le plus souvent dissimilés en eu̯, u̯e, ei̯, i̯e : *meu̯ūt > mcu̯et « mort », *satīi̯ō > satei̯ō « tandis qu'il boit ».

c) En hébreu les groupes i̯ī, u̯ǭ, u̯u se dissimilent en 'ī, 'ǭ, u̯ę, *ṣᵉbāi̯īm > ṣᵉbā'īm « gazelles », *nāu̯ōþ > nā'ōþ « prairies », *mau̯t > māu̯uþ > māu̯ęþ « mort » (v. ci-dessus § 133).

d) En araméen īi̯ est dissimilé en ii̯ > ę (v. ci-dessus § 69) : part. pass. *galīi̯ > *galii̯ > gᵉlę̄ « ouvert ». Le groupe uu̯u̯ se dissimile en iu̯u̯ > syr. eu̯u̯ dans : *ḥuu̯u̯ār > palestinien ḥiu̯u̯ār > syr. ḥeu̯u̯ār « blanc ».



d) *Dissimilation qualitative de voyelles.*

141. a) En arabe ancien *ă* est dissimilé en *ĭ* avant ou après *ā* : inf. du causatif **'aqtāl* > **'iqtāl*, désinence du duel *-āni* en face de dés. du plur. *-ūna* ; acc. du fém. pl. **-āta* > *-āti*. La même dissimilation semble s'être produite déjà au sém. comm. dans **'aśrā* > **'iśrā* « vingt ». Un *i* bref ou long est dissimilé en *a* devant *i* : *Namiriị* > *Namarīị*, *Madīnīị* > *Madanīị*. La même dissimilation semble avoir déjà eu lieu en sém. comm. dans **binīn* > **banīn* « fils (pl.) ».

b) En éthiopien *ī* suivi d'un autre *ī* est dissimilé en *ĕ* **habīnī* > *habenī* « donne-moi ». Par dissimilation **lēlēt* donne *lēlīt* « nuit ».

c) En hébr. et en aram. si deux *u* ou *o*, brefs ou longs, se suivent, le premier, plus rarement le second, est dissimilé en *i*, *ī* ou *e*, *ē* : hébr. **ḥūṣōn* > *ḥīṣōn* « extérieur », **lūlō* > *lūlē* « si ne.. pas », **noxḥō* > *nixḥō* « vis-à-vis de lui » ; aram. **kuttōnā* (Mc. 6, 9 S. encore *kuttoniān*) = hébr. *kuttǫnęþ* > phén. χιτων > mand. *kittōnā* > syr. *kottīna* ass. *kuttīnu* « robe », **qaṭalūhū* > ass. *qaṭlūhī* « ils l'ont tué ».

e) *Dissimilation quantitative de voyelles.*

142. En arabe et en araméen souvent la première de deux voyelles consécutives s'abrège : ar. **Madīnīị* > *Madīnīị* > *Madanīị* (v. ci-dessus § 141 a), inf. de la 3e forme **fā'āl* > *fī'āl* (v. ci-dessus § 141 a) > *fi'āl* ; aram. **ma'ḥār* > *măḥār* > *mᵉḥār* « demain » ; syr.

-ānai̯ > *ᵉnai̯* (finale d'adj. de relation), aram. **dēnā* > *dᵉnā* « celui-ci », *šūqā* « rue » diminutif : *šᵉqāqā*.

2. DISPARITION DE SYLLABES PAR DISSIMILATION.

143. 1. Déjà en sémitique commun une syllabe ouverte à voyelle brève suivie d'une autre syllabe ouverte avec la même consonne initiale a perdu sa voyelle, les deux consonnes se réunissant en une consonne géminée : **radada* > ar. *radda* « il rendit » **i̯arududu* > ar. *i̯aruddu* « il rendra ».

2. De même dès la période du sémitique commun le groupe incommode *u̯i* (v. ci-dessus § 140) avait été abandonné à l'initiale des impératifs de racines à 1re radicale *u̯* : **u̯iṯib* > *ṯib* « assieds-toi ».

3. En arabe *u̯* et *i̯* inaccentués sont parfois supprimés devant *u̯* et *i̯* : *u̯áhuu̯a* > *u̯áhu̯a* « et lui », *u̯áhii̯a* > *u̯áhi̯a* « et elle ».

4. En araméen une syllabe initiale constituée par ' et une voyelle brève ou ultra-brève tombe devant *ḥ* : **'aḫāṯ* > *ḥāṯ* « sœur », **'aḥad* > *ḥad* « un ».

3. ELLIPSE DE SYLLABES PAR HAPLOLOGIE.

144. Si deux syllabes consécutives ont une initiale identique ou d'articulation presque semblable, elles se fondent en une seule, avec recouvrement des deux opérations psychiques ; de même une syllabe dont l'initiale et la finale ont la même consonne se combine parfois avec une syllabe précédente à finale vocalique.



Enfin *aį* ou *ī* suivi d'une syllabe commençant par *į* s'unit avec cette syllabe.

1. Dans les verbes dont la 2e et la 3e radicale sont semblables, si les deux radicales en question se trouvent dans la même syllabe, l'ellipse n'a lieu qu'en araméen et dialectalement en arabe : ***bazaztā** > syr. ***bazt*** « tu as pillé » ar. ****ṗaliltu** > **ṗiltu*** « j'ai passé le jour ». De la même manière des mots dissyllabiques formés par redoublement ont été parfois abrégés en sémitique commun : syr. *laįlaį* « de nuit », éth. ***lēlīt*** (v. ci-dessus § 141 b) de **laįlaįt*, ar. *laįl*, hébr. ***laįil***, ass. pl. ***lilātu*** « nuit ».

2. En arabe l'ellipse de syllabe se produit avec des dentales dans la rencontre des préfixes formatifs du réfléchi et des préfixes personnels à la 5e et 6e formes : ***tataqātalūna** > **taqātalūna*** « vous vous combattez » ; avec des sonantes dans la rencontre des désinences verbales du pluriel ***-nă*** avec les suffixes ***-nī*** et ***-nā*** : ***įaqtulūnanā** > **įaqtulūnā*** « ils nous tueront », et des prépositions ***min*** « de » et *'alā* « sur » et des désinences casuelles ***-un**, **-in**, **-an*** avec l'article : ***minal** > **mil**, 'alal > 'al, **-unil** > **-ul**, 'aįmunullāhi > 'aįmullāhi*** « par Dieu », ***fī 'amān allāh*** > tlemc. ***famāllāh*** « allez en paix » ***rasūl allāh*** > oranais *rṣollāh* « envoyé de Dieu » maroc. ****qnīdel-dellīl** > **qnīdellīl*** « ver luisant » etc.; avec des semi-voyelles : ***bunaįįįa** > **bunaįįa*** « mon petit garçon » ***Ṭaįįi'ū** > **Ṭā'ī*** (n. pr.)

3. En éthiopien la désinence de 2e pers. fém. plur. ***-kennā*** est abrégée en *-kā* d'abord devant les suffixes ***-nī*** et ***-nā***, puis par analogie aussi devant d'autres suffixes : ***-kennānī** > **-kānī***.



En hébreu les groupes *īịī*, *īịᵉ*, (de *iịịᵉ*) et *ᵉịī* passent à *ī* : **'ibrīịīm* > *'ibrīm* « hébreux », *miịịᵉmīnām* (de **minịᵉmīnām*) > *mīmīnām* « de leurs droites », **sūsᵉịīm* > *sūsīm* « chevaux ». Des formes de longueur excessive comme **qᵉṭaltūmūhū* sont abrégées : *qᵉṭaltūhū* « vous l'avez tué ». En hébreu et en araméen *bēp* apparaît pour *bᵉbēp* « à la maison ».

5. Aram. **'ariịāịā* > *'ariịā* « lion » *laịlaịāịa* > *laịlāịā* « nuitamment », syr. *ḥaḏapā* > *ḥapā* « nouveau ».

6. Ass. *šalāšišeri* > *šalāšeri* « treize ».

4. Epenthèse.

145. 1. On trouve rarement en sémitique l'épenthèse vocalique produite par le processus suivant : labialisation ou palatalisation d'une consonne (surtout une sonante) à cause d'un *ụ* ou *ị* suivant, labialisation ou palatalisation par assimilation de la voyelle précédent la consonne, puis disparition par dissimilation de la semi-voyelle cause initiale du phénomène.

Parmi les dialectes arabes on n'en trouve quelques exemples qu'en andalou : *labụa^tun* > *leụba* « lionne », *bā'* « pas », pl. *aụbā'*.

2. En mandéen on trouve l'épenthèse de *ị* après sonante, *qanịā* > *qaịnā* « tuyau », *samịā* > *saịmā* « aveugle ».

5. Métathèse.

146. La métathèse, qui consiste dans l'interversion de suites de phonèmes qui gênent le sentiment linguis-



tique, est étroitement apparentée aux phénomènes de la dissimilation ; elle apparaît d'abord généralement là où il y a contact, mais se répand assez souvent ensuite par analogie dans tout un paradigme. Tout comme la dissimilation elle présente au total plus d'intérêt pour le lexique et l'étymologie que pour la grammaire et il ne peut en conséquence en être considéré ici que quelques cas particulièrement importants.

1. Déjà en sémitique commun le *t* du réfléchi s'insère après la première radicale du verbe, quand celle-ci est une sifflante : ar. ***ištamala*** « il s'est enveloppé », éth. préfixe du causatif-réfléchi ***asta-*** (en dehors du cas donné ici, on a l'assimilation pour ce groupe v. ci-dessus § 100 b), hébr. ***hištammer*** « il s'est gardé », syr. ***'estᵉmex*** « il s'est appuyé », ass. ***aštanan*** « je combats ».

2. En arabe on trouve une métathèse, entre autres cas, entre sifflante et semi-voyelle dans *qaus* « arc » pl. **quuūs* > **qusūu* > *qusīi* (avec dissimilation) ; de même entre *s* et palatales ou labiales dans les mots d'emprunt : 'Αλέξανδρος > ***al Iskandar***, lat. ***exercitus*** > ***'askar*** « armée », ἀψίνθιον > ***'isfint*** « absinthe » ; entre voyelle et sonante dans ***almar'a*** « l'homme » (accus.), mais ***imra'an*** « un homme » (v. ci-dessus § 132 a).

3. En éthiopien il y a métathèse entre labiale et sifflante dans **'efsentū* > ***'esfentū*** « combien » ; entre palatale et sifflante dans ***nasaka*** « mordre », mais ***mankas*** « mâchoire », etc.

4. En hébreu entre sonantes dans ***śimlā*** > ***śalmā*** « manteau », (ar. class. ***šamla*** mais tun. trip. ***šlāma***), entre sonante et voyelle dans ***mar'ašōþ*** > ***mᵉra'ašōþ*** « par tête ».



5. En araméen entre labiale et sifflante dans ***sᵉbarpā*** « bonne nouvelle » = hébr. ***bᵉśōrā***; entre sonante et laryngale dans ***tarʻa*** « grande porte » = hébr. ***šaʻar***, ar. ***paǵr***; entre semi-voyelle et labiale dans ****u̯ăfē̜*** (= hébr. ***i̯āfē̜***) > ****pău̯ē̜*** > ****pᵉʼē*** (avec dissimilation) > ***pē̜*** « beau ».

6. En assyrien entre sifflante et labiale dans ****dipšu*** (= hébr. ***dᵉbaš*** v. ci-dessus § 90) > ***dišpu*** « miel »; entre sifflante et dentale dans ***tiṣbutu***, forme « ***kitšud*** » de ***ṣabātu*** « saisir ».

6. Echange de quantité entre voyelles voisines, mais non contigues.

147. Il se rencontre en arabe dans ***I̯amanīi̯ᵘⁿ*** > ****I̯amānii̯ᵘⁿ*** > ***I̯amāniⁿ*** « arabe du sud (yéménite) », ***šaʼmīi̯ᵘⁿ*** > ****šaʼamīi̯ᵘⁿ*** > ***šaʼāmii̯ᵘⁿ*** > ***šaʼāmiⁿ*** « syrien »; cf. aussi le passage de ***kaʼai̯i̯in*** à ***kāʼin*** « combien » et de ***-au̯i-*** à ***-ai̯i̯i-*** dans ****mau̯īt*** > ****mai̯īt*** > ***mai̯i̯it*** « mort ».

c) *Phonétique syntaxique (Sandhi).*

148. Le mot isolé n'est en principe qu'une abstraction grammaticale; dans la langue vivante le mot se présente généralement dans le complexe de la phrase, qui vaut comme unité pour le sentiment linguistique naturel. Par suite les mêmes lois qui agissent sur la forme du mot dans les limites de ce mot agissent aussi souvent entre les différents mots de la phrase. Mais l'orthographe



traditionnelle ne permet plus de reconnaître les changements qui en résultent et nous ne sommes renseignés sur ce point pour les langues mortes que par la tradition des grammairiens indigènes.

1. En arabe, dans la lecture du *Qor'ān* on assimile souvent la finale d'un mot, notamment les désinences nominales *-un*, *-in*, *-an*, à l'initiale du mot suivant; cette assimilation est assez souvent aussi notée dans des manuscrits soignés, notamment dans des manuscrits d'ouvrages philologiques.

2. En hébreu et en araméen une occlusive à l'initiale de mot passe à la spirante, comme à l'intervocalique, à cause de la voyelle finale du mot précédent (v. ci-dessus § 122).

CHAPITRE II — MORPHOLOGIE.

Remarques préliminaires.

149. a) Presque tous les mots des langues sémitiques, à l'exception des interjections et des pronoms qui leur sont apparentés, se laissent ramener à des groupes de vocables dont la signification commune primordiale est attachée à trois consonnes. Ainsi les mots hébreux ***mălax*** « il a dominé », ***męlęx*** « roi » ***malxūþ*** « royauté » ***mamlăxă*** « royaume » ont une base commune ***mlk*** « dominer ». On désigne ordinairement cette base par le terme de « racine », accrédité par les grammairiens juifs. Plusieurs groupes de racines se laissent souvent ramener à une unité encore plus compréhensive, de sorte que leurs significations primordiales semblent attachées à deux consonnes qui leur sont communes ; c'est ainsi que de nombreux mots avec la signification commune de « retranchement, déchirement » présentent la suite : palatale ou vélaire et sifflante ou dentale. Mais dans la vie du langage il ne s'attache aux mots que des concepts particuliers plus ou moins étroitement délimités ; il se forme de l'un à l'autre de ceux-ci des associations, leur sphère d'emploi s'étend, et, de concrets, ils deviennent abstraits, mais ils ne sont nullement le développement naturel d'une signification primitive indéterminée et large ; aussi est-il impossible

de soutenir que ces « racines » trisyllabiques ou même dissyllabiques soient les antécédants historiques des mots véritables.

b) La grammaire n'a pas à faire à des racines, mais à des mots complets, et l'objet de la morphologie est de décrire leurs relations entre eux et les modifications par lesquelles ils passent dans la phrase, et de les expliquer autant que possible ; et tout particulièrement de marquer les phases de leur développement au cours de l'histoire de la langue. Ce développement ultérieur est commandé en premier lieu par les lois phonétiques. Mais comme toutes les formes d'un paradigme et tous les mots formés d'après un même type se lient dans la conscience en séries associées, l'action des lois phonétiques, qui dérange souvent ces associations, est plus d'une fois neutralisée par des innovations analogiques. Le féminin de hébr. *šå̊lǭš*, de **šalāš* « trois » devrait proprement donner **šalašt* (v. ci-dessus § 47) qui serait devenu **šᵉlęšęþ* d'après le § 133 ; au lieu de cette forme on a en réalité *šᵉlōšęþ* d'après *šå̊lōš*. Au Maghreb les mots *đirā'* « bras » *kurā'* « patte » *ǧanāḥ* « aile » sont réduits à *đra'*, *kra'*, *ǧnaḥ*, ensuite de quoi on forme leurs duels à l'analogie de *rǧel* « pied », duel *reǧlēn*, en *der'ēn*, *ker'ēn*, *ǧenḥēn*. L'analogie unifie aussi des différences gênantes à l'intérieur d'un même paradigme : le parfait avait primitivement les désinences 2e p. m. *-tă*, fém. *-tĭ*, 1re p. *-kŭ* ; mais en arabe *-tu* a pris la place de *-ku* tandis que l'éthiopien a *-ka*, *-kī* pour *-tă*, *-tĭ*.

Outre les formations analogiques grammaticales il



y a aussi beaucoup d'innovations dues à l'analogie sémantique dans des mots de sens parents ou opposés : ainsi les Tamīm formaient *rašifa* au lieu de l'arabe commun *rašafa* « sucer », d'après *šariba* « boire ». A Tlemcen on dit *lā ǧens ulā ịens* « ni démons, ni hommes » (au lieu de *ǧenn*) et à Malte *oḫla* « première » au lieu de *ūlā*, d'après *oḫra* « autre ».

I. NOMS.

1. PRONOMS.

A) Pronoms personnels indépendants.

150. (Ces pronoms indépendants n'existent que comme sujet et attribut).

Sg.	Ar.	Eth.	Hébr.	Aram.	Ass.
1.	*'anā*	*'ana*	*'ānōxī*	*'ᵃnā* (syr. *'enā*)	*'anāku*
2 m.	*'anta*	*'anta*	*'attā*	*'antā* (syr. *'att*)	*'atta*
2 f.	*'anti*	*'anti*	*('atti)'att*	*'att*	*'atti*
3 m.	*huṷa*	*ṷe'etū*	*hū*	*hū*	*šū*
3 f.	*hiḭa*	*ḭe'etī*	*hī*	*hī*	*šī*
Pl.					
1.	*naḥnu*	*neḥna*	*naḥnū* *'ᵃnaḥnū*	*'ᵃnaḥnā* syr. *'anaḥnan* *ḥᵉnan*	*nīnū, nīnī* *anīnī*
2 m.	*'antum(ū)*	*'antémmu*	*'attem*	*'antūn* syr. *'attōn*	*attunu*
2 f.	*'antunna*	*'antén*	*'atten(ā)*	syr. *'attēn*	*(attina)*
3 m.	*hum(ū)*	*'emū́ntū* *(ṷe'etōmu)*	*hēmma* *(hēm)*	*himmō(n)* syr. *hennōn*	*šun(u)*
3 f.	*hunna*	*'émā́ntū* *(ṷe'etōn)*	*hēnn(ā)*	*hennēn*	*šina*

Rem. Originairement, seuls les pronoms de la 1re et 2e pers. appartiennent à un même système ; celui de la 3e pers. est proprement un démonstratif, qui a fait groupe avec la 1re et 2e pers. sous certains rapports syntaxiques, mais a encore souvent conservé en même temps son ancienne fonction. La 1re et la 2e pers. au sing. ont été formées par la réunion avec *'an* de *'a*, *tā*, *tī*, que nous rencontrons encore sous cette forme simple en annexion au verbe dans la conjugaison : **'an'a* > *'anā* (v. ci-dessus § 137 a) ; en prosodie arabe la voyelle finale de ce mot est généralement brève. En assyrien *'anā* a été renforcé par *kū* qui apparaît aussi tout seul en annexion au verbe ; en hébreu *l'ū* a passé à *ī* par analogie avec les pronoms suffixes (v. ci-dessous § 151). La formation de la 1re pers. pl. est obscure. La forme la plus ancienne **niḥnu* se retrouve dans l'ass. *nīnū* ; en arabe et en hébreu *i* est devenu *a* par influence de la laryngale (v. § 125). — En hébreu, araméen et assyrien le pronom du pluriel a été assimilé au singulier par préfixation d'un *ă*, et en éthiopien, araméen et assyrien la voyelle finale a été rendue conforme à celle du pronom suffixe. — Pour la 2e pers. pl. il faut poser comme formes primitives m. *'antumū* f. *antinnā*, d'où les formes éthiopiennes peuvent provenir directement (*e* = *ŭ* et *ĭ* v. ci-dessus § 74). La distinction vocalique des désinences est encore conservée dans les dialectes arabes de l'Iraq (m. *intum* f. *inten*) et de l'Oman (m. *ntū* f. *nten*). En arabe et en hébreu les voyelles ont été unifiées, et ceci en arabe d'après le masculin, en hébreu d'après le féminin. En araméen et en assyrien



les voyelles primitives ont été conservées, mais en revanche l'*n* du fém. a été transporté au masc.

A la 3e pers. la distribution primitive des consonnes n'a été conservée que dans le dialecte mehri (Arabie du sud) : m. sg. *he*, pl. *hun*, f. sg. *se*, pl. *sen*. En assyrien l'initiale du fém. a été transportée au masc.; dans les autres langues celle du masc. a passé au fém. En sabéen, en arabe andalou (m. *huet*, f. *hiet*), en éthiopien et en phénicien le pronom a été renforcé par un autre élément démonstratif *t*. L'*h* initial a disparu en éthiopien et les voyelles et semi-voyelles ont échangé leurs rôles dans *uu̯* > *u̯u* > *u̯e* et *ii̯* > *i̯i* > *i̯e*. Au pluriel l'unification des voyelles et consonnes s'est faite dans le même sens qu'à la 2e personne ; la distinction primitive s'est conservée dans les dialectes arabes bédouins de l'Iraq et de l'Oman. Om. m. *hum* f. *hin* ir. m. *huma* f. *hinne*. En éthiopien seulement, l'*m* du masculin s'est aussi transporté au féminin. A côté des vieilles formes l'éthiopien a aussi des formes récentes tirées du sing. sur le modèle des pronoms suffixes.

Seul l'arabe forme à la 2e et à la 3e pers. un duel, tiré du masc. pl. *antumā* et *humā*.

B) Pronoms personnels suffixes.

151. (Annexés comme génitif au nom, comme accusatif au verbe).

Sg.	Ar.	Eth.	Hébr.	Aram.	Ass.
1.	*i̯a, ī*	*i̯a*	*ī*	*ī*	*i̯a*
(verbe)	*nī*	*nī*	*nī*	*nī*	*nī*
2 m.	*ka*	*ka*	*kā̆*	*k*	*ka, ku*
2 f.	*ki*	*kī*	*k(ī)*	*k*	*ki*
3 m.	*hu*	*hū ū* *ō*	*hū, u̯* *ō*	*u̯, hī, eh*	*'šu, š*
3 f.	*hā*	*hā, ā*	*hā, h*	*h*	*ša*, vb. *ši, š*
Pl.					
1.	*nā*	*na*	*nū*	*nā, n*	*nī, nū* vb. *nāšī, nāšū*
2 m.	*kum(ū)*	*kemmū*	*kęm*	*kōm*, syr. *kōn*	*kun(u)* vb. *kunūšu, kunūši*
2 f.	*kunnā*	*ken*	*kęn*	*kēn*	*kina* vb. *kināši*
3 m.	*hum(ū)*	*ōmū, hōmū*	*hęm, m,* *mō*	*hōm* syr. *hōn*	*šunū, šun,* *šunūti*, vb. *šunu,* *šunūti, šunūtu,* *šunūši*
3 f.	*hunna*	*ōn, hōn*	*hęn, n*	*hę̄n*	*šin(a)* vb. *šinā(ti)* *šinātu, šināši.*

Rem. A côté de la forme primitive de 1re pers. ***-i̯a*** il semble avoir existé déjà en sémitique commun la forme ***-ī*** qui originairement devait apparaître dans des conditions d'accent différentes ; de cette forme provient le suffixe verbal ***-nī*** avec un ***n*** destiné à éviter l'hiatus ; aussi apparaît-elle même en dehors du verbe dans hébr. ***kāmọ̄nī*** « comme moi » ; en hébreu ***ī*** était primitivement inaccentué comme en araméen ; c'est pourquoi son timbre primitif a été conservé d'après la règle du § 69. — Au pl. la forme primitive ***-nā*** est devenue semblable en hébreu et partiellement en assyrien à la finale du pronom indépendant. Au sing. de la 3e et au pl. de la 2e et de la 3e pers. il y a eu unification analogique dans le même sens que pour le pronom indépendant. Des dialectes bédouins arabes et ceux du Ḥaḍramout et de l'Oman conservent encore le rapport primitif des formes dans : 2e pers. pl. ***kum*** f. ***kin***, 3e p. ***hum*** f. ***hin***. — Les suffixes éthiopiens ***-ō***, ***-ōmū***, ***-ōn*** sont nés par contraction de ****-hu***, ****-humū***, ****-hum*** avec un ***a*** appartenant au nom ou verbe précédent. — L'araméen n'a conservé la forme primitive du 3e pers. ***-hū*** que sous la forme ***-u̯*** dans les diptongues ***-īu̯***, ***-ēu̯*** et ***-au̯*** (v. ci-dessus § 49) ; en dehors de ce cas elle a toujours été supplantée par la forme secondaire ***-hī***, apparue après ***u*** par dissimilation (v. ci-dessus § 141 c), et cette finale ***-hī*** a même été rajoutée aux diphtongues précitées : ar. bibl. ***-ōhī***, syr. ***-au̯(hī)***, ***-īu̯(hī)***, ***-ēu̯(hī)***.

C) Démonstratifs.

152. 1. Le démonstratif le plus primitif dont on se serve est ***hā***, encore usité en arabe comme interjection : « vois », et qui sert d'article préfixé en hébreu (et liḫjanique) et suffixé en araméen : hébr. ***habbai̯t***, aram. ****baitha*** > ***bai̯tā*** « la maison ». En ar., hébr. et aram., il se joint au démonstratif qui y joue généralement le rôle de pronom de la 3ᵉ pers. ; en aram. cette combinaison sert à exprimer le démonstratif éloigné : « celui-là ». En syriaque, le second ***h*** tombe : ***hau̯***, ***hāi̯***, ***hānnōn***, ***hānnēn*** ; en arabe moderne d'Egypte et de Tripolitaine c'est le premier ***h*** qui tombe par dissimilation : ***āhō***, ***āhī***, ***āhom***.

153. 2. Un démonstratif ***n*** se trouve dans ass. ***ašrānu*** « là » ***aḫanna***, « au-delà » ***ininna***, « maintenant » et dans syr. ***i̯au̯mān(ā)*** « aujourd'hui », ***tammān*** « là » et il se joint aussi en syriaque aux démonstratifs les plus usuels (v. ci-dessous § 155).

En assyrien il fournit le démonstratif usuel ***annū*** « celui-ci » qui prend des désinences comme un substantif : f. ***annītu***, pl. m. ***annūti***, f. ***annāti***. L'assyrien lui donne comme pendant ***ammū*** « celui-là » qui prend les mêmes désinences.

154. 3. Les démonstratifs les plus importants dans les langues sémitiques du groupe occidental sont au sg. ***ḏā*** et ***ḏī***, répartis de façon inconstante entre les deux genres, et ***'l-*** au pluriel.

En arabe ***ḏā*** est masc. et ***ḏī*** fém. (avec les formes secondaires de fém. ***tī*** et ***tā***). En éthiopien au contraire



zā est fém. et *zĕ* (de **đĭ*) est masc. De même en hébreu *zę̄* (de *zī* v. ci-dessus § 69) est masc. et *zō* fém., assez souvent avec la désinence nominale du fém. : *zōþ*. En araméen *dī* est relatif de genre commun, *dā* sert de démonstratif féminin ; en syr. on trouve en outre *dę̄* (de **dí*) (v. ci-dessous § 155). Le pl. ar. *'ulā(i)*, hébr. et aram. bibl. *ę̄llę̄, ę̄l* n'a pas de distinction de genre, mais en éthiopien il est différencié en masc. *'ellū́*, fém. *'ellā́*.

155. 4. L'arabe joint ce démonstratif à *hā* pour exprimer le démonstratif rapproché : « celui-ci » : *hāđā* f. *hāđī*, *hāđihi*, pl. *hā'ŭlā'i*.

Le sabéen, le phén., l'éth. et l'aram. forment le même démonstratif par l'adjonction d'un *n* qui est encore renforcé en éthiopien par *tū* : sab. *đn*, pl. *'ln*, f. (avec dés. nominale) *'lt*; éth. masc. sing. *zentū́*, pl. m. *'ellōntū*, f. *'ellāntū, 'ellōn*; phén. m. *zn*; aram. *dēn*, *dᵉnā* (v. ci-dessus § 142), pl. ar. bibl. *'illēn*. En syr. ce pronom reçoit encore un nouveau renforcement *hā* : *hānā* (de **hādᵉnā*), f. *hādē, hādā*, pl. *hāllēn*.

156. 5. L'arabe, l'éth. et l'aram. possèdent une désignation du démonstratif éloigné « celui-là » obtenue au moyen de l'adjonction de *k*.

L'ar. *đāka*, f. *tīka*, pl. *'ulāka* est encore généralement renforcé par l'insertion d'un *l* : *đālika*, f. *tilka*, pl. *'ūlā'ika* (on évite en général *'ulālika*, soit grâce à l'ellipse de syllabes par haplologie. v. ci-dessus § 144 ce qui donne *'ulāka*, soit par une dissimilation de liquides qui donne *'ūlā'ika*). Les formes éthiopiennes *zekū́* f. *'entekū́*, pl. *'ellekū́* sont renforcées par *-tū, -tī* en :

zekᵘetū, *'entakti*, pl. *'ellektū*, *'ellekᵘetū*. En aram. bibl. on a d'abord m. *dēx*, f. *dāx*, pl. *'illēx*, renforcé par *n* : aram. bibl. *dikkēn*, par *hā* : palest. *hādēx*, pl. syr. *halōx* et *halēx*, babyl. *hānnēx*.

D) Relatifs.

157. Dans toutes les langues sémitiques les relatifs proviennent des démonstratifs. C'est ainsi qu'en arabe on trouve *đū* dans le dialecte des *Ṭaiji'* et dans l'inscription de 328 ap. J. C. (v. ci-dessus § 28), et en sabéen *đ*, f. *đt* ; en arabe classique on se sert de la forme renforcée par *la* et l'article : *allađī* f. *allatī*, qui forme, par analogie des substantifs, les pluriels *allađīna*, f. *allātī* ; en éthiopien *ză*, f. *'entă*, pl. *'ellă*. En hébreu on trouve sporadiquement *zū* et *zę̆* ; en araméen *dī* et en syr. *dᵉ* sont les formes ordinaires. L'assyrien et l'hébreu utilisent pour cette fonction spéciale sous la forme ass. *ša (šu)*, hébr. *šę*, *šᵉ* un démonstratif qui n'apparaît par ailleurs que dans ar. *þamma*, hébr. *šām*, aram. *tammān* « là-bas ». Toutefois en hébreu on se sert généralement de *'ᵃšęr* ; qui a été sans doute primitivement un subst. signifiant « endroit », puis « où » ; de même en assyrien *ašar*.

E) Interrogatifs.

158. 1. Les pronoms interrogatifs sont tous, comme les démonstratifs, issus d'interjections, dont l'usage ne s'est différencié que dans le développement propre des

différentes langues. Ainsi ***mī*** sert en assyrien et éthiopien à exprimer : « quoi, comment » ; en hébreu, ***mī*** veut dire « qui », tandis qu'au contraire sous la forme secondaire ***mē̦*** (v. ci-dessus § 69) il signifie « quoi » ; l'expression habituelle de « quoi » est tirée de ce radical avec renforcement au moyen du démonstratif ***n*** : ass. ***mīnu***, éth. ***ment***. ***Mā*** sert en hébreu, ar. et éth. au sens de « quoi » ; mais au moyen du renforcement par le démonstratif ***n*** on obtient en assyrien, araméen, arabe et éthiopien une expression de « qui » : ass. éth. ***mannū***, aram., ar. ***man*** ; dans la forme syriaque plus récente ***mānā*** (de ****mad'nā***), ***mān***, la signification « quoi » est conservée.

159. 2. Les adjectifs interrogatifs proviennent de la racine *ai̯*, qui en éthiopien sert sous cette forme invariable pour les deux genres, mais prend en assyrien les désinences casuelles : ***ai̯i̯u*** et en arabe même la désinence nominale du fém. : *'ai̯i̯un*, *'ai̯i̯atun* ; en aram. elle est renforcée par le démonstratif : syr. *'ai̯nā*, f. *'ai̯dā*, pl. *'ai̯lē̦n*.

2. Noms.

A) *Formation des thèmes nominaux.*

160. 1. La grande masse des formations nominales sémitiques repose sur des bases de trois consonnes ; mais précisément dans le plus ancien patrimoine linguistique se trouvent beaucoup de noms qui ne présentent que deux consonnes. Ce sont tout d'abord les noms de

parenté : ***'ab*** « père », ***'aḫ*** « frère », ***ḥam*** « beau-père », qui dans une certaine mesure doivent être considérés comme empruntés au langage enfantin. Un second groupe est constitué par le nom de nombre « deux » (v. ci-dessous § 180) et les mots : ar. ***šafat***, hébr. ***śāfā***, syr. ***sefpā***, ass. ***šaptu*** « lèvre » ; ar. ***mā'***, éth. ***māi***, hébr. ***maiim***, syr. ***maiiā***, ass. ***mē*** « eau » ; ar. ***šā'***, hébr. ***śē***, ass. ***šu'u*** « brebis » ; hébr. ***m^e^pīm***, ass. ***mutu***, éth. ***met*** « homme », qui se trouvent aussi en égyptien ancien sous la forme ***sn***, ***spt***, ***mu***, ***su'***, ***mt***. Il s'ajoute à ces groupes un certain nombre d'autres mots qui n'appartiennent qu'au sémitique, ou seulement à quelques-unes des langues sémitiques.

161. 2. Comme, en indo-européen, d'une base *bhere* il sort aussi bien des verbes comme **bhéreti* « il porte », que des noms comme φόρος « porteur », de même, en sémitique, des bases comme *qatal*, *qutul*, *qitil* servent comme verbes et comme noms ; cependant l'analogie de la plupart des langues parle en faveur de l'idée que la signification verbale ne s'est développée que comme suite à la signification nominale ; cette hypothèse est appuyée pour le sémitique par le fait que les formations nominales y sont de types beaucoup plus variés que les formations verbales. Une revue complète des plus importants seulement de ces types dépasserait le cadre de ce livre. On se contentera de savoir que les bases dissyllabiques peuvent être aussi bien amenées au monosyllabisme par recul de l'accent : *qatl*, *qitl*, *qutl*, qu'élargies par l'allongement des voyelles : *qatāl*, *qatīl*, *qatūl*, etc. (l'annexion de la désinence du féminin :

qatalat constitue un procédé de formation fréquent, équivalent à l'allongement); de plus, dans la plupart de ces formations, on peut trouver indifféremment l'emploi comme abstrait et comme concret, comme substantif et comme adjectif. D'autres formations proviennent de l'annexion des préfixes ***ma-*** et ***ta-*** : ***maqtal***, ***taqtal***, la première principalement dans le sens concret de nom de lieu ou d'instrument, l'autre surtout avec un sens abstrait. Une troisième catégorie provient de l'annexion de suffixes dont les plus importants sont ***-ān*** et *-ī̯i̯*. Ce dernier suffixe s'annexe à des noms complets (non plus à des bases) ex. ar. *'arḍ* « terre », *'arḍī̯i̯* « terrestre ».

B) Genre et nombre.

162. 1. Le sémitique distingue deux genres, le masculin et le féminin. Le premier est ordinairement exprimé par le thème du mot sans additions et le second en est généralement distingué par une terminaison spéciale. Mais cette distinction n'a probablement rien à faire à l'origine avec le genre naturel. Précisément dans les cas où le genre naturel devrait le plus s'imposer à l'observation, la langue a distingué les genres non par un procédé grammatical, mais par l'emploi de thèmes différents : cp. les vieux mots sémitiques ar. ***ḥimār*** « âne », *'****atān*** « ânesse », ar. ***ḥiṣān*** « étalon », ***faras*** « jument », hébr. *'ai̯il* « bélier », ***rāḥēl*** « brebis », etc. C'est de la même manière qu'en arabe les mots désignant des états dont la nature spécifiquement



féminine résulte du caractère sexuel se passent constamment d'une désinence du féminin : *'āqir* « stérile », *ḥāmil* « enceinte », *murḍi'* « nourrice », etc. Dans toutes les langues sémitiques on trouve de nombreux mots qui ont la valeur de féminin sans désinence féminine ; cependant l'assyrien tend à les désigner comme tels aussi par une caractéristique extérieure : « âme » ar. *nafs*[un], éth. *nefs*, hébr. *nęfęš*, aram. *nafšā*, ass. *napištu* ; « terre » ar. *'arḍ*[un], hébr. *ęręṣ*, aram. *ar'ā*, ass. *irṣitu*. Inversement des noms désignant exclusivement des hommes ont assez souvent la désinence du féminin : ar. *ḫalīfat*[un] « vicaire » *'allāmat*[un] « érudit », *rāụiịat*[un] « transmetteur de tradition », héb. *qōhęlęþ* « prédicateur ».

Dans les langues primitives on ne trouve pas seulement deux classes de noms comme en sémitique, ou trois comme en indo-européen, mais généralement un nombre bien plus considérable de catégories distinguées grammaticalement, où se trouvent distribués tous les objets du monde visible. Cette distribution repose en principe sur des considérations de mythologie, ou plutôt de superstition, pour autant que l'homme primitif considère le monde entier comme animé.

163. 2. Peut-être peut-on reconnaître même en sémitique les traces de plus de deux classes nominales de cette espèce. A côté de la désinence usuelle de féminin *-at* (en alternance avec *-t* suivant l'accent) se trouvent aussi quelques autres désinences qui, pour le sentiment linguistique à l'époque où nous étudions les langues sémitiques, paraissent synonymes avec elle, mais qui

ont pu avoir originairement une signification différente. Ce sont les suivantes : ar. *-ā'* = hébr. *-ǭ*, qui en arabe se trouve particulièrement dans la forme *fa'lā'u*, fém. de *'af'alu*, désignant des couleurs et des infirmités, et en hébreu seulement dans des noms de lieux tels que *šīlō*; puis ar. *-ā* (*-ȩ̄*). principalement dans *fu'lā*, fém. de *'af'alu* avec valeur d'élatif; en hébreu correspond tant *-ai̯* dans *śārai̯*, forme secondaire de *śārā* que *-ȩ̄* dans *'iššȩ̄* « sacrifice » et *-ȩ̄* dans *'eśrȩ̄* « dix » ; en araméen *-ai̯* dans syr. *ṭu'i̯ai̯* « erreur », etc. et *-ȩ̄*, *-ī* dans syr. *ḥrȩ̄(ṯā)*, ar. bibl. *'ọḥorī* « une autre ».

164. 3. La désinence habituelle de féminin *-at* (à côté de *t*) s'est conservée sans changement en assyrien et en éthiopien. En arabe elle est devenue *-ah* à la pause, constituée par la fin de phrase plus fortement accentuée; en arabe moderne, en hébreu et en araméen cette même forme pausale s'est implantée même dans le contexte, et y a passé à *-a*, *-ā* tandis que *-at* ne s'est maintenu qu'en liaison étroite avec un génitif suivant (v. ci-dessous § 170) et, en araméen, devant l'article suffixé *-ā* (v. ci-dessus § 152) dans *-eṯā*.

165. 4. Les mêmes désinences qui distinguent grammaticalement le féminin servent aussi à l'expresssion du collectif et de l'abstrait. Ces trois catégories se trouvent, comme on sait, réunies de la même manière sans distinction dans plusieurs groupes de formes en indo-européen. Donc, de même qu'en indo-européen le pluriel neutre provient d'un collectif singulier (Meringer p. 112), de même les pluriels sémitiques proviennent de singuliers de ce genre. Tout d'abord le pluriel peut

être tiré du singulier par simple modification interne du thème. Ainsi, en arabe, à *ḥimār* « âne » appartient le pluriel *ḥamīr* ; en syriaque, à *ḥᵉmārā* appartient le pluriel *ḥemrā* ; *qari̯at* « village » a en arabe le pluriel *qurā* (de **qurai̯ᵘ*) ; en syriaque *qᵉrīpā* a le pluriel *quri̯ā*. Mais en araméen comme en hébreu, des pluriels de ce genre (avec le radical sans suffixe) n'existent qu'à l'état de formation embryonnaire ; au contraire ce procédé morphologique a reçu un grand développement en arabe et en éthiopien et y a fortement restreint le rôle des autres formations de pluriel. On ne peut entrer ici plus avant dans le détail des particularités propres à cette formation qu'on désigne par le nom de « pluriel interne ou brisé ».

166. 5. Mais par leur nature et leur origine, les pluriels habituels formés par adjonction de désinences sont identiques aux formations ci-dessus. En sémitique commun il ne s'était pas encore établi d'usage constant à leur égard : aussi ce ne sont jamais que des groupes de langues, et non l'ensemble des langues sémitiques, qui concordent pour la formation du pluriel.

On trouve les désinences suivantes :

a) *-ān*, fréquent dans tous les dialectes comme désinence d'abstraits, est la désinence habituelle du pluriel en éthiopien pour les noms désignant des personnes et des adjectifs, ainsi *qasīsān* « prêtres » *ḥadīsān* « nouveaux ». En arabe cette désinence ne se trouve qu'avec la flexion du singulier, comme terminaison de pluriels brisés, ainsi *'iḫu̯ānᵘⁿ* « frères », *fursānᵘⁿ* « cavaliers ». En assyrien la même désinence apparaît

usuellement sous la forme *-āni* : *ilāni* « dieux » et en syriaque on la trouve jointe avec *ę̄* (v. ci-dessous d) dans des noms de condiments et de dignités : ***mešḥānę̄*** « huiles », ***rauṟ'bānę̄*** « grands personnages ».

b) ***-ū***, joint à la désinence habituelle du féminin ***-t*** donne ***-ūtu*** en assyrien, et en hébreu et araméen ***-ūþ(ā)***, qui a été emprunté par l'éthiopien sous la forme *-ōt* ; il sert à former des abstraits ; surtout fréquent en arabe, il y a été spécialisé dans la fonction de nominatif, par opposition à *-ī* (v. ci-dessous c). Cette désinence s'est maintenue sous sa forme primitive devant un génitif suivant immédiatement, tandis que dans un mot sans génitif annexé elle a été élargie en ***-ūna***. Elle est aussi très fréquente en vieux-babylonien, la langue d'Hammurabi, où elle sert de même comme nominatif, par opposition à ***-ē*** (v. ci-dessous d) : ***aṷēlū*** « hommes ». Jointe comme ci-dessus à la désinence de féminin, sous la forme ***-ūti***, elle forme encore en assyrien la seule désinence de pluriel employée dans les adjectifs au masculin : ***ilāni rabūti*** « les grands dieux ». Dans une inscription en vieil araméen à Zinğirli cette même désinence apparaît dans *'allāhū* « dieux ».

c) ***-ī*** sert en araméen et en éthiopien (*'aḥatī* « une ») de désinence du féminin ; joint à ***t*** comme la désinence étudiée ci-dessus, il est en éthiopien, hébreu et araméen la caractéristique habituelle des abstraits (hébr. ***rę̄šīþ*** « commencement ») ; en arabe il est employé exclusivement pour les cas obliques (gén. et accus. du pluriel par opposition à l'***-ū*** du nominatif, et à l'état absolu il est comme ***-ū*** élargi au moyen de ***-na***. En éthio-



bien cette désinence est employée avec tous les pluriels, quelle que soit leur formation, quand ils prennent des suffixes : avec des pluriels externes comme *kĕbūrānīhū* « ses notables », ou internes comme *'abauīhā* « ses pères (en parlant d'une femme) ». En hébreu et en araméen c'est la désinence habituelle du pluriel à l'état absolu, renforcé par *n*, sur le même modèle que l'arabe *na*, en araméen, moabite, et sporadiquement en hébreu postérieur, et par *-m* en hébreu ancien et en phénicien.

d) *-ē*, *-ę*, fréquent en arabe, en hébreu et en araméen comme désinence de féminin, et comme désinence d'abstrait en araméen dans les infinitifs et en éthiopien (*ueddāsē* « louange »), est à côté de *-āni* la désinence de pluriel habituelle en assyrien, aussi bien dans des mots sans annexion comme *rakbē* « messagers » que devant les suffixes : *bēlēia* « mes seigneurs » ; en vieux-babylonien cette désinence était spécialement réservée aux cas obliques, par opposition a *-ū*. En araméen elle s'est établie, en opposition à *-īn*, comme désinence pour le nom déterminé (état emphatique), en araméen biblique tout d'abord seulement après la désinence *-āi* des adjectifs indiquant l'extraction, sur un terrain un peu plus vaste dans des dialectes plus récents de l'araméen occidental, et enfin comme désinence prédominante en araméen oriental.

e) *-ai* est la désinence habituelle du pluriel à l'état construit et devant suffixes en hébreu, où elle a dû se réduire à *-ę* en finale inaccentuée (v. ci-dessus § 117), et en araméen ; mais peut-être est-ce dans les deux



langues une introduction au pluriel d'une désinence de duel ; en aram. occ. elle donne avec l'article *hā* (v. ci-dessus § 152) la désinence du pluriel déterminé : **-aihā* > *-aiiā*.

167. 6. C'est sur un autre principe que repose la formation du pluriel de la désinence de féminin *-at*, qui produit *-āt* par allongement de la voyelle (cp. en arabe le pluriel *allāti* de *allati*, formé sur ce modèle, ci-dessus § 157). En araméen *-āt* a été remplacé par *-ān* à l'état absolu par analogie de la finale de 3e pers. fém. pl. à l'imparfait, parce que les noms à l'état absolu se présentaient surtout comme prédicats dans la phrase, comme le verbe. Mais dans toutes les langues sémitiques il se trouve des noms qui ont au singulier la désinence du féminin et au contraire forment le pluriel avec le radical sans formative comme les masculins (ar. *sanat*, hebr. *šānā*, aram. *šattā*, pl. *sanūna*, *šānīm*, *šᵉnīn*), et inversement de nombreux noms qui ont au singulier un radical sans formative, mais prennent au pluriel la désinence du féminin, notamment en éthiopien, où *-āt* est devenu plus précisément la désinence du pluriel dominante pour les choses inanimées et les abstraits. En hébreu la désinence *-ōþ* se surajoute sporadiquement à la désinence de féminin singulier *-t*, là où celle-ci n'est plus perçue comme telle par le sentiment linguistique (*qᵉšāþōþ* « arcs » de *qęšęþ*) ; en éthiopien d'autre part c'est le cas habituel : *'āmat* « année », pl. *'āmatāt*. La flexion casuelle de ce *-āt* est originairement la même qu'au singulier et cette flexion est encore conservée devant les suffixes en arabe et en

araméen ; mais l'hébreu et l'assyrien surajoutent généralement devant suffixes la terminaison du pluriel masculin à la terminaison féminine, tandis que l'éthiopien affecte à la terminaison féminine ainsi qu'aux autres pluriels la désinence *ī* : à côté de hébr. *'aƀọp̄âm* « leurs pères » s'introduit postérieurement *'aƀọp̄ẹ̄hẹm*, alors que « mes pères » se dit constamment *'aƀọp̄ai̯* ; ass. *epšētū'a* « mes exploits », *epšētēšu* « ses exploits », éth. *'āmatātīka* « tes années ».

168. 7. La trace d'une formation très ancienne du pluriel, dominante dans les langues les plus primitives, se retrouve dans les pluriels formés par redoublement total des racines à deux radicales, tels qu'ils apparaissent dans aram. *raƀr'ƀē*, syr. *rau̯r'ƀē* « grands », de *rab* et *daqd'qē* « petits » ; en hébreu cette formation ne se trouve que dans des mots à finale vocalique comme *pīfīi̯ōp̄* à côté de *pīi̯ōp̄* « tranchants », de *pẹ̄*, *pī*, proprement « bouche », et *mẹ̄mẹ̄* à côté du plus usité *mẹ̄*, état construit de *mai̯im* « eau ».

169. 8. A côté du pluriel, le sémitique avait primitivement un duel, qui servait tout d'abord à la désignation de paires naturelles, comme les membres du corps, mais plus tard aussi assez souvent à l'expression de la simple dualité. Il se terminait en *-ā* et *-ai̯* ; en arabe il y a eu différenciation de ces deux désinences, l'une servant pour le cas nominatif, l'autre pour le cas oblique, et, à l'état absolu, elles ont été augmentées, comme le pluriel, de la finale *-na* ; mais celle-ci d'après § 141 s'est dissimilée en *-ni* après *ā* puis a été transportée sous cette forme même après *-ai̯*. De même en hébreu et en

araméen *-aį* à l'état absolu est renforcé comme le pluriel respectivement par *-m* et *-n*. Mais en araméen le duel est en voie de disparition ; tandis que l'araméen biblique connaît encore *įᵉdaįin* « deux mains », *raʒlaįin* « deux pieds » etc., en syriaque on ne trouve plus le duel que dans les noms de nombre *tᵉrēn* « deux » et *mapēn* « deux cents ». En assyrien *-ā* est la désinence habituelle du duel, aussi bien seule et fortifiée par *-n* dans *apšān* « deux cordes », que devant des suffixes comme *īnāšu* « ses yeux ». En éthiopien le duel ne se trouve que dans des débris figés sous la forme *-ā* dans *'eśrā* « vingt » (v. ci-dessous § 182) et sous la forme *-ę̄* (de *-aį*) dans *kel'ē* « deux », et, avec perte de sa signification, dans *ḥaqᵘē* « hanche » — et dans les formes à suffixes : *'ĕdēhu* « sa main », etc.

C) *Déclinaison.*

170. 1. Tandis que la distinction d'un nominatif et d'un cas oblique au pluriel qui n'apparaît qu'en arabe ancien et en vieux-babylonien ne peut être attribué avec certitude à la langue primitive, il est en tous cas vraisemblable que celle-ci déjà possédait au singulier une déclinaison assez développée. Le sémitique commun distinguait probablement un nominatif comme cas sujet, et peut-être aussi comme attribut, avec la désinence *-ŭ*, un génitif comme cas du complément déterminatif de nom avec la désinence *-ĭ* et un accusatif comme cas du complément d'un verbe avec la désinence *-ă* ; à quoi s'ajoutait, relié moins étroitement au paradigme régulier,



un cas adverbial avec la désinence *-ŭ*, qui peut-être déjà n'était pas limité au singulier en sémitique commun, mais pouvait aussi être aussi transporté au pluriel et au duel. L'origine des différentes désinences est obscure. Les voyelles étaient en tous cas primitivement longues, mais (d'après § 49. 1) déjà de quantité indéterminée en sémitique commun. Une forme plus pleine de la désinence d'accusatif est peut-être conservée dans l'éthiopien *hā*, désinence de l'accusatif des noms propres, et peut-être ce *hā* est-il identique avec la particule démonstrative *hā* dont il a été parlé au § 152, et ainsi son emploi propre aurait été d'exprimer la direction vers une chose. Peut-être la désinence de nominatif *-ŭ* doit-elle être ramenée d'une manière parallèle à une racine pronominale *hū*. Enfin pour la désinence de génitif *-ĭ* on ne doit peut être pas exclure l'hypothèse d'une connexion avec la formation *-īį-* d'adjectifs de relation et d'appartenance, citée au § 161. Dans toutes les langues sémitiques se trouve encore à côté de cette désinence un autre moyen d'exprimer la relation de dépendance entre deux noms : le premier, ou nom régissant, est étroitement uni au régime par l'accent ; il passe à ce qu'on appelle l'état construit.

171. 2. L'ancien arabe a encore conservé sans altération les trois cas principaux ; cependant les voyelles sont abrégées et n'apparaissent occasionnellement comme longues qu'à la pause dans les rimes. Elles sont restées constamment longues à l'état construit des noms de parenté *'ab* « père », *'aḫ* « frère », *ḥam* « beau père »,



où la longue compense l'absence d'une troisième radicale. A côté de cette déclinaison complète l'arabe possède aussi une déclinaison incomplète, où le génitif et l'accusatif se confondent dans la désinence *ă* ; elle est limitée principalement à des noms propres et à des formations en relation tout à fait étroites avec le verbe. Peut-être des noms propres à forme de parfait comme *Šammara* ou d'imparfait comme *Ḭazīdu*, provenant d'une phrase complète où le sujet, constitué par un nom de dieu, est tombé (on trouve de ces sortes de phrases en assyrien et en hébreu ; ex. *Nᵉṗan'ẹ̄l* > *Nāṗān*, *Ḭᵉrubba'al* > *Ḭārīb*) se sont-ils constitué un paradigme en se prêtant réciproquement leurs finales, de sorte qu'on a eu *Šammaru-Šammara* et *Ḭazīdu-Ḭazīda*. Dans la flexion du féminin pluriel le génitif et l'accusatif se confondent également, mais pour des motifs purement phonétiques, la finale d'accusatif *-āta* devenant *-āti* d'après § 141. Dans les dialectes modernes la flexion casuelle a été abandonnée à cause de la chute des voyelles finales phonétiquement justifiée ; des débris s'en sont conservés sous la protection de suffixes.

172. 3. En éthiopien le nominatif ne s'est conservé que dans les noms de nombre comme *'aḥadū* « un », mais l'accusatif est resté tout à fait vivant avec la désinence *-a* ; toutefois elle a étendu sa sphère d'emploi, puisque elle sert aussi pour le nominatif à l'état construit : *'egzī'abĕḥᵉr* « maître du monde = Dieu ». Les désinences du nominatif et du génitif se sont encore conservées devant les suffixes, mais sans garder leur signification, dans la voyelle indéterminée *-ĕ* (v. ci-dessus



§ 74). Dans les noms de parenté *'ab*, *'aḫ*, *ḥam* les voyelles longues *ū* pour le nominatif et *ā* pour l'accusatif se sont conservées devant les suffixes.

173. 4. En hébreu, de même, l'accusatif *-ā* s'est seul conservé, mais, au lieu de servir pour le cas direct, il sert à déterminer la direction vers quelque chose dans l'espace : *ḥûṣā* « vers le dehors » *Bābęlā* « vers Babel » ; il n'est qu'un reste figé dans *láịlā*, proprement « de nuit », puis simplement « nuit ». L'accusatif s'est conservé devant les suffixes de 3[e] pers. en perdant son sens : *-ō* (de *-ăhū*) « son (homme) », *-āh* (de *-ahā*) « son (femme) ». Le génitif s'est conservé sous la forme longue *ī* dans les trois noms de parenté à l'état construit et devant suffixes : *'ābīxā* « ton père » etc., et a été ensuite transporté analogiquement de noms propres comme *Abīmęlęx* à d'autres comme *Mālkīṣęđęq*, pun. *Ḥannība'al* et quelques substantifs à l'état construit comme *b'nī'aþǫnǫ* « l'ânon de son ânesse » ; sous la forme *ę* < *i* la désinence de génitif apparaît devant le suffixe de 2[e] pers. f. s. *-ęx*. Du nominatif il n'y a que des restes figés dans des noms propres comme *M'þūšęlaḥ*, pun. Hasdrubal = *'Azrūba'al* « secours de Baal », qui reposent vraisemblablement sur des formations analogiques des noms de parenté.

174. 5. L'araméen, en dehors de l'accusatif dans ar. bibl. *'ęllā* « au-dessus de » n'a conservé que quelques restes figés des désinences casuelles devant les suffixes : l'*ū* du nominatif dans les trois noms de parenté, l'*ī* du génitif dans *-ęx* « ton (femme) », *-ęh* « son (homme) » ; l'*ā* de l'accusatif dans *-āx* « ton (homme) », *-āh* « son



(femme) » et avec abrègement par analogie du verbe dans *-ăn* « notre ».

175. 6. En vieux-babylonien l'emploi des trois cas est encore vivant. Dans l'usage postérieur les distinctions syntaxiques s'effacent de plus en plus ; aussi les désinences sont-elles souvent employées indistinctement ; mais ce n'est probablement que le fait d'un orthographe d'allure pseudo-historique, tandis que les désinences étaient tombées dans la langue réellement parlée.

176. 7. Le cas adverbial en *-ū̆* s'est conservé sous la forme la plus vivante en assyrien, non seulement au singulier mais aussi avec des duels comme *šēpū'a* « à mes pieds ». En arabe et en éthiopien on le trouve dans une série d'adverbes : ar. *taḥtu* « en-dessous » *qablu* « avant » *ba'du* « après » éth. *lā'lū* « au-dessus » *taḥtū* « au-dessous » *qadīmū* « autrefois », et avec la mimation (v. ci-dessous § 179) *temālĕm* (de **-lum*) « hier ». L'hébreu a encore cette désinence dans un sg. avec mimation : *šilšọm* (de **-šum*) « avant-hier », et dans un pluriel : *i̯aḥdā̆u̯* (de **i̯āḥdai̯u*) « ensemble ».

D) Détermination et indétermination.

177. 1. Le sémitique ne possédait primitivement pas de signe spécial de la détermination, c.-à-d. d'article défini, et l'assyrien et l'éthiopien en sont restés à cet état. En éthiopien le nom sans aucun déterminant grammatical peut prendre la même valeur d'exacte détermination que lui donnerait un démonstratif : *i̯ōm*

« aujourd'hui » et cette possibilité existe encore en arabe (*'ām*^{an} « cette année ») et en hébreu (*'attā* « maintenant »). Par ailleurs l'arabe emploie *al* et l'hébreu *hā* comme article préfixé ; en himyarite c'est un *n*, en araméen un *ā* suffixés qui servent à la détermination. Mais en syriaque cet *ā* a reperdu sa force démonstrative et est devenu la finale normale des substantifs ; la détermination n'y peut plus être exprimée que dans le complément direct, qui est alors introduit par *l*^{e}, et souvent la forme déterminée est remplacée périphrastiquement par une forme à suffixe pronominal ; dans les évangiles les versions syriaques donnent souvent « ses disciples » là où le texte grec porte simplement « les disciples ». L'éthiopien va plus loin, puisqu'un nom peut y être déterminé par un pronom suffixe reportant la possession à ce même nom : *be'esīhū* « l'homme ».

178. 2. Dans toutes les langues sémitiques, sont déterminés par eux-mêmes les noms dont dépend un génitif et qui se trouvent à l'état construit (v. ci-dessus § 170), et par conséquent aussi les noms avec suffixes.

179. 3. L'arabe et le sabéen possèdent en plein emploi un signe de l'indétermination, un article indéfini. En sabéen c'est la désinence *m* (mimation) qui sert à cet usage ; elle est probablement abrégée du pronom indéfini *mā* « quoi, quelque chose » qui apparait encore en arabe avec ce sens. Cet *m* donne *n* en arabe d'après § 61. En assyrien cette mimation est encore d'un usage très vivant, mais elle a perdu son sens primitif, probablement parce que le pronom *mā* avec



lequel elle restait liée dans le sentiment linguistique ne sert pas ici à donner à un mot un sens indéfini, mais à le mettre en relief. En éthiopien et en hébreu cette désinence ne se trouve plus que figée dans des adverbes : éth. *temālem* « hier » (v. ci-dessus § 176), *gᵉšam* « demain » hébr. *šilšōm* « avant-hier », *i̯ōmām* « de jour », *ḥinnām* « en vain » ; l'araméen l'a encore dans *īmām* « de jour » ; cependant elle est déjà conçue ici comme faisant partie intégrante du radical, et on y ajoute l'article (*īmāmā*) et postérieurement même des désinences de pluriel, de même que l'éthiopien peut surajouter à *gᵉšam* la désinence d'accusatif : *gᵉšama*.

3. Noms de nombre.

180. 1. Ar. *'aḥadᵘⁿ*, f. *'iḥdā* (v. ci-dessus § 141), éth. *'aḥadū* f. *'aḥatī* (v. ci-dessus § 166 c), hébr. *'ęḥād*, f. *'aḥap*, aram. *ḥad*, f. *ḥᵉdā* (v. ci-dessus § 143, 3) ass. *ēdu* « un seul », remplacé dans la série des noms de nombre par *ištēn*, correspondant à l'hébreu *'aštę* dans *'aštę 'āšār* et *'aštę 'ęsrę* « onze », où la désinence de duel est probablement amenée par l'influence analogique du nombre « deux ».

2. Ar. *ipnāni* (de **pināni*), f. *ipnatāni* et *pintāni*, éth. *kel'ē* (= ar. *kilāni* « les deux »), hébr. *šᵉnai̯im*, f. *šittai̯im* (tibérien, par analogie du masculin, *štai̯im*, v. ci-dessus § 46), aram. *tᵉrēn*, f. *tartēn* (v. ci-dessus § 134 d), ass. *šinā*, f. *šittā*.

3. Ar. *palāpᵘⁿ*, f. *palāpatᵘⁿ*, éth. *šalās*, f. *šalāstū* (v. ci-dessus § 136 b), hébr. *šalōš*, f. *šᵉlōšā*, aram. *tᵉlāp* f. *tᵉlāpā*, ass. *šalāši*, f. *šalāšti*.



4. Ar. *'arba'un* f. *'arba'atun*, éth. *'arba'*, f. *'arbā'tū*, hébr. *'arba'*, f. *'arbā'ā*, aram. *'arba'*, f. *'arbe'ā*, ass. *'arba'i* f. *erbitti*.

5. Ar. *ḫamsun*, f. *ḫamsatun*, éth. *ḫames*, f. *ḫamestū*, hébr. *ḥāmēš*, f. *ḥamiššā* (formation analogique d'après le nombre suivant : *šēš*, *šiššā*, au lieu du primitif **ḥamšā*), aram. *ḥameš* (pour **ḥameš*, d'après *'arba'*), f. *ḥamšā*, ass. *ḫamši*, f. *ḫamilti*.

6. (V. ci-dessus § 99) ar. *sittun*, f. *sittatun*, éth. *sessū*, f. *sedestū*, hébr. *šēš*, f. *šiššā*, aram. *šeṯ*, f. *šittā*, syr. *štā* (d'après *ḥamšā*), ass. *šišši*, f. *šiššit*.

7. Ar. *sab'un* f. *sab'atun*, éth. *sab'ū*, f. *sab'atū*, hébr. *šeba'*, f. *šib'ā*. aram. *šeba'*, f. *šab'ā*, ass. *sibi*, f. *sibitti*. L'initiale primitive est probablement conservée en assyrien et en sémitique méridional (où *s* ne proviendrait donc pas de *š*), car elle y correspond à égyptien *sfḫ* à côté de *šiš* « six », tandis qu'en hébreu et en araméen il y a eu unification avec celle de « six ».

8. Ar. *ṯamānin*, f. *ṯamāniiatun*, éth. *samānī*, f. *samānītū*, hébr. *šemōnē*, f. *šemōnā*, aram. *temānē*, f. *temāniā*, ass. *samānē*, f. *samānīt*. L'*s* qui apparaît en assyrien au lieu de *š* que demanderait la correspondance phonétique provient de l'analogie de *sibi*.

9. Ar. *tis'un*, f. *tis'atun*, éth. *tes'ū*, f. *tes'atū*, hébr. *tēša'*, f. *tiš'ā*, aram. *teša'*, f. *teš'ā*, ass. *tiši*, f. *tišit*.

10. Ar. *'ašrun*, f. *'ašaratun*, éth. *'ašrū*, f. *'ašartū*, hébr. *'ēšer*, f. *'ašārā*, aram. *'esar*, f. *'esrā*, ass. *'ešri*, f. *'ešrit*.

181. Les noms de nombre 1 et 2 sont adjectifs, les autres sont des substantifs dont l'objet compté dépend origi-




nairement au génitif; cependant on trouve déjà dans toutes les langues l'amorce de l'emploi attributif. Les noms de nombre de 3 à 10 ont primitivement toujours le genre contraire de celui de l'objet compté, mais cet usage recule fortement, notamment en éthiopien, devant la prédominance de la forme féminine.

182. Les nombres de 11 à 19 sont exprimés par un composé formé de l'unité avec le nombre 10 placé immédiatement après; de 13 à 19 le nombre 10 au masculin se joint à une unité au féminin et réciproquement; ces expressions composées se terminent en arabe par une désinence invariable *-a* (pour 13 en assyrien v. ci-dessus § 144, 6). La dizaine a ici une autre vocalisation que dans la première décade : arabe, m. *'ašara*, f. *'ašrata*, hébr. *'ăśăr*, f. *'eśrẹ* (v. ci-dessus § 166 d). En éthiopien seulement ces nombres sont formés par simple jonction de l'unité et de la dizaine, sous la même forme que les nombres isolés, au moyen de *u̯a*, « et ».

183. Les dizaines de 30 à 90 étaient primitivement tirées des unités au moyen des désinences de pluriel masculin; 20 d'autre part était formé sur 10 au moyen du duel en *-ā*; *'*iśrā* (v. ci-dessus § 141 a), éth. et ass. *'ešrā*. Mais, en assyrien et en éthiopien, les désinences de toutes les dizaines suivantes ont subi l'analogie de celle de 20 : ass. *šelāšā*, éth. *šalāsā*, etc., tandis que dans les autres langues 20 a suivi l'analogie des autres dizaines : ar. *'iśrūna*, hébr. *'eśrīm*, aram. *'esrīn*.

184. 100. ar. *mi'at^un* (dans quelques dialectes, par ex. dans celui qui est à la base de l'orthographe classique,



māįatᵘⁿ) éth. *me'et* hébr. *mę'ā*, aram. *mᵉ'ā*, syr. *mā*, ass. état cstr. *me'at*.

1000. ar. *'alfᵘⁿ*, hébr.' *ęlęf*, aram. bibl. *'ᵃlaf*, *'alpā*, syr. *'ālęf*, *'alpā*, avec allongement de voyelle anormal par suite de l'énergie avec laquelle on prononce d'habitude les grands nombres. Eth. *'elf* veut dire 10.000 ; en ass. 1000 est probablement *līm*.

185. Le nombre ordinal pour 1 est tiré, comme en indo-européen, non du nombre primitif, mais de différentes racines dans les différentes langues : ar. *'auualᵘ* (de **'a'ųalᵘ*), f. *'ūlā*, hébr. *rīšōn* (de *rōš* « tête » v. ci-dessus § 141 c), éth. *qadāmī*, aram. *qadmāįā* ; en ass. le nom de nombre cardinal *ištēn* peut servir aussi de nombre ordinal. Les autres ordinaux, de 2 à 10, ont en arabe et en éthiopien la forme de participe actif de la 1ʳᵉ forme (2ᵐᵉ ar. *þāniⁿ*, éth. *sānīt* au sens de « le lendemain » ; en dehors de ce cas *kāle'*), en hébreu et en araméen de 3 à 10 ils ont la forme *qaṭīl* avec la terminaison des adjectifs de relation (3ᵐᵉ hébr. *šᵉlīšī*, aram. *tᵉlīþāįā*) ; le 2ᵐᵉ est en hébreu *šęnī*, en araméen *teniānā*, à côté duquel on trouve en syriaque la forme plus récente *tᵉraįįānā* ; en assyrien les ordinaux ont la forme *qatul* : *šalšu*, f. *šalultu* (v. ci-dessus § 136 c).

186. Les fractions ont la forme *qutl* : ar. *þulþᵘⁿ*, aram. *tultā* 1/3, hébr. *ḥǫmęš* 1/5, ass. *šuššān* 1/3, proprement 2/6. En éthiopien cette forme est plutôt multiplicative : *šels* « triple », etc.

4. Adverbes, prepositions et particules.

187. Ces mots sont en sémitique d'origine partie pronominale, partie nominale ; la place manque ici pour les



énumérer ; il ne sera indiqué qu'une formation analogique, intéressant la grammaire, dans les prépositions. « Sur » et « vers » sont primitivement *'*alai̯* (ar. '*alā*, éth. *lā'la*, hébr. et aram. '*al*) et *'*ilai̯* (ar. '*ilā*, hébr. '*ęl*) et ont gardé cette forme devant suffixes. Par suite la formation de duel ou de pluriel qui paraît s'y trouver se transporte devant suffixe à de nombreuses prépositions en hébreu et araméen, et particulièrement en éthiopien. En hébr. d'après '*alẹ̄hęm* « sur eux » on a aussi *taḥtẹ̄hęm* « sous eux », *bẹ̄nẹ̄hęm* « entre eux », etc., en aram. *tᵉḥōpai̯hōn*, *bai̯nai̯hōn*, etc., en éthiopien on a même '*emnēhū* « de lui », *meslēhu* « avec lui », etc.

II. VERBES.

1. Formation du thème verbal.

188. Le sémitique, pour exprimer les différents sens du concept verbal (modalités de l'action), a recours à la formation de différents thèmes verbaux, tirés de la base commune au nom et au verbe dont il a été parlé au § 161. A vrai dire il n'est nullement possible d'avoir pour chaque verbe la série intégrale des thèmes ; mais cette série ne s'en ramène pas moins à un schème parfaitement déterminé. La forme verbale la plus proche de la base est la 3e pers. du masc. sing. du parfait ; en conséquence, c'est elle, dans ce qui suit, qui servira dans les paradigmes, et plus spécialement celle des bases *pqd*, sémitique méridional *fqd* « considérer » et *qṭl*, sémitique méridional *qtl* « tuer », quoique cette forme simple n'existe plus en assyrien.



189. Le thème fondamental : arabe *fáqada*, éthiopien *faqáda*, hébreu ***pâqád***, araméen ***p'qád***, assyrien ***paqad***, dont l'éthiopien a conservé la forme et l'accentuation primitives, a une signification transitive. A côté, il existe deux formes intransives : l'une, avec la vocalisation de : arabe ***ḥasuna*** « il a été beau », hébreu ***qâṭọn*** « il a été petit », qui désigne les qualités permanentes, inhérentes au sujet ; l'autre, avec la vocalisation de : arabe ***ịabisa***, hébreu ***ịâbẹš*** « il a été sec », qui désigne les qualités sujettes à variation. En éthiopien, ces deux formes se confondent phonétiquement (§ 74) ; en hébreu la première est déjà très rare ; en araméen il n'en existe plus que quelques restes figés.

190. Le redoublement de la 2ᵉ consonne radicale donne un thème de signification intensive et itérative, et souvent aussi déjà de signification causative : arabe ***fáqqada***, éthiopien ***faqqáda***, hébreu ***piqqẹd*** (v. ci-dessus § 75), araméen ***paqqed*** ; dans ces deux dernières langues, la voyelle de la 2ᵉ radicale a été unifiée analogiquement avec celle de l'imparfait ; assyrien ***paqqad***.

191. Le sémitique méridional forme par allongement de la première voyelle un thème de signification conative ; ainsi, de l'arabe ***qatala*** « il a tué », ***qātala*** « il a cherché à tuer, il a combattu ». Par ailleurs, ce thème n'existe plus qu'en hébreu et ceci dans des restes figés : ***m'šōfẹṭ*** « contradicteur » de ***šâfaṭ*** « il a jugé ».

192. Par contre, est commune à toutes les langues la formation d'un thème causatif au moyen d'un préfixe après lequel tombe la voyelle de la 1ʳᵉ radicale, conformément à ce qui a été dit § 49, 1. Ce préfixe est *'a*



en arabe, en éthiopien, et en araméen, *ha (hi)* en sabéen et en hébreu, et *ša-sa* en assyrien et en minéen. Toutefois *ha* se rencontre sporadiquement en arabe (*harāqa* « il a versé ») et régulièrement en araméen biblique ; *ša* se trouve plus d'une fois en araméen, et *sa* apparaît régulièrement dans le réfléchi en arabe et en éthiopien.

193. Pour chacun de ces thèmes, il y a un réfléchi avec préfixe *ta*. — Au réfléchi du thème fondamental, la voyelle de la première radicale devait disparaître, conformément à § 49, 1. Cette forme originelle ne se retrouve plus que dans la forme éthiopienne *tanše'a* « il s'est élevé « et dans l'arabe maghrébin, au Maroc, en Tunisie et parfois en Algérie (*tqtál*). Partout ailleurs, elle a été éliminée par des formations analogiques. En arabe classique, est apparue une forme *iqtatala*, d'après le modèle de l'imparfait et des racines à première radicale sifflante (voir ci-dessus § 146, 1). L'arabe d'Egypte a encore conservé la forme primitive sans métathèse : *itqaṭa'* « il a été coupé ». En éthiopien la préformative subit l'analogie du réfléchi de la forme intensive, et les voyelles du thème l'analogie des voyelles du thème fondamental intransitif d'où *taqatla*. En hébreu, le thème n'apparait plus que dans le mot *hiṗpāqᵉdu* « ils ont été passés en revue » avec influence analogique de l'imparfait. La même influence donne en araméen *'eṗpᵉqeḋ*. En assyrien, comme en arabe, la forme particulière de ce thème dans les verbes à 1re radicale sifflante s'est généralisée : *-ktašad*. — Le réfléchi du thème intensif apparait en arabe et en

éthiopien sous la forme primitive *taqáttala*, *taqattála*. En hébreu et en araméen, (sporadiquement aussi en arabe), le réfléchi a tout entier été contaminé par une formation secondaire, provenant de l'imparfait : araméen *'eppaqqad*, hébreu et araméen biblique *hip-qaṭṭal*, où le préfixe a subi l'influence analogique de celui du causatif. En assyrien, ici aussi, l'analogie des verbes à 1re radicale sifflante a contaminé la formation du thème dans tous les autres verbes : *-ktaššad*. — Le réfléchi du thème conatif en arabe et en éthiopien est régulièrement *taqātala*, *taqātála*. — Le réfléchi du causatif en arabe et en éthiopien provient du thème causatif à préfixe *s*, et est transformé d'après le modèle de l'imparfait : arabe *istáqtala*, éthiopien *'astaqtála*, ce dernier avec en outre l'influence analogique de l'actif du thème causatif. L'hébreu a perdu ce réfléchi. En araméen, il est formé du causatif à préfixe *'a* : *'ettaqṭal* (v. ci dessus § 97). En assyrien, il est régulièrement *-štakšad*.

194. A côté de ces thèmes réfléchis en *t*, l'arabe, l'hébreu et l'assyrien connaissent encore un réfléchi du thème fondamental avec préfixe *n*. Sa forme primitive est fournie par le parfait hébreu *nifqad*, et par l'impératif assyrien *nakšid*. En arabe, il a été réformé d'après l'imparfait en *infáqada*. En éthiopien enfin, ce thème n'est plus formé du thème fondamental, mais seulement de racines quadrilitères comme *'anfar'aṣa* « il a saute » et de formations dérivées comme *'anšoṭaṭa* « il a frissonné » ; le préfixe subit l'influence analogique de celui du causatif, et cette analogie morpho-

logique a aussi de l'influence sur la signification : *'anšoṭaṭa* signifie aussi « il a fait frissonner ».

195. Pour chacun des quatre thèmes fondamentaux il y avait originairement un passif, qui, en arabe, offrait la série vocalique *u-i-a*, au lieu de *a-a-a*. En éthiopien le passif est entièrement perdu ; en hébreu, le passif du thème fondamental se confond au parfait avec le passif du thème intensif : *i̯ullad* « il a été enfanté » comme *kuppar* « il a été soumis à expiation » (v. § 49, 3) ; le passif du causatif a la forme *hǫfqad* (v. § 77) ; la voyelle de la 2e radicale subit l'influence analogique de celle de l'imparfait. En araméen biblique, le passif du causatif est seul conservé pur : *hǫnḥap* « il a été conduit en bas ». Celui de l'intensif est perdu et celui du thème fondamental est reformé d'après le modèle du participe : *ṭ*e*rīd* « il a été chassé » par analogie des verbes à 2e radicale *u̯* et *i̯* où les deux formes s'étaient confondues phonétiquement : *sīm* « il fut posé » et « posé ». Dans l'araméen postérieur, le passif n'apparaît plus que dans des participes et dans des infinitifs qui ne sont plus sentis comme tels. En babylonien enfin le passif n'est conservé que dans quelques formes isolées. L'arabe forme aussi des passifs des thèmes réfléchis ; en dehors de l'arabe on trouve seulement en hébreu des traces isolées de ce fait.

196. En dehors des huit thèmes fondamentaux, certaines langues sémitiques possèdent encore diverses autres formations parmi lesquelles il nous suffira de citer ici le 9e thème de l'arabe *iḥmarra* « il a été rouge » avec son équivalent hébreu *ra'*a*nān* « il a été vert ».



197. L'éthiopien et l'assyrien ont en commun la tendance à développer encore le schème des quatre thèmes fondamentaux par des formations nouvelles. Ainsi l'éthiopien forme un causatif non seulement du thème fondamental *'aqtála,* mais aussi des thèmes intensif et conatif : *'aqattála, 'aqātála.* Des exemples de thème intensif-causatif se rencontrent aussi isolément en assyrien. Les deux langues ont en outre tendance à accumuler les préformatives de même valeur dans les thèmes réfléchis. Ainsi l'éthiopien forme à côté du réfléchi causatif *'anṭōle'a* « il a couvert » le réfléchi passif *tanṭōle'a* « il a été couvert », comme l'assyrien *iptanalaḫu* « ils honorent ». On trouve des combinaisons de réfléchis en *n* et en *t*, très rarement en ancien hébreu, plus fréquemment dans la langue de la Michna. L'arabe moderne combine le causatif réfléchi avec l'intensif dans le verbe *istanna* « attendre » (rac. *'nį*) qui est largement répandu.

2. Formation des temps et des modes.

198. Le sémitique ne distingue que deux temps : l'imparfait tiré de l'impératif à l'aide de préfixes, et le parfait tiré à l'aide de suffixes — sauf en assyrien — d'un thème qui se distingue constamment de celui de l'impératif par le schème vocalique. Ceci posé, il ne faut pas, en sémitique, entendre « parfait » et « imparfait » comme dans la grammaire de l'indo-européen, mais bien dans leur signification étymologique d'action « achevée » ou « inachevée ». Une détermination

exacte de l'emploi des deux temps relève de l'étude de la syntaxe. Il suffit ici de remarquer que pour la simple narration, la majorité des langues sémitiques emploie le parfait, à l'exception de l'assyrien qui emploie l'imparfait, et où le parfait est employé dans le sens du présent et du futur ; des analogies pour ces deux emplois se rencontrent au reste dans toutes les autres langues sémitiques ; grâce à cette confusion l'assyrien a transporté à l'ancien thème de parfait la flexion à préfixes qui n'est primitive que dans l'imparfait. L'hébreu et le moabite commencent la narration en employant le parfait, puis la continuent à l'imparfait avec *u̯a-* ; on emploie le jussif dans les verbes qui en ont conservé une forme distincte (v. ci-dessous § 200).

199. L'impératif du thème fondamental se présente originairement sous trois formes : deux transitives ***puqúd*** et ***piqíd*** et une intransitive ***paqád*** ; cette dernière n'est conservée qu'en assyrien ; partout ailleurs, par suite de la prononciation rapide particulière à l'impératif (tempo allegro ; voir ci-dessus § 49, 5), elle est passée à ***pᵉqad***. Elle appartient à la forme du parfait ***paqid***, tandis que les deux premières formes ***puqud*** et ***piqid*** appartiennent au parfait ***paqad*** ; quel était l'impératif primitif du parfait ***paqud***, c'est ce qu'il n'est plus possible de discerner. En éthiopien, ***paqud*** et ***paqid*** confondus ont un même impératif ***pᵉqad*** ; en arabe ***qatul*** a un impératif ***qtul*** peut-être dû à une unification de vocalisation entre le parfait et l'impératif. Les impératifs à voyelle *i-e* du thème fondamental se rencontrent en hébreu et en araméen, mais y sont en

voie de disparition ; en hébreu ils n'existent plus, dans les verbes forts, que dans certaines formes que la langue rapporte par une fausse analogie au thème causatif ; en syriaque on ne peut plus citer que *'ᵉbed* « fais », *zᵉben* « achète ». D'autre part, dans les deux langues, ces impératifs sont plus fréquents pour les verbes faibles ; mais le plus souvent ils ont été remplacés par des formes en *u-o* et en *a*. Les thèmes dérivés ont *i* après la deuxième radicale à l'exception : du réfléchi en *t* des thèmes intensif et conatif en arabe ; du réfléchi en *t* des thèmes fondamental, intensif et conatif en éthiopien ; du réfléchi en *t* du thème intensif en hébreu ; du réfléchi en *t* des thèmes causatif et intensif en araméen ; et du réfléchi en *t* du thème fondamental en assyrien ; dans toutes ces formes, c'est *a* qui apparaît après la 2ᵉ radicale ; toutefois, en hébreu, à côté de la forme en *a* apparaissent souvent aussi des formes en *(i) e*.

200. Le sémitique commun pouvait vraisemblablement déjà distinguer certains rapports syntaxiques par des modifications de la finale de l'imparfait. Toutefois les différentes langues s'écartent si fortement les unes des autres sur ce point qu'il est impossible d'établir un paradigme fixe pour le sémitique commun. Le développement le plus riche et le plus conséquent des modes ainsi formés est fourni par l'arabe. Dans cette langue, on trouve, à côté d'un indicatif à finale *u*, un subjonctif à finale *a*, un apocopé sans voyelle finale, et deux formes d'énergique à finale *an* et *anna*. En éthiopien, la forme sans finale servait de subjonctif, l'indicatif



en étant distingué par la finale *a*, qui ne se maintient plus dans la langue classique que devant les suffixes, et a été analogiquement donnée aux formes du subjonctif pourvues des suffixes, le suffixe de la 2e personne excepté. D'autre part, la chute de cette voyelle en fin de mot ayant amené la confusion des deux modes, la langue eut recours pour les différencier à nouveau à l'emploi de formes secondaires qu'elle possédait à côté des formes principales du thème fondamental et du thème intensif : au thème fondamental, à côté de *ịeqtel* on trouvait *ịeqatel* ; à l'intensif, à côté de *ịefaṣṣem*, un *ịefeṣṣem* > *ịefēṣem*, dû à une assimilation vocalique. Ce furent ces formes secondaires qui remplirent le rôle d'indicatif. — L'hébreu distingue originairement un indicatif à finale vocalique, et un jussif dépourvu de finale, qui se confondent dans le verbe fort après la chute des finales. Dans les verbes à 2e radicale *ụ* et *ị*, la différence se maintient du fait que, dans l'indicatif du causatif, la voyelle longue est conservée *ịâqīm* tandis qu'au jussif, elle est abrégée en *ịâqĭm* > *ịâqẹm* (d'après § 47). De là la distinction des modes a été étendue au thème causatif de tous les autres verbes ; et un nouvel indicatif *ịaqṭīl* a été tiré de la forme régulière *ịaqṭẹl*. La voyelle longue a enfin contaminé la forme du parfait elle-même d'où *hiqṭīl*. Il existe en hébreu des restes de l'énergique avec sa signification primitive ; c'est dans ce qu'on a appelé le cohortatif de la 1re personne *'ešlᵉḥā* « je vais envoyer » ; *ā* y provient de *an* à la pause, suivant une modification qui connait l'arabe (voir ci-dessus § 49, 5). Comme en



arabe, cette formation a été également étendue à la 2e pers. masc. de l'impératif. Des restes de l'énergique, ayant perdu sa signification originelle, se trouvent aussi à l'imparfait avec les suffixes : par ex. *i̯iqqāḥẹnnū* de **i̯iqqāḥẹnhū* « il le prendra » (voir § 96). Cette formation se rencontre également en araméen occidental, qui a encore aussi des traces de jussif, tandis qu'en araméen oriental toute distinction de modes est perdue. — En assyro-babylonien on trouve comme finales verbales *-u* qui prévaut encore à une époque récente, dans les propositions subordonnées, et *-a* qui marque souvent la continuation d'un récit. Cependant déjà d'assez bonne heure, il y a une certaine confusion dans l'emploi de ces finales, et plus tard il est devenu tout à fait capricieux.

3. Formation des personnes de l'impératif et de l'imparfait.

201. A l'impératif, le thème lui-même sert à indiquer la 2e personne masc. sing. ; le fémin. sing. a la finale *-ī*, le pluriel masculin la finale *-ū*, et le pl. féminin la finale *-ā* en éthiopien, en araméen, en assyrien, sporadiquement encore aussi en hébreu (Isaïe 23, 11) ; mais en dehors de ces cas, en hébreu comme en arabe, l'analogie de l'imparfait a fait substituer à *-ā* une finale *-na* en arabe, *-nā* en hébreu. L'arabe seul possède un duel, commun aux deux genres, à terminaison *-ā*. Les finales sont inaccentuées ; ce n'est que secondairement que *-ī* et *-ū* ont pris le ton, en hébreu, dans le contexte.



202. A l'imparfait, les personnes sont distinguées par les préfixes suivants : 3e p. masc. sing. et pl. *ịa-* ; 3e fém. sing. *ta-* ; 2e sing. *ta-* ; 1re sing. *'a-* ; 1re pl. *na-* ; la 3e pers. f. pl. avait originairement le même préfixe que le masculin ; mais en hébreu *ị-* est généralement remplacé par *t-* sous l'influence analogique de la 2e pers. fém. sing. A la place de la voyelle *a* apparait par métaphonie *i* dans le préfixe des verbes intransitifs qui ont à l'imparfait *a* après la 2e radicale. En arabe toutefois *a* est réapparu constamment, et *i* ne s'est maintenu que dialectalement (*'iẖālu* « je pense »). En hébreu, en araméen, en éthiopien, *i-e* a été étendu à tous les verbes du thème fondamental, et l'hébreu ne maintient la différence originelle que dans certaines classes de verbes (verbes à 1re radicale laryngale *ịaẖbọš* « il lie » *ịeḥsar* « il manque » ; à 2e radicale *ụ* : *ịāqūm* « il se tient debout » *ịēbōš* (**ịēbāś*) « il a honte » ; verbes à 2e radicale géminée *ịāsọb* « il entoure » *ịēmar* « il est amer »). En syriaque, *n-* a partout remplacé *ị-* comme préfixe de la 3e pers. masc. En assyrien, *ịa-* passe phonétiquement à *ịi-* et à *i-* (v. § 114) et *na-*, par analogie avec les suffixes personnels (v. § 151), passe à *ni-*. — Dans les thèmes intensif, conatif, et causatif, *ă-* inaccentué passe en arabe et en assyrien à *ŭ-*, après lequel, en arabe, la préformative du causatif *'a* disparait par syncope, par analogie de la 1re personne où *'u'a-* donnant *'u* (v. § 137). En éthiopien, en hébreu, en araméen, cet *u-* est remplacé par *e* (ᵉ) qui se combine avec la préformative du thème causatif en *ă* en hébreu et en araméen, en *ā* en éthiopien.

203. La 2e pers. f. sing. a la finale *-ī* ; la 2e et 3e pers. masc. pl. ont la finale *-ū* ; en arabe après ces finales apparait en outre à l'indicatif un *-nă* qui se montre fréquemment aussi en hébreu, sous la forme *-n*, sans marquer de différence de signification. En araméen biblique, *-n* manque encore au jussif ; mais en syriaque son emploi s'est généralisé, et devant les suffixes la forme pleine *-nā* elle-même s'est maintenue. En assyrien, après *-ū* apparait souvent *-ni* sans marquer de différence de signification. La 2e pers. et la 3e pers. fém. pl. ont en hébreu et en arabe la finale *-nā*, *-nă* ; en éthiopien et en assyrien la finale *-ā*, peut-être par analogie avec l'impératif ; après cet *ā* apparait fréquemment en assyrien *-ni* d'après l'analogie du pl. masc. ; et en araméen, sous l'influence de la même analogie, *-ā* est devenu régulièrement *-ān*, développé en *-ānā* devant les suffixes. — L'arabe seul possède un duel de la 2e et de la 3e pers. dérivé du singulier par substitution de *-ā(ni)* à *-u*.

4. Formation des personnes du parfait.

204. Au parfait les personnes sont distinguées par des désinences : à savoir, pour la 3e pers. masc. sing. *-ă*, tombé suivant les règles phonétiques en hébreu et en araméen, et conservé seulement devant les suffixes ; pour la 3e pers. fém. sing. *-at*, *-aþ* en araméen, devenu *-ā* en hébreu-phénicien d'après l'analogie du nom (voir ci-dessus § 164) mais resté *-aþ* en hébreu devant les pronoms suffixes ; 2e pers. m. sing. *-tā*, demeuré long



en hébreu, en araméen biblique, et en syriaque devant les pronoms suffixes ; le syriaque en dehors de ce cas perd la voyelle *ā* de cette désinence ; et elle s'abrège en *-tă* en arabe. — 2e pers. fém. sing. *-tī*, conservé encore sporadiquement en hébreu en finale de mot, constant, comme aussi en araméen, devant les suffixes; mais la forme courante comporte la chute de *-ī* ; abrégé généralement en arabe en *-tĭ*, mais souvent aussi dans cette langue avec *-ī* conservé. — 1re pers. sing. arabe *-tŭ*, éthiopien *-kū*, hébreu- *tī*, araméen *-t*, rarement *-tī*. Il faut considérer l'éthiopien *-kū* comme la forme primitive ; et cette désinence a dans cette langue amené analogiquement à *-kă* et *-kī* les désinences de la 2e pers., tandis qu'à l'inverse, dans les autres langues, l'initiale de la désinence de la 1re pers. a été modifiée sous l'action de celle de la 2e. La voyelle *-ū* est en arabe régulièrement abrégée ; et elle est tombée en araméen. En hébreu-phénicien, et sporadiquement en araméen, elle a été ramenée à *-ī* par analogie avec celle du pronom suffixe.

205. Au pluriel, la 3e pers. masc. a la terminaison *-ū*, qui, tombée, selon les lois phonétiques, en syriaque, a dans la suite été remplacée par une formation nouvelle due à l'influence analogique du pronom (*qeṭálūn*). Le féminin a originairement une finale *-ā*, conservée encore en éthiopien et en araméen biblique, et aussi en syriaque devant les pronoms suffixes. Mais, dans cette dernière langue, elle est tombée en finale de mot, et, dans la suite, a été remplacée par une formation nouvelle due à l'influence analogique du

pronom (*q'ṭálẹ̄n*). En arabe, *-ā* est remplacé, sous l'influence analogique de l'imparfait, par *-na*; en hébreu la forme en *-ā* est perdue sauf dans quelques exemples douteux, et est remplacée par la forme du masc. — Les terminaisons de la 2[e] pers. pl. soutiennent le même rapport avec celles de la 2[e] pers. sing., que les pronoms suffixes et les pronoms indépendants de la 2[e] pers. pl. avec ceux de la 2[e] pers. sing. La forme originelle du masc. est *-tumū* généralement abrégé, en arabe, en *-tum*; en éthiopien elle passe à *-kemū* sous l'influence du sing.; en hébreu et en araméen à *-tẹm* sous l'influence du féminin (mais devant les suffixes encore *-tū*, de *-tumū*, voir ci-dessus § 144, 4) et à *-tōn*. La forme originelle du féminin est *-tinnā*, en arabe *-tunna* sous l'influence de la vocalisation du masc., en éthiopien *-kĕn* (devant les suffixes encore *-kennā* et aussi *-kā*, voir ci-dessus § 144, 3); en hébreu qqf. *-tẹ̄nā*, généralement *-tẹn* et en araméen *-tēn*. En araméen cette désinence, devant les suffixes, a la forme *-tẹ̄nā*, et le masc., subissant son influence analogique, prend aussi une forme *-tōnā*. — La 1[re] pers. du pluriel a, en arabe, et devant les pronoms suffixes en araméen, la désinence *-nā*; elle devient en syriaque *-n* en finale de mot, et est amplifiée en *-nan* dans la suite sous l'influence analogique du suffixe personnel. En éthiopien, elle est abrégée en *-nă*. En hébreu, *-nā* a été remplacé par *-nū* dont la voyelle est due à l'analogie du pronom indépendant. — L'arabe seul possède un duel de la 3[e] et de la 2[e] pers., dont le premier est tiré du sing., et le deuxième du pluriel avec une finale *-ā*.

5. Participes et infinitifs.

206. Le participe du thème fondamental a dans toutes les langues la forme *qātil*, passée en éthiopien à *qātel*, en hébreu à *qọ̄ṭẹ̄l*, en araméen à *qāṭel* ; toutefois, en éthiopien, cette forme n'est plus vivante que dans quelques substantifs comme *u̯āres* « héritier ». Les thèmes dérivés, à l'exception du thème réfléchi en *n* en hébreu dont le participe est tiré du parfait par allongement de la 2ᵉ voyelle, forment leur participe à l'aide du préfixe *m*, qui a constamment en arabe et en assyrien la voyelle *u*. En hébreu et en araméen, le préfixe du participe se combine avec la préformative des thèmes réfléchis en *t* (de manière à donner *miþ-*, *meþ-*) et du causatif, et a, au thème intensif, une voyelle ultra-brève. En éthiopien, l'*m* a constamment la voyelle *a* ; cependant l'emploi du participe est ici très restreint ; on ne le forme plus en général des thèmes réfléchis en *t*, sauf du causatif réfléchi. En revanche le participe en *m* empiète parfois sur le participe du thème fondamental. La deuxième radicale a partout la voyelle *i*, devenue *ĕ*, *ẹ* en éthiopien, hébreu et araméen. Comme participe passif du thème fondamental, l'hébreu emploie *qāṭūl*, amplifié en arabe par le préfixe *m* en *maqtūl*, et ramené par assimilation vocalique en éthiopien à *qĕtūl*. En éthiopien, cette forme est aussi étendue aux formes dérivées (*fĕṣṣūm* « achevé » ; *būrūk* « béni »). En araméen, au lieu de **qᵉṭūl*, on a *qᵉṭīl* dont l'équivalent *qatīl* a quelquefois aussi le sens de participe passif dans les autres langues.

Les thèmes dérivés forment le participe passif avec le préfixe *m* dont la voyelle est la même qu'à l'actif, et avec la voyelle *a* après la deuxième radicale. En éthiopien le participe passif est toutefois plus rare encore que le participe actif. L'assyrien ne connait absolument pas de participe passif.

207. Dans les langues sémitiques, le rôle d'infinitif est joué par des substantifs verbaux très variés de forme. Par l'allongement de la voyelle de la deuxième radicale du parfait, on obtient l'infinitif du thème fondamental en assyrien (*kašādu* « conquérir »), et la même forme sert d'infinitif absolu en hébreu, non seulement au thème fondamental (*qāṭōl*) mais aussi au réfléchi en *n* (*niqṭōl*) et au thème intensif (*qaṭṭōl*, passif *quṭṭōl*). En arabe (v. § 141) c'est ainsi que se constitue l'infinitif du thème fondamental de quelques verbes comme *ḍalāl* « errer », *halāk* « périr », usité surtout en fonction d'impératif : *nazāli* « descends », *tarāki* « laisse », et l'infinitif habituel des thèmes dérivés à l'exception du thème intensif à la forme active (sauf quelques formes rares comme *kiḏḏāb* « démentir ») et du thème intensif et conatif à la forme réfléchie. En araméen cet infinitif est amplifié par le préfixe *m*, et l'ancien infinitif du passif du thème intensif sans *m* (*quṭṭāl*) subsiste comme nom d'action. En arabe des noms très différents suivant la signification des verbes jouent le rôle d'infinitifs du thème fondamental, et il en est de même en éthiopien, avec toutefois prépondérance dans cette langue des formes *qatīl* et *qatīlōt*. L'hébreu utilise le radical d'impératif en fonction d'infinitif, même dans les thèmes

dérivés. En araméen, l'infinitif du thème fondamental est tiré du parfait, par préfixation de ***m*** (***meqṭal***). Les infinitifs des réfléchis des thèmes intensif et conatif ont en arabe ***u*** après la 2e radicale (*taqattul, taqātul*), et c'est aussi la formation habituelle de l'infinitif dans tous les thèmes dérivés en assyrien (***kuššudu, šukšudu***, etc.), et aussi en éthiopien, où elle est d'autre part amplifiée par une finale *-ō* et *-ōt* (*faṣṣĕmō* « finir » : *'afqĕrō, -ōt* « aimer » etc.) ; la même formation existe aussi en araméen oriental (Talmud de Babylone et Mandéen), avec une finale *ē*. Enfin, comme infinitif du thème intensif actif en arabe, on emploie une forme ***taqtīl***, qui est fréquente par ailleurs comme nom d'action, notamment en araméen.

6. Temps secondaires.

208. L'assyrien a, à côté des deux anciens temps du verbe, une troisième forme qu'on appelle « permansif » et qui sert à exprimer l'action dans sa durée. Il est obtenu, au thème fondamental, au moyen d'une forme secondaire à voyelle brève du participe : ***kašid***, avec un fém. correspondant ***kašdat*** et un pluriel formé d'après l'analogie du verbe, masc. ***kašdū(ni)***, fém. ***kašdā***. A la 2e et à la 1re pers., les désinences pronominales sont réunies au thème par l'intermédiaire d'un *ā* qui n'est pas encore expliqué : 2e pers. m. ***kašdāt(a)***, 2e p. fém. ***kašdāti*** ; 1re pers. sing. ***kašdāk(u)***, 2e m. pl. ***kašdātunu*** ; 1re pl. ***kašdāni*** (ou ***kašdānu***). Dans les thèmes dérivés, la même flexion s'unit aux infinitifs.



209. En syriaque, par l'union du participe avec les formes enclitiques, et par suite abrégées, des pronoms personnels, on obtient un temps servant à l'expression du présent. En néo-syriaque, ce temps remplace entièrement les temps verbaux anciens du sémitique aujourd'hui perdus.



7. Paradigmes de l'impératif du thème fondamental.

210.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
2e m. s.	*uqtúl*	*qétel*	*q^{e}ṭọ̄l*	*q^{e}ṭọ́l*	*kušud*
2e f. s.	*uqtúlī*	*qetélī*	*qiṭ^{e}lī́* (*mọl^{e}xī́*) (à la pause *q^{e}ṭọ̄́lī*)	*q^{e}ṭọ́l(ī)*	*kuš(u)dī*
2e m. pl.	*uqtúlū*	*qetélū*	*qiṭ^{e}lū́* (à la pause *q^{e}ṭọ̄́lū*)	*q^{e}ṭọ́l(ū)*	*kuš(u)dū*
2e f. pl.	*uqtúlna*	*qetélā*	*q^{e}ṭọ̄́lnā*	*q^{e}ṭọ́l(ā)*	*kuš(u)dā*



8. Paradigmes de l'imparfait du thème fondamental.

	Arabe		Ethiopien		Hébreu	Araméen	Assyrien	
	Indicatif	Jussif	Indicat.	Subjonct.			Preterit	Présent
3ᵉ m. s.	ịaqtulu	ịaqtul	ịeqátel	ịéqtel	ịiqṭọl	ịiqṭul syr. neqṭọl	ikšud	ikašad
3ᵉ f. s.	taqtulu	taqtul	teqátel	téqtel	tiqṭọl	tiqṭul syr. teqṭọl	takšud	takašad
2ᵉ m. s.	taqtulu	taqtul	teqátel	téqtel	tiqṭọl	tiqṭul syr. teqṭọl	takšud	takašad
2ᵉ f. s.	taqtulīna	taqtulī	teqatélī	teqtélī	tiqṭᵉlī	tiqṭᵉlīn syr. teqṭᵉlīn	takšudī	takašadī
1ʳᵉ s.	'aqtulu	'aqtul	'eqátel	'éqtel	'eqṭọl	'eqṭọl	akšud	akašad
3ᵉ m. pl.	ịaqtulūna	ịaqtulū	ịeqatélū	ịeqtélū	ịiqṭᵉlū	ịiqṭᵉlūn syr. neqṭᵉlūn	ikšudū	ikašadū
3ᵉ f. pl.	ịaqtulna		ịeqatélā	ịeqtélā	tiqṭọlnā	ịiqṭᵉlān syr. neqṭᵉlān	ikšudā	ikašadā
2ᵉ m. pl.	taqtulūna	taqtulū	teqatélū	teqtélū	tiqṭᵉlū	tiqṭᵉlūn syr. teqṭᵉlūn	takšudū	takašadū
2ᵉ f. pl.	taqtulna		teqatélā	teqtélā	tiqṭọlnā	tiqṭᵉlān syr. teqṭᵉlān	takšudā	takašadā
1ʳᵉ pl.	naqtulu	naqtul	neqátel	néqtel	niqṭọl	niqṭul syr. neqṭọl	nikšud	nikašad
3ᵉ m. duel	ịaqtulāni	ịaqtulā						
3ᵉ f. duel	taqtulāni	taqtulā						
2ᵉ duel	taqtulāni	taqtulā						

9. Paradigmes du parfait du thème fondamental.

a) *avec ă après la 2e radicale.*

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen
3e m. s.	*qátala*	*qatála*	*qāṭál*	*q^{e}ṭal*
3e f. s.	*qátalat*	*qatálat*	*qāṭ^{e}lā́*	*qeṭlaþ*
2e m. s.	*qatálta*	*qatálka*	*qāṭáltā*	*q^{e}ṭalt(ā)*
2e f. s.	*qatálti*	*qatálkī*	*qāṭált(ī)*	*q^{e}ṭalt(ī)*
1re sing.	*qatáltu*	*qatálkū*	*qāṭálti*	*qeṭleþ*
3e m. pl.	*qátalū*	*qatálū*	*qāṭ^{e}lū́*	*q^{e}ṭal(ū)*
3e f. pl.	*qatálna*	*qatálā*		*q^{e}ṭal(ā)*
2e m. pl.	*qatáltum(ū)*	*qatalkémmū*	*q^{e}ṭaltém*	*q^{e}ṭaltōn*
2e f. pl.	*qataltúnna*	*qatalkén*	*q^{e}ṭaltén*	*q^{e}ṭaltēn*
1re pl.	*qatálnā*	*qatálna*	*qāṭálnū*	*q^{e}ṭaln(ā)*
3e m. duel	*qátalā*			
3e f. duel	*qátalatā*			
2e duel	*qatáltumā*			

b) *avec ĭ après la 2e radicale.*

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen
3e m. sing.	*lábisa*	*lábsa*	*lāḇēš*	*lᵉḇeš*
2e m. sing.	*labísta*	*labáska*	*lāḇaštā*	*lᵉḇešt*

c) *avec ŭ après la 2e radicale.*

3e m. sing.	*qátula*	*qátla*	*qāṭọl*
2e m. sing.	*qatúlta*	*qatálka*	*qāṭọltā*

10. Paradigmes des formes dérivées.

Intensif.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parf. actif	*qáttala*	*qattála*	*qiṭṭēl*	*qaṭṭel*	*(ukaššad)*
Impft. act.	*įuqáttilu*	*įeqattel*	*įeqaṭṭēl*	*įeqaṭṭel*	*ukaššid*
		indic. *įeqētel*		syr. *neqaṭṭel*	
Impératif	*qáttil*	*qattel*	*qaṭṭēl*	*qaṭṭel*	*kuššid*
Part. actif	*muqáttil*^{un}	*maqáttel*	*meqaṭṭēl*	*meqaṭṭel*	*mukaššidu*
Infinitif	*taqtīl*^{un}	*qattelō(t)*	absolu *qaṭṭōl* construit *qaṭṭēl*	ar. bib. *qaṭṭālā* ar. bab. *qaṭṭōlē* syr. *meqaṭṭālū*	*kuššudu*
Parf. pass.	*qúttila*		*quṭṭal*		
Imparfait	*įuqáttalu*		*įequṭṭal*		
Participe	*muqáttal*^{un}		*mequṭṭāl*	*meqaṭṭal*	
Infinitif			*quṭṭōl*		

Conatif.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu
Parf. actif	*qātala*	*qātála*	
Imparfait	*įuqātilu*	*įeqātel*	
Impératif	*qātil*	*qātel*	
Part. actif	*muqātil*^{un}	*(maqātel)*	*mešōfēṭ*
Infinitif	*qitāl*^{un}	*qātelō(t)*	
Parf. pass.	*qūtila*		
Imparfait	*įuqātilu*		
Participe	*muqātal*^{un}		

Causatif.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parf. actif	*'áqtala*	*'aqtála*	*hiqṭīl*	*haqṭel* (syriaque *'aqṭel*)	*(ušakšad)*
Imparfait	*i̯uqtilu*	*i̯āqtel* indic. *i̯āqatel*	*i̯aqṭīl* (juss. *i̯aqṭēl*)	*i̯ᵉhaqṭel* (syr. *naqṭel*)	*ušakšidu*
Impératif	*'aqtil*	*'aqtel*	*haqṭēl*	*haqṭel* (syr. *'aqṭel*)	*šukšid*
Participe	*muqtil*^{un}	*(maqtel)*	*maqṭīl*	*mᵉhaqṭel* (syr. *maqṭel*)	*mušakšidu*
Infinitif	*'iqtāl*^{un}	*'aqtelō(t)*	absolu *haqṭēl*; construit *haqṭīl*	*haqṭālā*; syr. *maqṭālū*; ar. bab. *'aqṭōlē*	*šukšūdu*
Parf. pass.	*'uqtila*		*hǫqṭal*		
Imparfait	*i̯uqtalu*		*i̯ǫqṭal*		
Participe	*muqtal*^{un}		*mǫqṭāl*	*mᵉhaqṭal* (syr. *maqṭal*)	
Infinitif	„		absolu *hǫqṭēl*		



Réfléchi en ***n*** du thème fondamental.

	Arabe	Hébreu	Assyrien
Parf. actif	*inqátala*	*niqṭal*	
Imparfait	*i̯anqátilu*	*i̯iqqāṭēl*	*ikkašid*
Impératif	*inqátil*	*hiqqāṭēl*	***nakšid***
Participe	*munqátil*^{un}	*niqṭāl*	*mukkašidu*
Infinitif	*inqitāl*^{un}	{absolu *niqṭōl*	***nakšudu***
		{constr. *hiqqāṭēl*	

Réfléchi en ***t*** du thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parf. actif	*iqtátala*	*taqátla*	*hippāqēd*	*hiþq*^{e}*ṭel* (syr. *'eþq*^{e}*ṭel)*	*(iktašad)*
Imparfait	*i̯aqtátilu*	*i̯etqátal*	*i̯ippāqēd*	*i̯iþq*^{e}*ṭel* (syr. *neþq*^{e}*ṭel)*	*iktašid*
Impératif	*iqtátil*	*taqátal*		syr. *eþqáṭl*	*kitšad*
Participe	*muqtátil*^{un}			*meþq*^{e}*ṭel*	*muktašidu*
Infinitif	*iqtitāl*^{un}	*taqatelō(t)*		*hiþq*^{e}*ṭālā* syr. *meþq*^{e}*ṭālū*	*kitšudu*

Réfléchi en *t* du thème intensif.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parf. actif	*taqáttala*	*taqattála*	*hiþqaṭṭal*	*hiþqaṭṭal* (syr. *'eṗqaṭṭal*)	*(uktaššad)*
Imparfait	*i̯ataqáttalu*	*i̯etqáttal*	*i̯iþqaṭṭal*	*i̯iþqaṭṭal* (syr. *neṗqaṭṭal*)	*uktaššid*
Impératif	*taqáttal*	*taqáttal*	*hiþqaṭṭẹ̄l*	*'eþqaṭṭal*	*kutaššid*
Participe	*mutaqattil*^{un}		*miþqaṭṭẹ̄l*	*meþqaṭṭal*	*muktaššidu*
Infinitif	*taqáttul*^{un}	*taqattelṓ(t)*	*hiþqaṭṭẹ̄l*	*hiþqaṭṭālā̆* syr. *meṗqaṭṭālū* ar.bab. *'iṗqaṭṭōlē*	*kutaššadu*

Réfléchi en *t* du thème conatif.

	Arabe	Ethiopien
Parf. actif	*taqā́tala*	*taqātála*
Imparfait	*įataqā́talu*	*įetqā́tal*
Impératif	*taqā́tal*	*taqā́tal*
Participe	*mutaqā́til*^{un}	
Infinitif	*taqā́tul*^{un}	*taqātelṓ(t)*

Réfléchi en *t* du thème causatif.

	Arabe	Ethiopien	Araméen	Assyrien
Parf. actif	*istáqtala*	*'astaqtála*	*'ettaqṭal*	*(uštakšad)*
Imparfait	*įastáqtilu*	*įāstáqtel*	syr. *nettaqṭal*	*uštakšid*
Impératif	*istáqtil*	*'astáqtel*	*'ettaqṭal*	*šutakšid*
Participe	*mustáqtil*^{un}	*mastáqtel*	*mettaqṭal*	*muštakšid*
Infinitif	*istiqtā́l*^{un}	*'astaqtelṓ(t)*	*mettaqṭālā*	*šutakšudu*

11. VERBES A PREMIÈRE RADICALE *n*.

213. Conformément à ce qui a été dit § 102, une première radicale ***n***, lorqu'elle n'est pas suivie de voyelle, s'assimile à la 2[e] radicale, en hébreu, en araméen et en assyrien. Dans les trois langues, un effet ultérieur de cette assimilation est que l'impératif connait, par influence analogique de l'imparfait, une reformation sans ***n*** initial ; et ceci en assyrien, où l'impératif est encore disyllabique, avec prothèse d'une voyelle devant la 2[e] radicale ; en hébreu et en araméen, où l'impératif est monosyllabique, sans cette prothèse. Toutefois, en hébreu, la formation analogique n'est apparue que dans les verbes où la voyelle de la 2[e] radicale est *e* ou *ă*.

Thème fondamental.

	Hébreu	Aram.	Assyrien.
Imparfait	*i̯iṣṣọr*	*neṭṭor*	*iṣṣur*
	i̯ittẹn	*nettel*	*iddin*
	i̯iggaš	*nessab̄*	
Impératif	*nᵉṣọr*	*ṭor*	*uṣur*
	tẹn	*(ged̄)*	*idin*
	gaš	*sab̄*	
Infinitif	*nᵉṣọr*	*meṭṭar*	
	tẹþ		
	gẹšẹþ		



Réfléchi en *n*.

Hébreu : Parfait *niggaš* Inf. *niggōš*

Réfléchi en *t*.

Assyrien Imparf. preterit. *ittakir* Infinitif *itkuru*.

Thème causatif.

	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parf. actif	*higgīš*	*'appeq*	
Imparfait	*iaggīš*	*nappeq*	*ušanṣir*, *ušaššī*
Impératif	*haggēš*	*'appeq*	*šunṣir*
Participe	*maggīš*	*mappeq*	*mušanṣiru*
Infinitif	*haggēš*	*mappāqū*	*šunṣuru*, *šuššū*
	haggīš		
Parf. pass.	*huggaš*	ar. bib. *honḥap*	
Imparfait	*iuggaš*		
Participe	*muggāš*	*mappaq*	

Réfléchi du thème causatif.

Araméen : parfait *'ettappaq*.

Remarque. — Hébreu-assyrien *nṣr*, araméen *nṭr* « surveiller », hébreu *ntn*, araméen *ntl* (se trouve seulement à l'imparfait ; la 3e radicale a été assimilée à l'*l* de la préposition du datif, qui le plus souvent suit ce

verbe), assyrien ***ndn*** (voir ci-dessus § 83) « donner » ; araméen ***n'gad*** « tirer » ; hébreu ***nāgaš*** « entrer en contact » ; araméen ***n'sab*** « prendre » ; assyrien ***nakāru*** (réfléchi) « se révolter » ***našū (*nš')*** « élever » ; araméen ***n'faq*** « sortir » ***n'ḥeþ*** « descendre ».

12. Verbes a première radicale '.

214. Le groupe *'a'* est déjà en sémitique commun dissimilé en *'ā ;* ce n'est qu'en éthiopien que, par l'influence de l'analogie, *'e' ('a')* reparait dans la 1re pers. sing. de l'imparfait et *'a'* au parfait, *'ā'* dans la 1re pers. de l'imparf. du causatif. En hébreu, la disparition du ' à la première personne est étendue analogiquement à tout l'imparfait du thème fondamental dans les verbes ***'ābad*** « périr » ***'ābā*** « vouloir » ***'āfā*** « cuire », ***'āxal*** « manger » ***'āmar*** « parler ». Dans d'autres verbes, de telles formations analogiques ne se rencontrent que sporadiquement, et au causatif elles ne se produisent pas du tout. En araméen, d'autre part, ' est constamment disparu en fin de syllabe, et la confusion de l'imparfait des verbes à 1re radicale ' avec celui des verbes à 1re radicale *u̯* a eu pour conséquence la reformation du causatif d'après le modèle de ces derniers. En assyrien de même ' en fin de syllabe est constamment disparu avec allongement compensatoire de la voyelle ; pour l'impératif voir § 128. En arabe, les verbes *'akala* « manger », *'amara* « ordonner », ***'aḫaḏa*** « prendre » perdent dans la formation de leur impératif leur première radicale ; dans le réfléchi en *t*





du thème fondamental de *'aḫaḏa*, le ' est assimilé au *t* comme aussi en araméen. Pour l'éthiopien, il n'y a à considérer que les lois d'assimilation vocalique dont il a été parlé au § 107.

Rem. Dans les dialectes maghrébins les formes 3e pers. fém. sing. du parfait *'eklet* et *'eḫḏet* sont phonétiquement réduites à *klet, ḫḏet* (comme *'af'al* > *f'al*) ; par analogie des verbes à 3e rad. *i̯* comme *mašat* > *mšāt* « elle s'en est allée », la voyelle s'allonge : *klāt* « elle a mangé », *ḫḏāt* « elle a pris », et alors tout le parfait et le participe actif sont reformés sur le même modèle : *klā, ḫḏā* et *kālı, ḫāḏī ;* par contre les anciens impératifs *kul* et *ḫuḏ* suivent l'analogie des verbes à 2e rad. *u̯ : gum* > *gūm : kūl* et *ḫūḏ*.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Thème fondamental.					
Parfait	*'aḫađa*	*'aḫaza*	*'ā̦ḫaz*	*'ᵉḫađ*	
Impft. 3ᵉ p.	*i̦a'ḫuđu*	*i̦a'aḫaz*	*i̦ę'ᵉḫō̦z*	*nę̄ḫođ*	*'ēḫuz*
			(i̦ōḫę̄z)	*nę̄mar*	
Impft 1ᵉ p.	*'āḫuđu*	*'a'aḫaz*	*'ō̦ḫę̄z*	*'ę̄ḫođ*	*'āḫuz*
Impératif	*ḫuđ*	*'aḫaz*	*'ᵉḫō̦z*	*'aḫođ*	*aḫuz*
				('emar)	
Infinitif			*'ᵃḫō̦z*	*mę̄ḫađ*	
Thème intensif.					
Imparf. 3ᵉ p.				*nalleṣ*	*u'aḫḫiz*
Imparf. 1ᵉ p.				*'alleṣ*	*('uḫḫiz)*
Thème causatif.					
Parfait	*'āḫađa*	*'a'ḫaza*	*hę'ᵉḫīz*	*'au̯ḫeđ*	
Impft. 3ᵉ p.	*i̦u'ḫiđu*	*i̦ā'ḫez*	*i̦a'ᵃḫīz*	*nau̯ḫeđ*	*ušāḫiz*
Impft. 1ᵉ p.	*'ūḫiđu*	*'ā'ḫez*	*'ōḫiz*	*'au̯ḫeđ*	*ušāḫiz*
Impératif	*'āḫiđ*	*'ā'ḫez*	*ha'ᵃḫę̄z*	*'au̯ḫeđ*	*šūḫiz*
Infinitif	*'iḫāđᵘⁿ*	*'ā'ḫĕzō(t)*	*ha'ᵃḫīz*	*mau̯ḫāđū*	*šūḫuzu*
Part. actif	*mu'ḫiđᵘⁿ*	*(ma'men)*	*ma'ᵃḫīz*	*mau̯ḫeđ*	*mušāḫiz*
Part. pass.	*'ūḫiđa*		*ho̦'ᵒḫaz*		

Réfléchi en *n* du thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Imparfait			*ię̄'đḥęz*		*innaḫiz*

Réfléchi en *t* du thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait	*ittaḫađa* *ītamara*	*ta'aḫza*		*'ett'ḥeđ* *'eþemar*	
Imparfait	*įattaḫiđu* *įa'tamiru*	*įe'taḫaz*		*nett'ḥeđ* *neþemar*	*itaḫaz*
Impératif	*ittaḫiđ* *ītamir*	*ta'aḫaz*		*'eþaḥđ* *'eþamr*	*itḫaz*
Participe	*muttaḫiđ*^{un} *mu'tamir*^{un}			*mett'ḥeđ* *meþemar*	
Infinitif	*ittiḫāđ*^{un} *ītimār*^{un}	*ta'aḫezō(t)*		*mett'ḥāđū* *meþemārū*	*itḫuzu*

13. Verbes a première radicale *u̯*.

215. Déjà en sémitique commun, la syllabe *u̯i* disparaît à l'impératif du thème fondamental des verbes à 1re radicale *u̯* dont la 2e radicale avait la voyelle *ĭ* (voir ci-dessus § 143, 1). En sémitique occidental, a côté de cet impératif, se sont formés sans *u̯* initial un imparfait et un infinitif à terminaison féminine. La radicale disparue a été ensuite remplacée en hébreu et en araméen par un allongement de la voyelle du préfixe, traitée par ailleurs comme celle du préfixe du verbe régulier (*i̯a* > *i̯i* > *i̯ē*); dans les verbes araméens *iþeƀ* « s'asseoir » *iđa'* « savoir » (voir ci-dessous § 216), il n'y a pas eu allongement de la voyelle mais redoublement de la consonne suivante. Les dialectes arabes modernes réintroduisent le *u̯* du parfait, p. e. tlemc. *i̯eu̯ṣöl* de *uṣöl* « il est arrivé ». — En hébreu et en araméen, *u̯* à l'initiale passe à *i̯* (voir ci-dessus § 63) qui combiné avec *ᵉ* donne en syriaque *ī* (voir § 113). — En assyrien *u̯* tombe à l'initiale (v. § 64). — Au réfléchi en *t* de la forme fondamentale, *u̯* en arabe et en assyrien s'assimile au *t*. La diphtongue *au̯* est contractée en hébreu en *ǭ*, et donne en assyrien *ū* (§ 117, 119); dans cette dernière langue, l'imparfait du causatif présente, au lieu de *ū* qu'on attendait d'après le système phonétique de la langue, un *ē*, *ā* dû à l'influence analogique du verbe à 1re radicale '. (Impératif : *šukšid : šūḫiz : šūšib* = *ušekšid : ušēḫiz : ušēšib*.



Thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait	u̯álada	u̯aláda	i̯ā̆lađ	īleđ	
	u̯aþaba		i̯ā̆šaƀ	īþeƀ	
Imparfait	i̯alidu	i̯eládd	i̯ęlęđ	nělađ	ūlid
	i̯aþibu		i̯ęšęƀ	netteƀ	ūšib
Impératif	lid	lad	lęđ	ılađ	lid
	þib		šęƀ	teƀ	šib
Infinitif	lidat^{un}	lĕdát (ledd)	lędęþ(laþ)	mělađ	alādu
	þibat^{un}		šęƀęþ	mettaƀ	ašābu
					(šubtu)

Thème causatif.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait	'áu̯lada	'auláda	hōlīđ	'au̯leđ	
	'au̯þaba	'ausába	hōšīƀ	'au̯teƀ	
Imparfait	i̯ūlidu	i̯āu̯led	i̯ōlīđ	nau̯leđ	ušālid
	i̯ūþibu	i̯āu̯seb	i̯ōšīƀ	nau̯teƀ	ušēšib
Impératif	'au̯lid	'au̯led	hōlēđ	'au̯leđ	šūlid
	'au̯þib	'au̯seb	hōšēƀ	'au̯teƀ	šūšib
Participe	mūlid^{un}		mōlīđ	mau̯leđ	mušālidu
	mūþib^{un}		mōšīƀ	mau̯teƀ	mušēšibu
Infinitif	'īlād^{un}	'au̯ledō(t)	hōlīđ	mau̯lādū	šūludu
	'īþāb^{un}	'au̯sebō(t)	hōšīƀ	mau̯tāƀū	šūšubu
Parf. pass.	'ūþiba		hūšaƀ		
Imparfait	i̯ūþabu		i̯ūšaƀ		
Participe	mūþab^{un}		mūšāƀ	mau̯taƀ	

Réfléchi en *n* du thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait			*nǭlad̄*		
Imparfait			*i̯iu̯u̯ād̄lẹd̄*		*i'alid*

Réfléchi en *t* du thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait	*ittaṣala*	*tau̯ālda*		*'ep̄īled̄*	
Imparfait	*i̯attaṣilu*	*i̯etu̯ālad*		*nep̄īled̄*	*ittašib*
Impératif	*ittaṣil*	*tau̯ālad*		*'ep̄i̯ald̄*	*tišab*
Infinitif	*ittiṣālun*	*tau̯aledō(t)*		*mep̄īlād̄ū*	*itaššubu*
Participe	*muttaṣilun*			*mep̄īled̄*	*muttašibu*

Remarque : rac. *u̯ld* « enfanter » *u̯p̄b* « s'asseoir » ; arabe *u̯aṣala* « réunir ».

14. VERBES A PREMIÈRE RADICALE *i̯*.

216. En assyrien, *i̯* tombe à l'initiale comme *u̯*. La diphtongue *ai̯* se contracte en hébreu en *ę̄* (voir ci-dessus § 116) et les diphtongues *ii̯* et *ui̯* passent partout à *ī* et *ū*; cependant l'éthiopien rétablit *ei̯* par influence analogique. En syriaque, *ī* de l'imparfait passe par analogie du verbe régulier à *ē*. Comme, par là, les verbes à 1re radicale *i̯* se confondent dans la plupart des formes avec les verbes à 1re radicale *u̯*, beaucoup plus nombreux, il en résulte qu'en syriaque, au causatif, les premiers suivent, presque sans exception, l'analogie des seconds. Seuls *'ai̯neq* « a allaité » (à côté de *'au̯neq*) et *'ai̯lel* « s'est lamenté » ont gardé la forme originelle. En hébreu également, on trouve des formations analogiques de cette espèce; par ex. : *i̯āḏa'* « il a su » (en regard de l'éthiopien *'ai̯de'a*, assyrien *-īdī*) est déjà entièrement passé, au thème fondamental, à la classe des verbes à 1re radicale *u̯*; de même *nǭ'aš* = arabe *i̯a'isa* « il a désespéré » *hǭbīš* de *i̯āḇęš* = arabe *i̯abisa* « il a été sec ». D'autre part le causatif régulier du verbe à 1re radicale *i̯* se confond parfois aussi en hébreu avec celui du verbe à 2me radicale *u̯* et *i̯*; c'est par analogie avec ces verbes que l'on a *hęqīṣ* « il a éveillé » de *i̯āqaṣ*, avec une 1re personne *h*e*qīṣǭṯī* et un imparfait *i̯āqīṣ*; inversement, le causatif de *ṭi̯b* se rattachant à *ṭǭḇ* « bon », à savoir *hęṭīḇ* « faire le bien », subit l'influence analogique des verbes à 1re radicale *i̯*; et c'est ainsi qu'apparaît au thème fondamental *i̯āṭaḇ* « il a été bon »; des formations secondaires analogues sont connues aussi de l'araméen.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Thème fondamental.					
Parfait	*i̯abisa*	*i̯ábsu*	*i̯ābēš*	*ībeš*	
Imparfait	*i̯ái̯basu*	*i̯éi̯bas*	*i̯ībaš*	*nēbaš*	*ēṣir*
Impératif	*ības* ,	*i̯ebas*	*i̯ᵉbaš*	*ībaš*	*eṣir*
Thème causatif.					
Parfait	*'ai̯basa*	*'ai̯básu*	*hōbīš* *hēṭīb*	*'au̯beš*	
Imparfait	*i̯ūbisu*	*i̯āi̯bes*	*i̯ōbīš* *i̯ēṭīb*	*nau̯beš*	*ušēšir*
Impératif	*'ai̯bis*	*'ai̯bes*	*hōbēš* *hēṭēb*	*'au̯beš*	*šūšir*
Participe	*mūbisᵘⁿ*		*mōbīš* *mēṭīb*	*mau̯beš*	*mušēširu*
Infinitif	*'ībāsᵘⁿ*	*'ai̯besō(t)*	*hōbēš* *hēṭēb*	*mau̯bāšū*	*šūšuru*
Réfléchi du thème fondamental.					
Parfait	*ittasara* *ītasara*	*tai̯ábsa*			
Imparfait	*i̯attasiru* *i̯ātasiru*	*i̯eti̯abas*			*ītešir*

Remarque : rac. *i̯bs* « être sec » ; assyrien *i̯ṣr* « former », *i̯šr* « être juste » ; arabe *ittasara* « jouer au *mai̯sir* ».

15. Verbes a deuxième radicale *u̯* et *i̯*.

217. D'après le § 43, *u̯* et *i̯* entre deux voyelles brèves, ou entre une voyelle brève et une voyelle longue, tombent déjà en sémitique commun et les deux voyelles se contractent en une voyelle longue ou se combinent en une diphtongue ; *u̯* et *i̯* ne sont maintenus avec une valeur consonantique que lorsqu'ils sont redoublés, au thème intensif, ou lorsqu'ils sont précédés d'une voyelle longue, au thème conatif, et au participe actif du thème fondamental. Cependant dans ce participe ils passent en arabe et en araméen à '.

218. La rencontre de deux voyelles semblables produit simplement la voyelle longue de même timbre : **qàu̯ama* > **qaama* > *qāma*. La rencontre de deux voyelles différentes *a* et *i*, *a* et *u* produit par contre les diphtongues *ai̯* et *au̯* qui toutefois sont remplacées en arabe par *ā*, au thème fondamental, dans les formes verbales qui n'ont pas de suffixes à initiale consonantique : **ḫau̯ifa* > **ḫaifa* > *ḫāfa*.

Dans les formes à préfixes la chute de *u̯* et *i̯* a précédé celle de la voyelle de la 1re radicale (v. § 49, 1) : **'aqau̯ama* > **aqaama* > *'aqāma*, **i̯aqùu̯umu* > **i̯aquumu* > *i̯aqūmu*.

219. Lorsque les longues ainsi obtenues se trouvent en syllabe fermée, elles sont abrégées conformément au § 47, et les diphtongues *ai̯* et *au̯* sont réduites à *i* et *u*.

220. Déjà en sémitique commun, les voyelles caractéristiques de l'imparfait du verbe transitif au thème fondamental ont été unifiées, de telle sorte que *ū* appa-

raît seul dans les verbes à 2e radicale *u̯*, de même que *ī* dans les verbes à 2e radicale *i̯*.

221. En arabe cette unification a été poussée plus loin encore ; de telle sorte, qu'au parfait du thème fondamental, les formes avec suffixes ont partout *u* dans les verbes en *u̯* (justifié en principe dans les seuls verbes à voyelle *ŭ* de la deuxième radicale **ṭau̯ulta* > *ṭulta*), et *i* dans les verbes en *i̯* (justifié en principe dans les seuls verbes à voyelle *ĭ* de la deuxième radicale) ; cependant les verbes à 2e radicale *u̯* et à voyelle *i* de la 2me radicale gardent *i* dans les formes pourvues de suffixes (**ḫau̯ifta* > *ḫifta* « tu as eu peur »). Au passif du thème fondamental *u* + *i* passe à *ū*, toujours écrit et souvent aussi réellement prononcé *ī*. Au participe passif *u̯ū* et *i̯ū* donnent respectivement *ū* et *ī*, mais les dialectes modernes restituent les formes primitives en *i̯* comme *maḫi̯ūṭ* « cousu » et étendent même cette forme à des verbes à 2e radicale *u̯*, comme dans tlemc. *meḫi̯ūn* « volé ». A l'infinitif du causatif, *u̯* est tombé, et, en compensation de la voyelle ultra-longue qu'on attendrait, apparaît la terminaison féminine : *'iqāmatun* (voir ci-dessus § 161.)

222. L'unification a été poussée plus loin encore en éthiopien. En arabe *ŭ* et *ĭ* apparaissent dans les formes à affixes consonantiques au parfait du thème fondamental ; en éthiopien, ce sont des voyelles conservées longues, *ō* provenant de *au̯* dans les verbes à 2e radicale *u̯*, *ē* provenant de *ai̯* dans les verbes à 2e radicale *i̯* ; et ces voyelles se sont étendues aux formes non pourvues d'affixes à initiale consonantique, où elles ont



supplanté la vocalisation *ā*. Elles se sont encore étendues au causatif du thème fondamental, auquel en conséquence a été appliquée, également à l'imparfait et à l'impératif, la vocalisation du thème fondamental. Cependant la vocalisation originelle se rencontre encore aussi, avec cette particularité que l'abrègement de la voyelle, légitime dans les seules formes pourvues de désinences à initiale consonantique, a été étendue à tout le paradigme ; (d'après *'aqamka*, on a aussi *'aqăma* au lieu de *'aqāma*). L'indicatif de l'imparfait, et tous les autres thèmes dérivés, suivent entièrement la conjugaison du verbe fort.

223. En hébreu, au parfait du thème fondamental, on n'a pas *ǭ* pour *ā* primitif ; mais on a *ā* par analogie du *ă* des formes pourvues d'affixes ; par contre, au réfléchi en *n*, *ǭ* est maintenu, parce qu'ici, dans les formes pourvues d'affixes, la voyelle n'a pas été abrégée. Dans les parfaits de tous les thèmes dérivés et dans tous les imparfaits, intervient, dans les formes avec affixes, une formation analogique des verbes avec *u̯* et *i̯* comme 3e radicale, analogie suivie antérieurement par les verbes qui ont la 2e et la 3e radicale identiques (voir § 237). A l'impératif du thème fondamental, la voyelle *ŭ* déjà abrégée en sémitique commun devait passer à *ǫ* ; au lieu de cette voyelle, sous l'influence analogique des formes à désinence comme *qūmī* apparait une voyelle longue : *qūm*. Au thème causatif, le changement de voyelle des préfixes au parfait et à l'imparfait (*hĭ* en *hę̄*, et *i̯ă* en *i̯ā*) s'accomplit également ici ; et par là, le parfait *hę̄qīm* se confond avec celui

des verbes à 1re radicale ị : ***hẹ̄qīm*** comme ***hẹ̄qīṣ*** (voir ci-dessus § 216). Une conséquence ultérieure est que le participe actif (***mẹ̄qīm*** au lieu de ***māqīm***, mais au pl. encore ***m^{e}qīmīm***), et le passif dans toute la conjugaison (***hūqam***) sont analogiquement formés sur le modèle des verbes à 1re radicale ị, L'hébreu s'écarte dans la formation du thème intensif de toutes les autres langues : ce thème n'y est pas formé par le redoublement de la 2e radicale, mais prend par analogie une forme identique à celle du thème conatif du verbe à 2e et 3e radicales identiques (voir ci-dessous § 237) : ***rọ̄mẹ̄m***.

224. En araméen, l'*ă* est maintenu au parfait du thème fondamental même dans les formes avec suffixes consonantiques. Le seul reste de formation intransitive en syriaque est ***mīþ*** « il est mort » dont *ī* se maintient également à toutes les personnes. Les verbes à 2e radicale ụ ont complètement absorbé les verbes à deuxième radicale ị, à l'exception de l'unique ***sām***, ***n^{e}sīm*** « poser » ; inversement la forme particulière aux verbes à 2e radicale ị s'est étendue au thème intensif, au détriment des verbes à 2e radicale ụ. Le réfléchi du thème fondamental a été remplacé complètement par celui du thème causatif ***'ett^{e}qīm***.

225. En assyrien, même au thème intensif, ụ et ị, n'étant plus redoublés (voir § 48), tombent et les voyelles qu'ils séparaient se contractent. A l'infinitif, au lieu de la longue qu'on attendait, apparaît la brève avec redoublement de la consonne suivante.

226. Thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait transitif 2e u̯	*qāma*	*qōma*	*qām*	*qām*	*ikān*
» intransitif 2e u̯	*ḫāfa*	*bō'a*	*bā'*		
» transitif 2e i̯	*sāra*	*šēma*	*śām*	*sām*	
» 2e p. m. sg.	*qumta*	*qōmka*	*qămtā*	*qāmt*	
	ḫifta	*bō'ka*	*bāpā*		
	sirta	*šēmka*	*śamtā*	*sāmt*	
Imparfait trans. 2e u̯	*i̯aqūmu*	*i̯éqūm*	*i̯āqūm*	*n'qūm*	*ikūn*
» intrans. 2e u̯	*i̯aḫāfu*	*i̯ébā'*	*i̯ābō'*		*ibā*
» trans. 2e i̯	*i̯asīru*	*i̯éšīm*	*i̯āśīm*	*n'sīm*	*iṭīb*
» 3e p. f. pl.	*i̯aqumna*		*t'qūmęnā*		
Impératif trans. 2e u̯	*qŭm*	*qūm*	*qūm*	*qūm*	*kūn*
» intrans. 2e u̯	*ḫăf*	*bā'*	*bō'*		*(bā)*
» trans. 2e i̯	*sĭr*	*šīm*	*śīm*	*sīm*	*ṭib*
Participe	*qā'im*^{un}		*qām*	*qā'em*	*kāin*
Infinitif transitif 2e u̯	*qau̯m*^{un}	*qau̯īm*	*qōm qūm*	*m'qām*	*kānu*
» intrans. 2e u̯	*ḫau̯f*^{un}		*bō'*		
» transitif 2e i̯	*sai̯r*^{un}		*śīm*		
Parfait passif	*qīla*			ar. bib. *śīm*	
Imparfait »	*i̯uqālu*				
Participe » 2e u̯	*maqūl*^{un}		*qūm*	*qīm*	
» » 2e i̯	*masīr*^{un}		*śīm*	*sīm*	

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Thème intensif.					
Parfait	*qáu̯u̯ama*	*qau̯u̯áma*	*qōmẹ̄m*	*qai̯i̯ẹm*	*ukān*
Imparfait					*ukīn*
Infinitif					*kunnu*
Thème causatif.					
Parfait actif	*'aqāma*	*'aqắma* *'aqōma*	*hẹqīm*	*'aqīm*	
2ᵉ ms. sing.	*'aqamta*	*'aqamka* *'aqōmka*	*hẹqīmōþắ*	*'aqīmt*	
Imparf. actif	*i̯uqīmu*	*i̯ắqēm* *i̯āqum*	*i̯ắqīm*	*n'qīm*	
Impératif	*'aqim*	*'aqem* *'aqūm*	*hắqẹ̄m*	*'aqīm*	
Participe	*muqīmᵘⁿ*		*mẹ̄qīm*	*m'qīm*	
Infinitif	*'iqāmatᵘⁿ*	*'aqemō(t)*	*hắqīm* *hắqẹ̄m*	*m'qāmū*	
Parfait passif	*'uqīma*		*hūqam*		
Imparf. »	*i̯uqāmu*		*i̯ūqam*		
Participe »	*muqāmᵘⁿ*		*mūqắm*	*m'qām*	

Réfléchi en *n* du thème fondamental.

	Arabe	Hébreu
Parfait	*inqāla*	*nā̆qọ̄m*
„ 2. ms.	*inqalta*	*neqūmọ̇pā̆̇*
Imparfait	*i̯anqā́lu*	*i̯iqqọ̄m*
Impératif	*inqăl*	*hiqqọ̄m*
Participe	*munqālun*	*nā̆qōm*
Infinitif	*inqii̯ālun*	*hiqqọ̄m*

Remarque : rac. *qu̯m* « se tenir debout » ; *qu̯l* « dire », *ḫu̯f* « craindre », *si̯r* « voyager », *bu̯'* « entrer », *śi̯m* « poser », *ku̯n* « être ».

16. VERBES A TROISIÈME RADICALE *u̯* ET *i̯*.

227. Déjà peut-être en sémitique commun, il y a eu assimilation des groupes *iu̯* en *ii̯*, *ui̯* en *ii̯* (voir ci-dessus § 111) en sorte que les trois formes possibles dans les deux classes de verbes ont déjà été réduites à deux. En tout cas, aucune langue n'a intégralement conservé le schème primitif. Déjà également en sémitique commun, *u̯* et *i̯* étaient tombés entre deux voyelles

brèves, et entre une voyelle brève et une voyelle longue (excepté *a-ā*) et les contractions suivantes s'étaient produites : *a-a* > *ā*, *a-ū* > *au̯*, *a-ī* > *ai̯*, *a-u* > *ā*, *u-u* > *ū*, *i-u* > *ī*, *u-ū* > *ū*, *i-ū* > *ū*, *u-ī* > *ī*, *i-ī* > *ī*.

228. En arabe, les verbes à 3ᵉ radicale *u̯* se confondent, à tous les thèmes dérivés, avec les verbes à 3ᵉ radicale *i̯*, parce que dans les imparfaits qui ont *i* de la 2ᵉ radicale, déjà en sémitique commun, *iu̯* avait passé à *ii̯* ; les parfaits suivirent ensuite les imparfaits et les réfléchis des thèmes intensif et conatif suivirent les formes actives. — *u̯* et *i̯* sont maintenus avec une valeur consonantique dans les diphtongues *au̯* et *ai̯* devant les désinences à initiale consonantique et aussi dans les groupes *au̯ā*, *ai̯ā*, *uu̯ā*, *ii̯ā*, *uu̯a*. *ii̯a*. Les diphtongues *uu̯* et *ii̯* sont réduites à *ū* et *ī* (voir ci-dessus § 115). L'*ā* provenant de *a-a* est abrégé en syllabe fermée à la 3ᵉ pers. f. sing. du parfait (voir ci-dessus § 47) et on a au duel de même : *ramatā* d'après *ramăt* et non **ramātā*. A l'imparfait du thème fondamental transitif, tous les verbes à 3ᵉ radicale *u̯* ont *ū* et tous les verbes à 3ᵉ radicale *i̯* ont *ī*, par un processus analogue à celui que connaissent les verbes à 2ᵉ radicale *u̯* et *i̯*. Au jussif et à l'impératif, dans les formes sans désinences, les voyelles finales sont abrégées d'après l'analogie des verbes à 2ᵉ radicale *u̯* et *i̯*.

229. En éthiopien toutes les contractions du sémitique commun sont abandonnées à l'exception de *uu̯* > *ū* et de *ii̯* > *ī*, à la place duquel *ei̯* se trouve déjà souvent réintroduit. Les groupes *au̯a*, *ai̯a*, *au̯ū*, *ai̯ū*, *ii̯ū*, *uu̯ū*

déjà réduits en sémitique commun sont rétablis, les deux derniers sous les formes *ei̯ū*, *eu̯ū*. Les verbes à 3e radicale *u̯* sont par là, à nouveau, complètement séparés des verbes à 3e radicale *i̯* ; et *eu̯* est alors rétabli même à l'imparfait des thèmes dérivés. Par contre *āu̯* est souvent réduit à *ō* et dans le verbe *hallā́u̯a* « il est » cet *ō* peut aussi être transporté par analogie à la 3e pers. : *hallṓ* fém. *hallōt*.

230. En hébreu, les verbes à 3e radicale *u̯* sont déjà entièrement confondus avec les verbes à 3e radicale *i̯*. Le participe *šā̆lęu̯* « tranquille » et la forme *šā̆lau̯tī* (Job 3, 26) ne peuvent être considérés comme les vestiges d'une formation plus ancienne ; ce sont des dénominatifs récents de *šalu̯ā́* « repos ». Au thème fondamental, à la 3e pers., le verbe intransitif est entièrement confondu avec le verbe transitif à voyelle *ă* de la 2e radicale. Le primitif *ā* ne passe pas à *ǭ* mais à *ā̆*, parce que déjà en sémitique commun, il était de quantité commune (v. ci-dessus § 49). A la 3e pers. pl., la finale *ǭ* qu'on attendrait pour la contraction de *a-ū* > *au̯* est remplacée par *ū*, par analogie du verbe fort. Cet *ū* était déjà justifié dès le principe pour le thème fondamental intransitif *ii̯ū* > *ū* ; et une conséquence analogique est qu'aussi dans les formes avec affixes du thème fondamental, l'intransitif *ii̯* > *ī* a complètement remplacé le transitif *ai̯* > *ę̄*. Cet *ī* s'étend aussi à tous les thèmes dérivés à l'exclusion du passif des thèmes intensif et causatif. Dans les formes de l'imparfait dépourvues de finales, la conjugaison transitive et la conjugaison intransitive se confondent, étant donné

que d'apres les §§ 117 et 69, *aį* et *iį* donnent également *ẹ̄*. Dans les formes pourvues de désinences vocaliques, la conjugaison transitive est devenue prédominante ; et l'on a *ī* provenant de *iįī*, *ū* provenant de *iįū*. Par contre devant la terminaison *-nā*, c'est la vocalisation de l'intransitif *-ẹ̄* pour *-aį* qui a prévalu. Dans les formes sans désinence du jussif, la voyelle finale est devenue brève comme en arabe ; et cette brève devait tomber en hébreu : *įišbẹ̄* > *įišb* « il fera prisonnier » *įiglẹ̄* > *įiʒẹl* « il découvrira ». Parfois aussi, l'impératif des thèmes dérivés suit cette analogie, par ex. : *ṣaụ* « ordonne » *ha'al* « fais monter ». Mais dans les autres cas, l'impératif a une finale *ẹ*, forme qu'on trouve à côté de *ẹ̄* en position atone (v. § 49, 5 ; § 69). Tous les participes actifs et les participes passifs des thèmes dérivés ont une finale *ẹ̄* provenant, pour les premiers de *iį*, pour les seconds de *aį* ; cette finale disparaît quand on ajoute d'autres finales à initiale vocalique. Le participe passif du thème fondamental offre d'autre part la forme primitive *gălūį*. L'infinitif construit a la finale *-ōp*. Sporadiquement, on trouve en hébreu des formes de verbe à 3ᵉ radicale *į*, conjuguées entièrement d'après l'analogie du verbe fort ; et inversement, il arrive souvent que des formes de verbe à 3ᵉ radicale ' prennent entièrement la conjugaison du verbe à 3ᵉ radicale *į*.

231. En araméen, comme en arabe moderne, ce passage des verbes à 3ᵉ radicale ' aux verbes à 3ᵉ radicale *į* est généralisé, à quelques verbes près, où pour des motifs particuliers, la flexion des verbes à 3ᵉ radicale ' s'est maintenue. Par contre, l'araméen connaît au thème



fondamental la distinction perdue en hébreu entre la flexion transitive et la flexion intransitive. Le verbe transitif a une finale *ā*, le verbe intransitif une finale *ī* avec laquelle les désinences *-aþ* du féminin, et *-ū* du masc. pluriel se combinent en *-i̯aþ*, *-īu̯*. Dans la 3e pers. fém. sing. du verbe transitif, la voyelle longue déjà abrégée en sémitique commun est rétablie par analogie du masculin (de même dans la plupart des dialectes arabes maghrébins : *'ăṭāt* « elle a donné »). A la 2e pers. sing. et pl. du thème fondamental intransitif, le *t* qui suit la voyelle *ī* est partout occlusif par analogie avec le verbe transitif qui a la désinence *-ai̯t* et avec le verbe régulier. Les thèmes dérivés suivent au parfait le modèle du thème fondamental intransitif. Les imparfaits de tous les thèmes ont la finale *-ę̄* qui se combine en *-ę̄n* avec *-īn*, en *-ōn* avec *-ūn*, en *-i̯ān* avec *-ān*. Dans les finales *-ę̄n*, *-ōn* issues de diphtongues, la forme intransitive du thème fondamental a complètement absorbé la forme transitive et attiré aussi à elle tous les thèmes dérivés ; il faut faire exception pour le réfléchi des thèmes causatif et intensif dans lesquels cette formation était régulière dès le principe.

A l'impératif, à la 2e pers. masc. sing., à côté de la forme transitive en *ī*, il y a eu en syriaque une forme intransitive en *ai̯*, très rare, mais qui a déjà été étendue au réfléchi du thème fondamental. Le féminin de cette forme *-āi̯* pour *-ăī* (avec échange de quantité des éléments composants), le pl. masc. *-au̯*, le pluriel fém. *-āi̯ę̄n*, ont été étendus non seulement au verbe transitif, mais aussi à tous les thèmes dérivés, de la même

manière exactement qu'il est arrivé pour les formes -*ę̄n* et -*ǭn* à l'imparfait. Dans les thèmes dérivés, à l'exception du réfléchi du thème fondamental, il a été tiré de ces formes un nouveau masculin en -*ā*.

Tous les participes ont la terminaison -*ę̄*, qui au passif du thème fondamental provient de -*īį̯* conformément à § 140 d.

232. L'assyrien a encore conservé la vocalisation primitive de l'imparfait en *ū* dans les verbes à 3ᵉ radicale *u̯*, au moins dans le verbe : racine **mnu̯* « compter ». Partout ailleurs, il y a eu extension à l'imparfait de la flexion des verbes à 3ᵉ radicale *i̯*, sous la forme de la voyelle *ī*, qui disparaît devant les désinences -*ū* et -*ā*.

Thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait trans. 3ᵉ u̯	*talā*	*talau̯a*			
intrans. 3ᵉ u̯	*saruu̯a*	*meheu̯a*			
trans. 3ᵉ i̯	*ramā*	*ramai̯a*	*rāmā*	*rᵉmā*	*irámi*
intrans. 3ᵉ i̯	*ḫasii̯a*	*ʿabi̯a*		*ḥᵉdī*	
3ᵉ f. sing. tr. 3ᵉ u̯	*talat*	*talau̯at*			
3ᵉ f. sing. int. 3ᵉ u̯	*saruu̯at*	*meheu̯at*			
3ᵉ f. s. trans. 3ᵉ i̯	*ramat*	*ramai̯at*	*rāmᵉþā*	*rᵉmāþ*	*tarami*
3ᵉ f. s. intr. 3ᵉ i̯	*ḫazii̯at*	*ʿabi̯at*		*ḥedi̯aþ*	
2ᵉ m. s. tr. 3ᵉ u̯	*talau̯ta*	*talau̯ka* (*talōka*)			
2ᵉ m. s. intr. 3ᵉ u̯	*sarūta*	*mahau̯ka*			
2ᵉ m. s. intr. 3ᵉ u̯	*ramai̯ta*	*ramai̯ka*	*rāmīþā*	*rᵉmai̯t*	*tarami*
2ᵉ m. s. intr. 3ᵉ i̯	*ḫasīta*	*ʿabai̯ka*		*ḥᵉdīt*	
3ᵉ m. pl. tr. 3ᵉ u̯	*talau̯*	*talau̯ū*			
3ᵉ m. pl. intr. 3ᵉ u̯	*sarū*	*meheu̯ū*			
3ᵉ m. pl. tr. 3ᵉ i̯	*ramau̯*	*ramai̯ū*	*rāmū*	*rᵉmau̯*	*imnu*
3ᵉ m. pl. intr. 3ᵉ i̯	*ḫasū*	*ʿabi̯ū*		*ḥedīu̯*	

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Imparfait 3e m. s. tr. 3e u̯	i̯atlū	i̯etlū			
3e m. s. intrans. 3e u̯	i̯asrū	i̯emhau̯			
3e m. s. tr. 3e i̯	i̯armī	i̯ermī	i̯irmē̜	nermē̜	irmi
3e m. s. intrans. 3e i̯	i̯aḫzā	i̯e'bai̯		neḥdē̜	
Jussif 3e m. s. trans. 3e i̯	i̯armĭ		i̯izē̜l		
Imparf. 3e m. pl. tr. 3e u̯	i̯atlūna	i̯etleu̯u			
3e m. pl. intr. 3e u̯	i̯asrūna	i̯emhau̯ū			
3e m. pl. tr. 3e i̯	i̯armūna	i̯ermei̯ū	i̯irmū	nermōn	irmū
3e m. pl. intr. 3e i̯	i̯aḫzau̯na	i̯e'bai̯ū		neḥdōn	
3e f. pl. tr. 3e u̯	i̯atlūna	i̯etleu̯ā			
3e f. pl. intr. 3e u̯	i̯asrūna	i̯emhau̯ā			
3e f. pl. tr. 3e i̯	i̯armīna	i̯ermei̯ā	tirmē̜na	nermei̯ān	irmā
3e f. pl. intr. 3e i̯	i̯aḫzai̯na	i̯e'bai̯ā		neḥdei̯ān	
Impératif trans. 3e u̯	utlŭ	teleu̯			munu
intrans. 3e u̯	usrŭ	mahau̯			
trans. 3e i̯	irmĭ	remei̯	r^e^mē̜	r^e^mī	rimi
intrans. 3e i̯	iḫză	'ebai̯		ḥ^e^đī (eštai̯)	
Participe actif trans. 3e i̯	rāmi^n		rōmē̜	rāmē̜	rāmū
Participe passif 3e u̯	matlūu̯^un	teleu̯			
» » 3e i̯	marmīi̯^un		rāmūi̯	r^e^mē̜	
Infinitif transitif 3e u̯	talu̯^un	taleu̯ō(t)			
» » 3e i̯	rami̯^un	ramei̯ō(t)	r^e^mōþ	mermā	ramū

Thème intensif

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parf. 3e m. s. 3e u̯	*tallā*	*fannau̯a*			
3e m. s. 3e i̯	*rammā*	*rammai̯a*	*rimmā*	*rammī*	*urammī*
3e f. s. 3e i̯	*rammat*	*rammai̯at*	*rimm^{e}ṗā*	*ramm^{e}i̯aṗ*	
2e m. s. 3e u̯	*tallai̯ta*	*fannau̯ka*			
2e m. s. 3e i̯	*rammai̯ta*	*rammai̯ka*	*rimmīṗā*	*rammīt*	
3^{e} m. pl. 3^{e} u̯	*tallau̯*	*fannau̯ū*			
3^{e} m. pl. 3^{e} i̯	*rammau̯*	*rammai̯ū*	*rimmū*	*rammīu̯*	
Imp. 3e m. s. 3e u̯	*i̯utallī*	*i̯efannū*			
3e m. s. 3e i̯	*i̯urammī*	*i̯erammī*	*i̯^{e}rammę̄*	*n^{e}rammę̄*	*urammī*
3e m. pl. 3e u̯	*i̯utallūna*	*i̯efanneu̯ū*			
3e m. pl. 3e i̯	*i̯urammūna*	*i̯erammei̯ū*	*i̯^{e}rammū*	*n^{e}rammōn*	*urammū*
Impératif	*rammī*	*rammei̯*	*rammẹ̄*	*rammā*	*rummi*
Participe actif	*murammi^{n}*		*m^{e}rammę̄*	*m^{e}rammę̄*	*murammū*
Participe passif	*muramma^{n}*		*m^{e}rummę̄*	*m^{e}rammai̯*	
Infinitif 3e i̯	*tarmii̯at^{un}*	*rammei̯ō(t)*	*rammōṗ*	*m^{e}rammāi̯ū*	*rummū*
Réfléchi en *t* du thème fondamental.					
Parfait 3e i̯	*irtamā*	*taramia*		*'eṗr^{e}mī*	
Imparfait	*i̯artamī*	*i̯ctramai̯*		*neṗr^{e}mę̄*	*irtamī*
Impératif	*irtamī*	*taramai̯*		*'eṗr^{e}mai̯*	

Rem. — *tlu̯* « suivre », *rmi̯* « jeter »; ar. *saru̯u̯a* « être éminent », *ḫasii̯a* « avoir honte »; éth. *meheu̯a* « fondre », *'abi̯a* « être épais », *fannau̯a* « envoyer »; syr. *ḥ^{e}dī* « se réjouir », *eštī* « boire ».

17. Verbes a 2e et 3e radicales identiques.

234. Déjà en sémitique commun, la voyelle de la 2e radicale était éliminée par suite d'ellipse de syllabe (voir ci-dessus § 144, 1), quand la 1re et la 2e radicales avaient des voyelles brèves. Dans les formes avec préfixes, cette syncope était apparue avant même la disparition de la voyelle de la première radicale due à l'accentuation du préfixe (voir ci-dessus § 49, 1) ; ainsi ****násabàba*** était passé à ****násàbba*** avant que ***náqatàla*** fût passé à ***náqtàla***.

235. En arabe, la suppression de la voyelle brève de la 2e radicale intervient même dans le cas où la 1re radicale avait *ă*. Lorsque la 3e radicale se trouve sans voyelle en finale de mot, on a, au jussif, d'une part des formes originelles régulières comme *i̯afrir*, et, à côté, des formes où, par analogie de l'indicatif, les deuxième et troisième radicales sont réunies avec à la finale une voyelle auxiliaire de timbre déterminé par celui de la voyelle essentielle de la forme : par ex. *i̯afirri*.

Rem. Dans la plupart des dialectes arabes modernes la parité de forme entre la 3e pers. sing. fém. du thème fondamental comme ***meddet*** « elle a étendu » avec la même personne de l'intensif des verbes à 3e radicale *i̯* comme *'addet* « elle a payé » entraîne la formation des 1re et 2e personnes sur le modèle des verbes à 3e rad. *i̯* ; ainsi ***meddei̯t (meddēt, meddīt)***, ***meddei̯na*** etc. (v. § 214 Rem.).

236. En éthiopien, les formes originelles réapparaissent régulièrement en des reformations dues à l'analogie du



verbe fort. C'est seulement dans les parfaits des verbes intransitifs à voyelle *ĕ* de la 2e radicale qu'au thème fondamental et à son réfléchi, les formes abrégées ont été constamment maintenues. Dans les imparfaits et impératifs avec *ĕ* de la 2e radicale, on trouve également les formes abrégées ; toutefois les formes analogiques sur le modèle du verbe fort sont déjà plus fréquentes.

237. En hébreu, des formations analogiques sur le modèle du verbe fort se trouvent à la 3e pers. masc. sing. du parfait du thème fondamental transitif : ***ḥānan*** « il a eu pitié » mais avec les suffixes ***ḥannanī*** « il a eu pitié de moi » ; dans le thème fondamental intransitif, la formation originelle est seule maintenue, par ex. ***mar*** « il a été amer ». A l'impératif, l'analogie du pluriel ****subbū*** > ***sǫbbū*** « entourez » a amené l'élimination complète au sing. du primitif ****subub*** par le secondaire ****subb*** > ***sǭb***. Dans les préfixes de l'imparfait, la différence primitive entre le verbe transitif avec *ă* > ***ā*** et le verbe intransitif *ĭ* > *ẹ* a été maintenue (voir ci-dessus § 202). Dans les formes avec désinences à initiale consonantique, on ne trouve plus que rarement des formations primitives comme ***bāzaznū*** « nous avons pillé » (Deutéronome 2, 35). Elles ont été complètement remplacées par des formations analogiques sur le modèle des verbes à 3e radicale *u̯*. A l'époque où ces derniers n'avaient pas été analogiquement ramenés, même au parfait des formes dérivées, à des formes à 3e radicale *i̯*, on forma sur le modèle de la relation ****šallā̆*** « il a tranquillisé » (*ā̆* étant de quantité commune § 49, 1) à ****šallau̯ta*** > ****šallǭṯā***, la relation ****sabba*** à

sabbōpa pour le verbe à 2ᵉ et 3ᵉ rad. identiques ; et cette formation fut étendue également aux thèmes dérivés : ***hᵉsibbōpā***. A l'imparfait de ces verbes à 3ᵉ radicale *u̯* on avait déjà en sémitique commun le passage de *iu̯* > *ii̯* (voir ci-dessus § 227). Conformément à cette modification phonétique, la 3ᵉ pers. plur. féminin était déjà ***tᵉšallēnā*** ; sur le modèle de cette forme, on eut alors aussi ***tᵉsubbēnā*** et ensuite ***tᵉsibbēnā*** etc. — Au causatif, on donna à l'imparfait ***i̯āsēb***, avec le même changement de voyelle que dans le verbe fort et dans le verbe à 2ᵉ radicale *u̯*, un parfait ***hēsēb*** ; puis par analogie encore avec les verbes à 2ᵉ radicale *u̯* (et indirectement avec les verbes à 1ʳᵉ radicale *i̯*, voir ci-dessus § 223), on eut le participe ***mēsēb*** (pour ****māsēb***) et le passif ***hūsab***. Le réfléchi en ***n*** du thème fondamental ***nāsab*** ayant absolument le même schème que le type ***qāṭal***, on forma sa 3ᵉ pers. fém. sing. sur le modèle de celle du verbe fort ; et on eut ***nāqᵉṭā*** « elle a été dégoûtée » de ***nāqaṭ***, comme ***qāṭᵉlā*** de ***qāṭal*** ; et dans un cas où la signification répondait plus à un thème fondamental intransitif qu'à un thème transitif on eut ***nāmēs*** « il s'est liquéfié » au lieu de ****nāmas***. Au thème intensif, des formations originelles comme ***hillēl*** « il a loué » se sont à vrai dire maintenues ; mais comme l'accumulation de consonnes identiques offrait une difficulté phonétique, dans la plupart des cas la forme du thème intensif fut remplacée par celle du conatif ***sōbēb***. On trouve souvent dans ces verbes des formations de type araméen, non seulement des formations avec préfixes comme ***i̯iddᵉmū*** « ils se taisent » (Job 29,



31) qui pourraient être considérées comme des araméismes de ponctuation, mais aussi des formations avec suffixes comme *tamnū* « nous avons achevé » (Nombres 17, 28.)

238. En araméen, les formes avec désinences à initiale consonantique sont reformées d'après l'analogie des formes sans suffixes, où le redoublement de consonne est perdu (§ 47). Dans les formes avec préfixes, l'analogie des verbes forts produit un redoublement de la 1re consonne radicale, après la voyelle brève du préfixe, qui phonétiquement, aurait dû se réduire à une ultra-brève. — Le participe actif du thème fondamental suit dans la forme sans désinences l'analogie des verbes à 2e radicale *u̯* : *bā'ez* « pillant » ; mais dans les autres formes, il a une formation régulière : *bāzzīn*.

239. En assyrien, des formes du sémitique commun ne se trouvent plus qu'au permansif du thème fondamental : *šall*, *šallat* et dans les personnes de l'impératif au thème fondamental autres que la 2e pers. masc. sg., ex. *šullī*; partout ailleurs, l'analogie du verbe fort a prévalu, comme aussi en éthiopien.

Thème fondamental.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait trans. 3e m.	*farra*	*ḫašaša*	*sābab*	*kaf*	*išalal*
Parfait intrans. 3e m.	*ḥamma*	*ḥamma*	*ḥam*	*ḥam*	
Parfait trans. 3e f.	*farrat*	*ḫašašat*	*sabbā*	*keppaþ*	*tašalal*
Parfait intrans. 3e f.	*ḥammat*	*ḥammat*	*ḥammā*	*ḥemmaþ*	
Parfait trans. 2e m. s.	*fararta*	*ḫašaška*	*sabbọþā*	*kaft*	*tašalal*
Parfait intrans. 2e m. s.	*ḥamimta*	*ḥamamka*	*ḥammōþā*	*ḥamt*	
Imparfait trans. 3e m. s.	*i̯afirru*	*i̯eḫšeš*	*i̯āsōb*	*nekkof*	*išlul*
Imparfait intr. 3e m. s.	*i̯aḥammu*	*i̯eḥmam*	*i̯ẹḥam*	*neḥḥam*	
Imparfait trans. 3e f. pl.	*i̯afrirna*	*i̯eḫšešā*	*teṣubbēnā*		*išlulā*
Impératif 2e m. s.	*ifrir* (*firri*)	*ḫešeš*	*sọb*	*kof*	*šulul*
Impératif 2e fém. s.	*firrī*	*ḫešéši* (*ḫeššī*)	*sọbbī*	*kof(i)*	*šullī*
Participe actif trans.	*fārrun*		*sōbēb*	*kā'ef*	*šālilu*
„ passif	*mafrūrun*		*sābūb*	*kefīf*	
Thème conatif.					
Parfait actif	*fārra*	*ḫāšáša*	(*ṣōbēb*)		
Parfait passif	*fūrira*				

Thème causatif.

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Parfait actif 3e p. m. s.	*'afarra*	*'anbába*	*hẹsẹḇ*	*'akkef*	*ušašlal*
» 3e p. f. s.	*'afarrat*	*'anbábat*	*hẹsẹ̄bbā*	*'akkefaṯ*	
» 2e p. m. s.	*'afrarta*	*'anbabka*	*hasibbọ̄ṯā*	*'akkeft*	
Imparfait 3e per. m. s.	*ịufirru*	*ịānbeb*	*ịāsẹḇ*	*nakkef*	*ušašlil*
» 3e p. f. pl.	*ịufrirna*	*ịānbébā*	*tesibbẹ̄nā*	*nakkefān*	
Impératif	*'afrir*	*'ánbeb*	*hāsẹḇ*	*'akkef*	
	('afirri)				
Participe	*mufirrun*		*mẹsẹ̄ḇ*	*makkef*	
Infinitif	*'ifrārun*		*hāsẹ̄ḇ*	*makkāfu*	
Parfait passif	*'ufirra*		*hūsaḇ*		
Participe	*mufarrun*		*mūsāḇ*	*makkaf*	

	Arabe	Ethiopien	Hébreu	Araméen	Assyrien
Réfléchi en ***n*** du thème fondamental.					
Parfait 3e pers. m. s.	***infarra***		***nāsab***		***iššalal***
3e pers. f. s.	***infarrat***		***nāsabbā***		
2e pers. m. s.	***infararta***		***n^{e}sabbǭb̄ā***		
Imparfait 3e pers. m. s.	***ịanfarru***		***ịissab***		
3e pers. f. pl.	***ịanfarirna***		***tissabbę̄nā***		
Participe	***munfarr^{un}***		***nāsab***		
Infinitif	***infirār^{un}***		***hissǭb***		
Réfléchi en ***t*** du thème fondamental.					
Parfait	***iftarra***	***taḫašša***		***ep̄k^{e}fef***	
Imparfait	***ịaftarru***	***ịetḫašaš***		***nep̄k^{e}fef***	***ištalal***
Réfléchi en ***t*** du thème conatif.					
Parfait	***tafārra***	***taḫāšaša***	***hip̄pǭrar***		
Réfléchi en ***t*** du thème causatif.					
Parfait	***istafarra***			***'ettakkaf***	
Imparfait	***ịastafirru***			***nettakkaf***	

Remarque. — arabe *farra* « fuir », *ḫamma* « être chaud » ; éthiopien *ḫašaša* « chercher », *'anbába* « avertir » ; hébreu ***sābab*** « entourer » ; araméen *kaf* « retenir » ; assyrien *šalālu* « piller ».

18. Le verbe avec pronoms suffixes annexés.

241. Devant les pronoms suffixes se maintiennent fréquemment des terminaisons verbales primitives qui sont abrégées quand elles terminent le mot.

a) En arabe la voyelle longue primitive de la désinence de la 2e pers. fém. sing. du parfait se maintient devant suffixes : *qataltīhi* ; et de même l'-*ū* final de la 2e pers. masc. pl. *qataltumūhu*.

b) En éthiopien, la voyelle longue primitive de la 1re personne pluriel -*nā* se maintient devant les pronoms suffixes : de même celle de la 2e pers. masc. sg. -*kā*, et celle de la 2e pers. fém. pluriel -*kennā*. Toutefois cette dernière désinence peut être abrégée en -*kā* par suite d'ellipse de syllabe par haplologie (voir ci-dessus § 144, 3), devant les pronoms suffixes de la 1re pers. -*nī* et -*na* ; et sous cette forme abrégée elle apparaît aussi avec l'annexion d'autres pronoms suffixes. Inversement, l'-*ī* final de la 2e pers. fém. sing. est dissimilé en -*ĕ* devant le pronom suffixe -*nī* (voir ci-dessus § 141, b) ; et la désinence -*kĕ* ainsi obtenue apparaît aussi devant la 1re pers. pl. — Le *h* initial du pronom suffixe de la 3e pers. disparaît après l'-*ā* de la désinence 2e pers. sing. du parfait ; et cet -*ā* se combine en -*ō*, -*ā*, -*ōmu*, *ōn* avec les voyelles des suffixes personnels. D'autre part, sous cette forme, les suffixes sont aussi annexés aux formes du verbe qui n'avaient originairement pas de voyelles finales.

c) En hébreu, l'annexion des pronoms suffixes ren-



force à tel point l'accent de phrase du verbe, originairement faible (voir ci-dessus § 49, 5) que les formes verbales à pronoms annexés montrent le même schème vocalique que les substantifs : alors que *qaṭalū* passe à *qăṭᵉlū*, *qaṭalūni* passe à *qᵉṭălūni*. Comme désinences primitives, maintenues au parfait devant suffixes, il faut citer l'-*ă* de la 3ᵉ pers. masc. sg. *qᵉṭălăni* ; le -*aþ* de la 3ᵉ pers. fém. sing. *i̯ᵉlădaþnī* « elle m'a enfanté », l'-*ī* de la 2ᵉ pers. fém. sing. *nᵉśăþīm* « tu les a levés » ; à la 2ᵉ pers. masc. du pluriel -**tumū* devient *tū* par suite d'ellipse de syllabe par haplologie : *hę'ĕlīþūnī* « vous m'avez élevé » (v. § 144, 4) ; aux formes sans désinences de l'imparfait, les pronoms suffixes de la 2ᵉ pers. s'annexent encore immédiatement : *i̯iqṭolxă* ; mais l'annexion des autres pronoms suffixes suit l'analogie des verbes à 3ᵉ radicale *i̯*, amenée par l'identité phonétique des pluriels en -*ū* ; et on a ainsi *i̯išmᵉrēnī* « il me gardera », (avec *ę* entre la finale du thème verbal et le pronom suffixe), d'après *i̯a'ᵃnęnī* « il me répond ». La même formation analogique se retrouve à l'impératif : ainsi *hǫrʒēnī* « tue moi » à côté de formes primitives comme *gᵉ'ălăh* « délivre la ». Devant les suffixes se maintient d'autre part la vieille terminaison du mode énergique -*ęn* mais avec perte de sa signification originelle : *i̯išmă'ęnnă* « il l'écoutera (elle) ». — Les 2ᵉ et 3ᵉ pers. fém. pl. ne se trouvent pas avec des pronoms suffixes annexés, mais sont dans ce cas remplacées par le masculin.

d) En araméen, on trouve maintenues devant les pronoms suffixes les voyelles primitives de la 3ᵉ pers.



masc. sing. du parfait *-ă*, de la 3e pers. m. pl. du parfait et de la 2e m. pl. de l'impératif *-ū*, de la 3e pers. fém. pl. du parfait, et de la 2e pers. fém. pl. de l'impératif *-ā*, de la 2e pers. masc. sg. *-tā*, et de la 2e pers. fém. sing. *-tī ;* de la 1re pers. plur. *-nā* et de la 2e pers. fém. pl. *-tęnā ;* du m. pl. de l'imparfait *-ūnā*, et de la 2e pers. fém. sing. *īnā* dont l'*-ā* est transporté aussi à la 2e pers. m. pl. du parfait *-tōnā*. Dans les formes sans désinences de l'imparfait, il apparaît un *ī* devant les suffixes de la 3e pers. sing. : *neqṭelīų (neqṭelīhī)* « il le tuera » ; cet *ī* provient d'une particule d'accusatif primitivement autonome (apparentée à l'arabe *'īįa*, éthiopien *kīįa*, phénicien *'īįap*, hébreu *'ōp*, *'ęp*, araméen juif de Palestine *įāp*). Le même *ī* peut se joindre à toutes les formes de l'impératif ; on y trouve aussi, à côté, une formation analogique en *aį* d'après l'impératif intransitif des verbes à 3e radicale *į* : *qeṭolaįn(i)* « tue-moi ».

Bibliographie.

E. Renan, Histoire générale et système comparé des langues sémitiques. Première partie (la seule parue). 3. éd. Paris 1863.

Th. Nöldeke, Die semitischen Sprachen, eine Skizze. 2. Auflage. Leipzig 1899.

W. Wright, Lectures on the comparative grammar of the semitic languages. Cambridge 1890.

H. Zimmern, Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen, Elemente der Laut- und Formenlehre. Berlin 1898 (Porta linguarum orientalium XVII).

C. Brockelmann, Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen. T. I. Berlin 1907-1908.

C. Brockelmann, Kurzgefasste vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen. Berlin 1908 (Porta linguarum orientalium. Pars XXI).

O. Lindberg, Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen. Lautlehre *a.* Konsonantismus. Göteborg 1897.

Fr. W. M. Philippi, Wesen und Ursprung des Status constructus im Hebräischen. Ein Beitrag zur Nominalflexion im Semitischen überhaupt. Weimar 1871.

Paul de Lagarde, Übersicht über die im Aramäischen, Arabischen und Hebräischen übliche Bildung der Nomina. Göttingen 1889. Register und Nachträge 1891 (Abh. d. Ges. d. Wiss. Bd. 35 u. 37).

J. Barth, Die Nominalbildung in den semitischen Sprachen. Leipzig 1891, 2. Ausg. 1894.

Th. Nöldeke, Beiträge zur semitischen Sprachwissenschaft. Strassburg 1904.

Fr. Delitzsch, Assyrische Grammatik, Berlin 2. Aufl. 1906 (Porta linguarum orient. X).



B. Stade, Lehrbuch der hebräischen Grammatik. 1. Teil. Leipzig 1879.

W. Gesenius, Hebräische Grammatik, völlig umgearbeitet von E. Kautzsch. 27. Aufl. Leipzig 1902.

Ed. König, Historisch-kritisches Lehrgebäude d. Hebr. Sprache. 3 Bde. 1881, 1895, 1897.

Paul Schröder, Die phönizische Sprache. Halle 1869.

M. Lidzbarski, Handbuch der nordsemitischen Epigraphik. 2 Teile (Text und Tafeln). Weimar 1898.

M. Lidzbarski, Ephemeris für semitische Epigraphik. Giessen 1902 ff.

E. Kautzsch, Grammatik des Biblisch-Aramäischen. Leipzig 1884.

K. Marti, Kurzgefasste Grammatik der biblisch-aramäischen Sprache. Berlin 1896 (Porta ling. orient. XVIII).

H. L. Strack, Grammatik des Biblisch-Aramäischen. 4. Auflage. Leipzig 1905.

Th. Nöldeke, Beiträge zur Kenntniss der aramäischen Dialekte. II. Über den christlich-palästinischen Dialekt: Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellsch. Bd. 22, S. 443—527.

G. Dalman, Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäisch. 2. Aufl. Leipzig 1905.

J. H. Petermann, Brevis linguae samaritanae grammatica. Berlin 1873 (Porta ling. orient. III).

Th. Nöldeke, Mandäische Grammatik. Halle 1875.

S. D. Luzzato, Grammatik der biblisch-chaldäischen Sprache und des Idioms des Talmud Babli, deutsch von **M. S. Krüger**. Breslau 1873.

Th. Nöldeke, Kurzgefasste Syrische Grammatik. 2. Aufl. Leipzig 1898.

C. Brockelmann, Syrische Grammatik mit Paradigmen, Literatur, Chrestomathie und Glossar. 2. Aufl. Berlin 1905 (Porta ling. or. V).

Th. Nöldeke, Grammatik der neusyrischen Sprache. Leipzig 1868.

A. J. Maclean, Grammar of the dialects of vernacular Syriac. Cambridge 1895.

E. Sachau, Skizze des Fellichi-Dialekts von Mosul. Berlin 1895. (Aus den Abh. der Kgl. Preuss. Ak. d. Wiss.)



Dr. C. P. Caspari Arabische Grammatik. 5. Aufl. von A. Müller. Halle 1887.

A Grammar of the Arabic language, transl. from the German of **Caspari** and ed. with numerous additions and corrections by **W. Wright**, 3. ed. by **W. Robertson Smith** and **M. J. de Goeje**. 2 vol. Cambridge 1896.

A. Socin Arabische Grammatik, 5. Aufl. von **C. Brockelmann**. Berlin 1904 (Porta ling. or. IV).

M. Hartmann, Arabischer Sprachführer. 2. Aufl. Leipzig 1895 (Dialecte arabe de Syrie).

M. Löhr, Der vulgärarabische Dialekt von Jerusalem nebst Texten und Wörterverzeichnis. Giessen 1905.

W. Spitta-Bey, Grammatik des arabischen Vulgärdialekts von Ägypten. Leipzig 1880.

K. Vollers, Lehrbuch der ägypto-arabischen Umgangssprache. Kairo 1890.

B. Meissner, Neuarabische Geschichten aus dem Iraq. Leipzig 1903.

A. Socin, Diwan aus Centralarabien. Leipzig 1901-1902.

C. Reinhardt, Ein arabischer Dialekt gesprochen in Oman und Zanzibar. Berlin 1894.

H. Stumme, Märchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrika. Leipzig 1898.

H. Stumme, Grammatik des tunisischen Arabisch. Leipzig 1898.

W. Marçais, Le dialecte arabe parlé à Tlemcen. Paris 1902 (Publ. de l'école des lettres d'Alger, XXVI).

W. Marçais, Le dialecte arabe des Ûlâd Brâhîm de Saïda (Département d'Oran). Paris 1908.

M. Vassalli, Grammatica della lingua maltese. 2. ed. Malta 1827.

H. Stumme, Maltesische Studien. Leipzig 1904.

Fr. Hommel, Südarabische Chrestomathie. München 1893.

A. Dillmann, Grammatik der äthiopischen Sprache. 2. Aufl. von **C. Bezold**. Leipzig 1903.

F. Prätorius, Äthiopische Grammatik. Karlsruhe und Leipzig 1886 (Porta ling. or. VII).

F. Prätorius, Grammatik der Tigriñasprache. Halle 1871.

J. Schreiber, Manuel de la langue Tigraï. Vienne 1887.

L. de Vito, Grammatica elementare della lingua tigrigna. Roma 1895.

F. Prätorius, Die amharische Sprache. Halle 1879.

I. Guidi, Grammatica elementare della lingua amariña. 2. ed. Roma 1892.

TABLE DES MATIÈRES.
















Digitized by Google









CORRECTIONS.

Dans la transcription de l'hébreu les signes *ā*, *ȧ*, *ā̆* ; *ō*, *ǫ*, *ǭ* ; *ē*, *ę*, *ę̄* sont respectivement équivalents entre eux.

Les quelques *p̣* avec un point très léger sont à lire *p* (sans point).

p. 26 l. 2 du bas ***au lieu de*** Nerab près de Damas ***lire*** Nērab près d'Alep

p. 30	l. 12 du bas	»	elle	***lire***	lui
p. 45	l. 10 du bas	»	appliqués	»	appliqué
p. 60	l. 4 du bas	»	*mᵉ'āp̣aịim*	»	**mᵉ'āp̣aịim*
p. 67	l. 10	»	*đahábu*	»	**đahábu*
	l. 15	»	*qaṭál*	»	*qȧṭál*
	l. 17	»	*qȧṭǻlū*	»	*qȧṭǻlū*
p. 75	l. 3	»	*ịęraḫ, ịarḫā*	»	*ịęraḥ, ịarḥā*
p. 78	l. 16	»	*zᵉqàn*	»	*zᵉqan*
p. 84	l. 2 du bas	»	**asleq*	»	**'asleq*
p. 85	l. 6	»	*'arkusšu*	»	**arkusšu*
p. 87	l. 10	»	**âḥađt*	»	**'aḥađt*
	l. 11	»	*šā̆ḫaṭtā̆*	»	*šȧḥaṭtȧ*
	l. 19	»	*''ᵉbađton*	»	**'ᵉbađtōn*
p. 88	l. 6 du bas	»	**'appeq*	»	*'appeq*
p. 92	l. 10	»	*nafš*	»	**nafš*
p. 93	l. 4	»	**unāš*	»	**'unāš*
	l. 12	»	*ḥamātu*	»	**ḥamātu*
	l. 14	»	*šelabu*	»	**šelabu*

p. 94 l. 3 du bas	*au lieu dc*	*au̯*	*lire*	*'au̯*
p. 95 l. 11 du bas	»	*-aikā*	»	*-ai̯kā*
p. 103 l. 13	»	*siꝑꝑ>sidꝑ*	»	**siꝑꝑ* < **sidꝑ*
l. 6 du bas	»	« je criais »	»	« j'ai crié »
p. 106 l. 3	»	**'iqtāl*	»	*'iqtāl*
p. 108 l. 15	»	à la	»	aux
p. 109 l. 1 *ajouter* 4. *au début de la ligne.*				
l. 6 du bas	*au lieu de*	après	*lire*	devant
p. 117 l. 8 du bas	»	*antinnā*	»	*'antinnā*
p. 120 l. 7 du bas	»	du	»	de
		diptongues	»	diphtongues
p. 121 l. 6	»	**baitha*	»	**bai̯tha*
p. 150 l. 17	»	dernière	»	formation
l. 21	»	. Elle	»	, etc. La dernière des trois formes citées
p. 154 l. 4 du bas	»	donnant	*lire*	donnait
p. 168 Hébreu	»	*hippd̄qẹd̄* *i̯ippd̄qẹd̄*	»	*hiꝑpd̄qẹd̄* *i̯iꝑpd̄qẹd̄*
p. 169 Hébreu. Le parfait et l'imparfait sont plus souvent *hiꝑqaṭṭẹl*, *i̯iꝑqaṭṭẹl* que *hiꝑqaṭṭal*, *i̯iꝑqaṭṭal*.				
p. 174 l. 1 du bas	*au lieu de*	*gum>gūm*	*lire*	*qum* > *qūm*
p. 175 l. 1 du bas	»	part. pass.	»	parf. pass.
p. 179 Araméen	»	*'eꝑialđ*	»	*'eꝑi̯ald*
p. 180 l. 4	»	§ 116	»	§ 117
p. 182 l. 8 du bas	»	**aqaama*	»	**'aqaama*
p. 201 l. 1 en tête, *ajouter* 240.				